

LA DESTRUCTION DE RAUL HILBERG

(PAR LUI-MÊME)

AAARGH

"La destruction de Raoul Hilberg" est extrait de: *Did Six Million Really Die? Report of the Evidence in the Canadian 'False News' Trial of Ernst Zündel – 1988*, edited by Barbara Kulaszka (Samisdat Publishers, Toronto).

© by Samisdat Publishers and Barbara Kulaszka.

AAARGH

Ce texte a été affiché sur Internet à des fins purement éducatives, pour encourager la recherche, sur une base non-commerciale et pour une utilisation mesurée par le Secrétariat international de l'Association des Anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste (Aaargh). L'adresse électronique du Secrétariat est: aaarghinternational@hotmail.com. L'adresse postale est: PO Box 81475, Chicago, IL 60681-0475, USA.

Afficher un texte sur le Web équivaut à mettre un document sur le rayonnage d'une bibliothèque publique. Cela nous coûte un peu d'argent et de travail. Nous pensons que c'est le lecteur volontaire qui en profite et nous le supposons capable de penser par lui-même. Un lecteur qui va chercher un document sur le Web le fait toujours à ses risques et périls. Quant à l'auteur, il n'y a pas lieu de supposer qu'il partage la responsabilité des autres textes consultables sur ce site. En raison des lois qui instituent une censure spécifique dans certains pays (Allemagne, France, Israël, Suisse, Canada, et d'autres), nous ne demandons pas l'agrément des auteurs qui y vivent car ils ne sont pas libres de consentir.

Nous nous plaçons sous la protection de l'article 19 de la Déclaration des Droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu à Paris, le 10 décembre 1948, qui stipule: "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit."

Table des Matières

Introduction de Barbara Kulaszka: le parjure de Raoul Hilberg	4
I. L'interrogatoire d'Hilberg, témoin de l'accusation, par le procureur Griffith.....	5
II. Le contre-interrogatoire d'Hilberg, témoin de l'accusation, par l'avocat de la défense, Douglas Christie	24
III. Réinterrogatoire de Hilberg par l'accusation	135

Introduction de Barbara Kulaszka

Le parjure d'Hilberg

Raul Hilberg témoigna au premier procès d'Ernst Zundel en 1985. Peu avant le second procès en 1988, Hilberg se vit demander par le procureur John Pearson de revenir au Canada pour témoigner de nouveau en tant qu'expert de l'Holocauste. Hilberg refusa. Dans une lettre adressée à Pearson et datée du 5 octobre 1987, Hilberg écrivait:

"J'ai de sérieuses réticences à témoigner de nouveau dans le cas Zundel. La dernière fois, j'ai témoigné pendant une journée pour l'accusation et j'ai été contre-interrogé pendant trois jours. Si je revenais témoigner une deuxième fois, la défense ne me poserait pas seulement les mêmes questions pertinentes et non pertinentes qui me furent posées la première fois, mais elle tenterait aussi par tous les moyens de me prendre au piège en mettant en évidence n'importe quelle contradiction apparente, aussi mince soit-elle, entre mon témoignage de 1985 et celui que je pourrais donner en 1988. Le temps et l'énergie requis pour parer un tel assaut serait énorme, et j'ai bien peur que l'investissement en temps seulement soit à lui seul trop énorme, étant donné tous les engagements et les échéances auxquels je dois faire face actuellement."

Le procureur Pearson demanda donc à la cour que le témoignage de Hilberg en 1985 soit lu au jury. L'avocat de la défense Christie fit objection à la lecture de ce témoignage, déclarant qu'Hilberg s'était parjuré en 1985, au sujet de son affirmation concernant un ordre d'extermination de Hitler, et que c'était là la véritable raison de son refus de venir témoigner à nouveau au Canada. Christie fit remarquer qu'en 1985 Hilberg avait témoigné devant la cour qu'il croyait qu'un tel ordre existait, mais que, quelques semaines après ce témoignage, la deuxième édition de son livre *The Destruction of the European Jews* ne le mentionnait plus. [On peut noter ici que Christie ignore un fait capital concernant cet ordre de Hitler: David Irving, dans une lettre au *Sunday Telegraph* du 26 juin 1977, affirmait en effet que Hilberg lui avait écrit qu'il pensait que Hitler n'était peut-être pas au courant de la politique d'extermination. Nous avons le texte de la lettre, qu'Irving a citée dans ses conclusions au procès Lipstadt, en mars 2000. Il est un peu étrange que les révisionnistes ignorent un fait aussi important, d'autant plus qu'Irving n'est pas inaccessible : il est venu témoigner en 1988 au second procès Zündel. Heureusement, maintenant, il y a l'AAARGH et on n'ignore plus rien (!!!).]

Christie déclara qu'il serait gravement préjudiciable à Zundel qu'un tel témoignage soit lu au jury sans que la défense puisse pratiquer un contre-interrogatoire de Hilberg. La proposition fut cependant acceptée par le juge Ron Thomas et Pearson lut le témoignage précédent de Hilberg, enregistré par le greffier durant ces quatre jours du 4, 5, 8 et 9 février 1988. Ce qui suit est le témoignage de Hilberg en 1985. Toutes les références se rapportent à la transcription de 1985.

I

L'interrogatoire d'Hilberg, témoin de l'accusation, par le procureur Griffith

Raul Hilberg est né à Vienne, en Autriche, en 1926. Il émigra aux Etats-Unis en 1939. Il y vint seul, sans sa famille. En 1944, Hilberg fit son service militaire dans l'armée américaine, dans les services de renseignements (4-680). Après la guerre, Hilberg obtint une licence de sciences politiques au Brooklyn College ainsi qu'une maîtrise et un doctorat de droit public de l'université de Columbia. Il obtint son doctorat en 1955. Hilberg occupa alors un poste d'enseignant à l'Université du Vermont (poste qu'il occupe toujours). Comme professeur, il enseigna le droit international, la politique étrangère américaine et l'Holocauste (4-681, 682). Hilberg commença son étude de l'Holocauste en 1948. Pendant un an (de 1951 à 1952) il travailla au centre des archives fédérales à Alexandria (Virginie), à étudier des documents allemands saisis par l'armée américaine, dans le cadre d'un projet destiné au gouvernement américain.

Son travail principal sur l'Holocauste consistait, d'après Hilberg, à "écrire, parfois à conseiller des éditeurs qui lui envoyaient des livres, ou des manuscrits destinés à être révisés, et d'autres choses du même genre". (4-682). Hilberg a écrit un ouvrage important sur l'Holocauste, *The Destruction of the European Jews*, "qui fut publié pour la première fois en 1961, et connut plusieurs rééditions. Une édition plus volumineuse a été publiée en Allemagne il y a deux ans, et une autre encore plus volumineuse sera disponible dans trois mois aux Etats-Unis. Il s'agira d'une édition révisée et augmentée, mais entre temps j'ai publié d'autres travaux, des articles et des livres." *La Destruction des juifs européens* avait environ huit cents pages et environ trois mille références. L'édition qui vient, déclara Hilberg, "sera beaucoup plus importante. Une partie du matériel a été condensé, mais beaucoup a été ajouté. Il est difficile de donner des pourcentages, parce que le format est un peu différent. Il n'y a plus de doubles colonnes, mais c'est de trente ou même quarante pour cent plus long que le premier, avec une présentation en trois volumes." (4-683, 686, 687)

Parmi les articles que Hilberg a écrit, on en trouve un pour l'*Encyclopedia Americana* et un autre pour la *Funk & Wagnalls Encyclopedia*: il a écrit, "dans l'*Americana*, sur les camps de concentration, ainsi que les notices sur Dachau et Buchenwald, et dans *Funk & Wagnalls*, sur l'Holocauste en tant que tel." A peu près tout ce qu'a écrit Hilberg se rapporte à la destruction des juifs. (4-683,694). Hilberg a été membre du Comité du Mémorial de l'Holocauste aux Etats-Unis, sur nomination du président américain. Il fut aussi membre de la Commission présidentielle sur l'Holocauste, désigné par le président Carter. Il a aussi fait partie de l'*American Society of International Law* et de la *Jewish Studies Association* et il a siégé à divers comités de rédaction (4-684).

Hilberg définit l'Holocauste comme étant "l'anéantissement par des moyens physiques des juifs européens par les nazis entre les années 1933 et 1945" (4-686).

Parlant de ses recherches, Hilberg a dit, au cours de son témoignage: "Ma stratégie consiste principalement à analyser des documents, à me fonder d'abord sur des documents, et accessoirement sur des déclarations de témoins, toute sorte de témoins qui ont une connaissance ou une expérience vécue des événements auxquels je m'intéresse... Quand je parle de documents, je veux dire principalement des documents publics. Cela désigne les archives du régime nazi, portant sur les années 1933 à 1945. Le gouvernement des Etats-Unis, en particulier, a saisi une importante fraction de ces archives pendant la guerre et les a conservées à Alexandria, Virginie. J'en ai consulté plusieurs. De surcroît, bien sûr, j'ai étudié les "documents de Nuremberg" qui furent, essentiellement, tirés de ce fonds, afin de servir de preuves lors des procès pour crimes de guerre qui se tinrent à Nuremberg en 1946, 1947, 1948 et 1949. De surcroît, je me suis rendu dans plusieurs pays étrangers où des collections moins importantes sont disponibles et je les ai étudiées, souvent sur les documents originaux... C'était avant l'ère de la photocopie, on devait copier les documents à la main, et c'est ce que j'ai fait pendant des années."

Hilberg estimait avoir copié "quelques milliers" de ces documents pendant ces années. (4-685,686). "La méthodologie historique qu'il employait, dit-il, consistait à procéder empiriquement, scrutant les données, surtout les petits détails, et tentant, à partir de ces détails, d'arriver à des conclusions portant sur des éléments plus importants et des questions plus vastes". Par exemple, il "regardait les données sur les transports ferroviaires d'un endroit spécifique aux camps de la mort pour établir une chiffre significatif sur la déportation et les meurtres de masse en Europe, ou je regardais la manière dont les vêtements ou les dernières possessions des gazés étaient saisis et distribués pour essayer de voir jusqu'à quel point le processus opérait, trouver quelle mentalité existait derrière lui, et comment l'opération était financée." (4-687,688).

Quelle perspective se dégagea-t-elle de ses travaux? "J'étais surtout curieux depuis le début, déclara Hilberg, et je le suis toujours, de certains détails, comment, par exemple, le procédé fut mis en place de la première étape jusqu'au but ultime. Je ne l'ai pas vu comme une entreprise simple, massive et amorphe, mais comme une entreprise qui se réalisait pas à pas. Ayant reçu une formation en sciences politiques, je voulais savoir "qui a pris ces décisions", et quels ordres avaient été donnés. Il s'agit là de la perspective d'un expert en sciences politiques qui se penche sur un problème historique." (4-688).

Hilberg a lu la brochure *Did Six Million Really Die?: Truth At Last Exposed*. Le procureur Peter Griffiths demanda à Hilberg de commenter la méthodologie historique qui y est utilisée. Hilberg répliqua: "Il est difficile d'employer le mot "méthodologie" lorsqu'on parle d'une telle brochure. Le mot méthodologie présuppose un regard honnête sur des documents, et que des conclusions honnêtes en soient tirées. Ce que j'ai trouvé dans celle-ci, ce sont des foutaises, des mensonges mélangés à des demi-vérités ainsi que des énoncés banals que n'importe qui peut accepter, de telle sorte qu'il est difficile pour moi de comprendre. Il semble au premier coup d'œil mais aussi après relecture que cette brochure est très faussée." (4-690,691).

Griffiths attira l'attention de Hilberg sur la page 7 du pamphlet où Harwood a écrit:

"En premier lieu, cette affirmation ne tient pas lorsqu'on examine les chiffres concernant les populations juives en Europe. Selon la *Chambers*

Encyclopedia, le nombre total de juifs vivant en Europe avant la guerre est de 6.500.000 millions. Cela voudrait donc dire que la quasi-totalité des juifs a été exterminée."

Hilberg déclara que dans le cadre de son étude il avait essayé de déterminer le nombre total de juifs avant la guerre et décrivit ainsi sa méthodologie: "En premier lieu je consultai les données fournies par les recensements. Dans certains pays, il y a une catégorisation par religion et, pour ces endroits, on doit regarder la date du recensement et, évidemment, dans certains cas, tenir compte de la différence entre les années, s'il s'agit d'un recensement de 1939 ou de 1940, étant donné le taux de natalité estimé pour cette population. Dans certains pays où il n'y a pas de chiffres fournis par un recensement, et il y en a dans ce cas-là, les données sont un peu plus nébuleuses. Elles sont basées sur des estimations faites pour la population juive, mais elles proviennent autant de la Gestapo que des statisticiens allemands. On peut les étudier, et je l'ai fait. Une estimation que je ne qualifierais pas de hautement précise, mais qui est raisonnable, serait de neuf millions et demi de juifs avant la guerre... Il y a un pourcentage d'erreur dans ce chiffre, car quelle que soit la façon dont définit l'Europe, je prends en compte la population juive de Pologne pour laquelle il y a un recensement en 1930, et une estimation polonaise pour 1935, et le chiffre est de 3.350.000 pour la seule Pologne. Si on regarde le recensement pour l'URSS, on verra dans celui de janvier 1939 un chiffre de 3.020.000. Nous avons donc ici deux pays avec 6,4 millions au total. Et cela ne comprend pas l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, et aussi d'autres pays européens, la Hongrie et la Roumanie, qui doivent être ajoutés." (4-692, 60)

"Avez vous de la difficulté à définir ce qu'est un juif dans l'Europe d'avant-guerre?" demanda Griffiths. Hilberg rétorqua: "Grosso modo, le recensement prend la religion comme définition. N'importe qui appartenant à la religion juive à cette époque était considéré comme juif. Inutile de le dire, l'Allemagne nazie rédigea sa propre définition du terme "juif", et des satellites de l'Allemagne firent de même, comme la Hongrie où le terme de "juif" fut défini en fonction de l'appartenance des grands-parents. En bref, un individu ayant quatre grands-parents juifs, même s'il était né dans la religion chrétienne, était considéré comme juif, d'après la définition nazie. Par conséquent, il y a une différence, selon les pays concernés, entre les données sur la population juive selon la définition qui a été adoptée." (4-60, 694). En résumé, Hilberg indiqua que ses calculs donnaient neuf millions et demi de juifs en Europe avant la guerre, mais que, si on introduisait des critères pour définir les "juifs" qui différaient de ceux avec lesquels on définissait les chrétiens, on arrivait à des nombres légèrement supérieurs. "Ce ne sont donc que des estimations grossières" conclut-il. (4-705)

Griffiths montra une copie de l'édition de 1973 de la *Chambers Encyclopedia*, en l'ouvrant à la page 99, et Hilberg lut l'extrait suivant devant la cour:

"Sur le continent européen, sans compter la Russie, dont les provinces de l'Ouest ont terriblement souffert, seul un nombre insignifiant de communautés résidant dans des pays neutres purent échapper au destin, et sur les 6.500.000 de juifs qui vivaient dans la partie européenne dominée par les nazis en 1939, approximativement 1.500.000 survécurent à la guerre."

Hilberg déclara que dans cet extrait de *Chambers*, la Russie était exclue des calculs. "Ceci fait référence aux 6.500.000 de juifs pour les pays occupés par les nazis en 1939... en mettant de côté l'exactitude de ce chiffre sur lequel je ne ferai pas de commentaire, le fait est que la partie dominée par les nazis s'élargit considérablement quand l'armée allemande envahit la France, la Belgique, la Hollande, et surtout la région orientale de la Pologne et l'URSS... en 1940 et 1941..." (4-695,696)

Griffiths revint à la brochure *Did Six Million Really Die?* et lut un passage de la page 10:

On doit d'entrée insister sur le fait qu'il n'existe pas un seul document qui prouve que les Allemands avaient l'intention ou ont mené à bien un programme de meurtre systématique des juifs.

"Nonobstant ce que l'auteur de la brochure voulait dire par "document" – dit Hilberg – mon interprétation des archives allemandes est qu'il y a plusieurs centaines de documents traitant de liquidations systématiques, et rapportant celles-ci, en donnant des détails et des chiffres. Par exemple, quand l'armée allemande entra en Union Soviétique le 22 juin 1941, des bataillons des services de sécurité l'accompagnaient. Ces unités, appelées *Einsatzgruppen*, ont envoyé des rapports quotidiens sur leurs opérations, parmi celles-ci, en premier lieu, les meurtres, et il s'agit de 90 ou 95% de juifs, selon ces rapports, dans plusieurs localités des vastes régions de l'URSS qui s'étendent de la Baltique à la Mer noire. Ceci n'est qu'un exemple d'un rapport direct tel qu'on en trouve dans les documents allemands." (4-697) Ces documents existaient encore, déclara Hilberg, et il les avait vus. "Ces documents sont des documents de Nuremberg. Ils proviennent de fonds que les Etats-Unis ont saisis. Ou alors il s'agit de photostats ou de microfilms qui sont disponibles dans les archives nationales américaines. Je ne les décrirais pas comme rares." (4-698)

Griffiths revint à *Did Six Million Really Die?* et lut un extrait de la page 13:

Les affirmations de Wisliceny se réfèrent en partie aux activités des *Einsatzgruppen SS* ou des groupes d'action actifs pendant la campagne russe. Elles méritent une analyse détaillée dans l'étude de Nuremberg parce que l'image qu'on en a donné aux procès représente un genre de "Six Millions" en miniature, c'est-à-dire qu'il a été prouvé depuis qu'on avait là l'une des plus énormes exagérations et falsifications.

Hilberg déclara que "bien sûr" il était en désaccord avec cette affirmation. Hilberg nia avoir vu quoi que ce soit dans la documentation qu'il avait étudiée qui pourrait prouver que les éléments produits à Nuremberg à propos des *Einsatzgruppen* étaient une exagération ou une falsification. "J'ai vu à maintes reprises des documents et parfois les originaux à Alexandria, qui donnent des chiffres beaucoup plus élevés pour ces opérations mobiles où l'on fusillait des gens en masse. Elles n'étaient pas du tout limitées à de prétendus commissaires de l'Armée Rouge. Ils étaient très peu nombreux. Dans les faits, il n'y en avait pas 34.000, comme indiqué ici." (4-699).

Griffiths retourna à la brochure et continua de lire:

Les *Einsatzgruppen* étaient constitués de quatre unités spéciales dérivées de la Gestapo et des S.D. (service de sécurité de la SS) et leur tâche était de liquider les partisans et les commissaires bolchéviques au fur et à mesure que la Wehrmacht avançait en Russie. Dès 1939, il y avait 34.000 commissaires politiques attachés à l'Armée Rouge. Le cas des *Einsatzgruppen* fut pris en charge par le procureur soviétique Rudenko au procès de Nuremberg. L'acte d'accusation de 1947 concernant ces quatre groupes prétend que dans le cadre de leurs opérations ils tuèrent sans pitié non moins d'un million de juifs en Russie simplement parce qu'ils étaient juifs.

Par la suite, ces allégations ont été développées: on prétend maintenant que les juifs soviétiques faisaient partie de la phase une du plan d'extermination des juifs, la phase deux étant l'envoi des juifs européens en Pologne. [L'historien] Reitlinger admet que le terme "solution finale" décrivait à l'origine une politique d'émigration et non une liquidation des juifs, mais il affirme maintenant qu'une politique d'extermination s'est mise en place au moment de l'invasion de l'URSS en 1941.

"Ce qui est correct dans cette affirmation, – dit Hilberg – c'est qu'il y avait quatre groupes d'*Einsatzgruppen*. Il est aussi exact que j'ai déclaré que le meurtre des juifs par les *Einsatzgruppen* était la phase 1, et que la déportation était la phase 2. J'ai, moi-même, affirmé cela dans mon ouvrage. Aussi Reitlinger ne fut pas le seul à le dire, mais je l'affirme aussi, l'usage du terme "solution finale" est ancien, et il a commencé par vouloir dire émigration ou une disparition quelconque des juifs, et il ne voulait pas dire tuer avant 1941. L'expression n'a pas été altérée. Le sens donné à cette expression de "solution finale" fut, cependant, entièrement différent lorsqu'il fut utilisé pour les opérations des *Einsatzgruppen* SS ou des déportations vers la Pologne." (4-701, 702)

Hilberg déclara qu'il connaissait bien le livre de Gerald Reitlinger, *The Final Solution*. "Il est apparu au début des années 50. C'est la première étude faite à partir de ce que je ne considérerais pas comme une somme abondante de preuves et de documents, mais cependant, suffisamment pour dresser un tableau assez large. C'est un travail plutôt prudent, écrit par un citoyen anglais, Reitlinger, qui avait tendance à être sceptique, surtout à l'égard des nombres, et qui préférait les plus bas" (4-702).

Griffiths continua à citer des extraits de la brochure:

Il examina l'ordre d'Hitler de juillet 1941 sur la liquidation des commissaires, et conclut qu'il fut accompagné d'un ordre verbal d'Hitler aux *Einsatzgruppen* pour liquider les juifs soviétiques (*Die Endlösung*, p. 91). Si cette supposition est fondée sur quelque chose, c'est probablement l'affirmation gratuite de Wisliceny, qui prétend que les *Einsatzgruppen* ont reçu par la suite des ordres afin d'étendre leur entreprise de liquidation des communistes et des partisans à un "massacre général" des juifs russes.

Hilberg déclara qu'il fondait son opinion sur beaucoup plus que la seule affirmation de Wisliceny. "Il y a des affirmations émises par différents commandants de ces *Einsatzgruppen*; certains ont témoigné à Nuremberg. Leurs dépositions ont été enregistrées. Il y a des déclarations faites par des membres des forces armées. Il y a des documents, dont l'un mentionne le chef d'état-major... auprès du Haut

Commandement des forces armées. Certes, ces déclarations sont brèves, très concises, presque allusives, mais elles mentionnent un ordre d'Hitler. Si nous regardons les documents écrits, ils concernent les commissaires et les petits chefs juifs bolcheviques, selon l'expression d'Hitler lui-même, mais lorsque nous regardons les déclarations des commandants des *Einsatzgruppen*, qui, après tout, étaient en première ligne pour mener ces opérations, oui, il y a eu un ordre d'Hitler. Ils n'ont certainement pas voulu donner l'impression qu'ils faisaient tout cela d'eux-mêmes sans un ordre de Hitler." (4-703,704)

Griffiths aborda alors le sujet des procès de Nuremberg. Hilberg témoigna qu'il avait lu les volumes contenant la transcription de ces procès et expliqua ce qu'ils avaient comporté: "Il y eut un procès pour ceux que l'on considérait comme les criminels de guerre majeurs tels que Göring. Ce procès fut mené à partir d'une charte, en réalité un traité, mais celle-ci est appelée "Charte du Tribunal international", signée par une vingtaine de pays. Les juges du tribunal étaient américains, britanniques, français et soviétiques. Le parquet provenait aussi de ces quatre puissances, et les accusés étaient les chefs les plus importants parmi ceux qui avaient été arrêtés après la guerre, à quelques exceptions près, quelques officiers de rang subalterne qui furent également impliqués. Ces procédures produisirent vingt volumes de témoignages et des volumes additionnels de documentation. Il y eut des procès annexes qui furent menés par des tribunaux procédant à la manière américaine, mais ces procédures furent décrites comme "militaires" et nommées "internationales" parce que menées sous le contrôle d'un conseil réunissant les quatre puissances occupantes. Ces tribunaux particuliers furent menés par des juges américains recrutés dans les plus hautes cours d'états [américains] et procédèrent selon des règles propres à ces cours.

Il y eut douze procès annexes impliquant des maréchaux, des dirigeants d'entreprises, des représentants ministériels de haut rang et, bien sûr, des officiers SS de haut rang. Et ces douze procès annexes produisirent encore davantage de documentations et de témoignages... Un seul de ces procès se fit avec un accusé unique, Milch. Les autres comportèrent plusieurs accusés, souvent plus d'une douzaine (4-705-707).

Griffiths lut un extrait de la page 11 de *Did Six Million Really Die?*, concernant les procès de Nuremberg:

Les règles de l'administration de la preuve, forgées par la jurisprudence britannique au cours des siècles pour permettre d'arriver à la vérité en matière d'accusation avec le plus de certitude possible, furent entièrement négligées à Nuremberg. Il fut décrété que "le tribunal ne doit pas être limité par les règles techniques relatives à l'administration des preuves" et qu'il pouvait recevoir "tout élément qu'il réputait avoir une valeur probatoire", c'est-à-dire ceux qui pouvaient renforcer l'accusation. En pratique, cela voulait dire l'acceptation de documents fondés sur le oui-dire, ce que les tribunaux ordinaires rejettent toujours. Que de telles preuves aient été admises est très significatif parce qu'il s'agissait de l'une des principales méthodes, celle des "dépositions écrites" frauduleuses, grâce auxquelles on a fabriqué la légende d'extermination. Bien que deux cent quarante témoins aient déposé au cours des procès, pas moins de 300.000 de ces "dépositions écrites" furent acceptés par la cour pour aider à soutenir l'accusation, sans que ces éléments fassent l'objet d'une déposition contradictoire, sous serment.

Commentant ce passage, Hilberg déclara: "A Nuremberg, pour classer les données, on donnait à chaque document un numéro d'ordre, ce qui veut dire que le document, quel que soit son contenu, recevait à son arrivée un numéro dans une série. Donc nous avons une idée précise du nombre de documents qui se trouvaient là. Ces documents, qu'il s'agisse de lettres rédigées en allemand ou de dépositions, recevaient un numéro. Cela ne faisait aucune différence. Ils recevaient un numéro, c'est tout. Et si le numéro précédent était 599, alors le suivant était 600. C'est à partir de ce fait que je peux vous dire que l'accusation produisit environ 4.500 à 5.000 documents lors du premier procès, y compris les dépositions, et que pour tous les autres procès annexes ce chiffre peut monter à 40.000, y compris les dépositions, mais il y eut aussi nombre de documents présentés par la défense. Dans les faits, je ne pourrais vous donner un nombre exact, mais j'ai vu un nombre énorme de dépositions de la défense. J'en ai utilisé plusieurs, elles sont référencées dans mes livres. Mais en aucun cas on ne peut parler de 300.000 dépositions. Ce chiffre serait impossible à atteindre, même en incluant les dépositions de la défense." (4-711, 712)

Griffiths continua de lire la brochure:

Dans ces circonstances, n'importe quel détenu ou juif déporté pouvait, poussé par l'esprit de revanche, inventer n'importe quelle histoire. Plus incroyable encore fut le fait que les avocats de la défense n'étaient pas autorisés à procéder à un contre interrogatoire des témoins à charge... De surcroît, la majorité des témoins étaient aussi juifs.

Hilberg déclara alors que lors des procès annexes à Nuremberg, "il y eut des juges des états [américains] qui savaient très bien quelles étaient les règles juridiques et ce qui est ou non une question légitime... On ne pouvait pas parler à tort et à travers. Il fallait rester dans une certaine cohérence. Cela ne veut pas dire qu'une affirmation était nécessairement correcte ou qu'elle avait un poids important, pas plus que mon témoignage ici ne doit en recevoir, mais il s'agissait de témoignages, et il fallait qu'ils aient un rapport avec les faits."

Il est "absolument faux" de dire que la défense ne pouvait pas contre-interroger les témoins de l'accusation, déclara Hilberg. Il avait vu de tels contre-interrogatoires et les avaient utilisés. "J'ai examiné les témoignages de ces douze procès annexes et je peux dire que les avocats de la défense utilisèrent bon nombre d'occasions qui s'offraient à eux, et qu'ils eurent toutes les possibilités de contre-interroger les témoins de l'accusation. Ils peuvent, à certains moments, ne pas l'avoir fait parce que le témoignage à charge était trop dévastateur et qu'ils ne ressentaient pas le besoin de contre-interroger." (4-712, 713)

Hilberg contesta aussi l'affirmation selon laquelle la majorité des témoins auraient été juifs. "Je ne pourrais pas vous donner de chiffres, mais il y avait une proportion non négligeable de témoins juifs mais aussi un grand nombre de témoins non-juifs. Quelques-uns étaient des victimes, et un grand nombre provenaient du côté de la défense. Des gens témoignèrent au sujet de leur supérieur, ou d'un ami qui était en procès. En outre, il y eut des témoins à charge provenant de la bureaucratie allemande. Certains se firent qualifier de "renégats", mais il y eut bien des gens qui témoignèrent pour l'accusation bien que, dans bien des cas, ils aient été membres d'organisations comme la SS. Pour autant qu'on aborde le sujet, qu'on parle des

témoignages, oui, il y eut des témoins juifs. Bien sûr, il y eut des témoins juifs. Mais en aucun cas je ne les considère comme la majorité. Absolument pas." (4-714, 715).

Griffiths mentionna la page 12 de *Did Six Million Really Die?*:

Les faits sont plus troublants encore lorsque l'on considère les méthodes qui furent employées pour obtenir des "confessions" à Nuremberg, particulièrement celles obtenues d'officiers SS afin de prouver une politique d'extermination. Le sénateur américain Joseph McCarthy, dans une déclaration donnée à la presse américaine le 20 mai 1949, mentionna plusieurs cas de torture pour obtenir de telles confessions. A la prison de Swabisch Hall, dit-il, des officiers de la SS Leibstandarte Adolf Hitler furent longuement soumis au fouet, après quoi leurs parties génitales furent piétinées. Comme dans le cas des procès de Malmédy pour d'autres soldats, les prisonniers furent suspendus et battus jusqu'à ce qu'ils signent les confessions désirées. Sur la base de ces "confessions" extorquées aux généraux SS Sepp Dietrich et Joachim Paiper, la Leibstandarte fut décrétée "organisation criminelle". Le général SS Oswald Pohl, l'administrateur responsable des questions économiques pour les camps de concentration, eut le visage barbouillé d'excréments et fut battu jusqu'à ce qu'il fournisse une confession.

Hilberg avait entendu parler du sénateur McCarthy et indiqua que celui-ci n'était pas un historien. "Je pense que la référence ici dit-il, se rapporte au cas du procès de Malmédy. Celui-ci n'était donc pas relié directement à l'Holocauste et concernait un procès de SS accusés d'avoir abattu des prisonniers de guerre américains. Il concerne des prisonniers de guerre, le meurtre gratuit de prisonniers de guerre américains. C'est là toute la question. Dans tous les cas, les faits allégués sont tellement emmêlés, il est difficile de commenter cela..." (4-715, 716)

Griffiths continua à la page 13 de *Did Six Million Really Die?*, où Harwood prétendait qu'Otto Ohlendorf, le commandant des *Einsatzgruppen* SS en Ukraine pendant la guerre, fut torturé par les Alliés. "En ce qui concerne cette partie de la brochure – dit Hilberg – je n'ai jamais entendu parler de ces tortures et réellement je trouve cela incroyable... Il est, à mes yeux, un peu inconcevable qu'en 1947 ou 1948 des prisonniers de guerre accusés devant un tribunal sous juridiction américaine, détenus par des membres de la police militaire américaine aient pu être torturés physiquement. Je ne cherche pas ici à savoir si oui ou non ils ont pu concevoir leur interrogatoire comme une torture, mais s'ils ont été torturés au sens physique du terme – je parle ici comme un homme ordinaire, non comme un expert – en tant qu'Américain ayant vécu parmi les Américains et je ne trouve pas cette affirmation plausible. Je n'ai jamais vu de documents en relation avec ce procès où la défense aurait prétendu qu'il y a eu torture." (4-717, 718)

Griffiths attira ensuite l'attention de Hilberg sur la section de la brochure qui traitait du cas d'Oswald Pohl. Hilberg déclara que Pohl était "un officier SS de haut rang responsable du Bureau central de l'administration économique de la SS. Sous sa juridiction se trouvait, entre autres, l'administration des camps de concentration, non pas tous les camps, mais ceux décrits comme camps de concentration. Il administrait aussi ce que l'on appelait des entreprises SS, qui utilisait des prisonniers comme main

d'œuvre. Il traitait aussi d'affaires purement financières liées à une organisation appelée la police de sécurité et de la SS. C'était là son travail." (4-718)

Griffiths lut une portion de la brochure concernant Pohl, à la page 14:

On atteignit le point culminant de l'hypocrisie au procès lorsque l'accusation dit à Pohl que "si l'Allemagne s'était contentée de l'exclusion des juifs de son territoire, en leur déniaient la citoyenneté, en les excluant des emplois publics, bref, en les soumettant à des règlements intérieurs, aucune autre nation n'aurait cherché à se plaindre." La vérité est que l'Allemagne fut bombardée d'insultes et de sanctions économiques pour avoir fait précisément ce genre de choses, et ces mesures intérieures contre les juifs furent certainement une des causes principales de la déclaration de guerre des démocraties à l'Allemagne. Oswald Pohl était un intellectuel extrêmement sensible qui fut réduit à l'état de loque humaine lors de son procès. Comme le sénateur McCarthy l'a mentionné, Pohl, après avoir été torturé sévèrement, signa certaines déclarations incriminantes, y compris un aveu fictif du fait qu'il aurait vu une chambre à gaz à Auschwitz durant l'été 1944.

Commentant cette affirmation selon laquelle le traitement des juifs en Allemagne fut une des causes principales de la guerre, Hilberg déclara qu'"il est de notoriété publique que l'Allemagne a attaqué la Pologne le premier septembre 1939 et que, deux jours plus tard, la Grande-Bretagne et la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne" (4-719).

Hilberg continua: "La correspondance de Pohl que j'ai vue, et je parle de documents avec sa signature, sa signature manuscrite, concerne des sujets comme les budgets pour la construction de camps de concentration, où mettre l'argent, que ce soit pour des baraquements ou d'autres installations, comment financer les munitions pour les gardes. La question des taux de mortalité dans les camps était de son ressort. La question d'Auschwitz le concernait beaucoup, parce que ce camp était sous sa juridiction, les camps ne l'étaient pas tous, mais Auschwitz l'était. Donc sa tâche comprenait l'administration du système des camps de concentration, à peu près vingt camps de concentration et de nombreux camps satellites autour d'eux qui regroupèrent jusqu'à des centaines de milliers de personnes à un moment donné, et où les morts, à Auschwitz et ailleurs, se comptaient par centaines de milliers. Et Pohl lui-même, de profession il était comptable. Il se peut qu'il ait eu un comportement plein de douceur, mais sa correspondance n'est pas pleine de douceur." (4-720,721)

Griffiths demanda si, parmi les documents que Hilberg avait consultés, ils s'en trouvaient qui indiquaient que Pohl avait été torturé. "Non. Je dois faire ici, à propos de Pohl, le commentaire que j'ai déjà fait pour Ohlendorf ou n'importe qui d'autre. Je n'ai pas vu d'allégations de torture de la part de la défense. La défense avait toutes les occasions de révéler une telle chose, de traiter de cette question. Je n'ai rien vu de tel dans les archives. J'ai vu la totalité des archives du procès. Je ne suis même pas sûr que le sénateur McCarthy, même en considérant ce qu'il était et qui il était, ait donné une seule référence concernant ces allégations" (4-722).

Griffiths signala à l'attention de Hilberg un passage dans la brochure à la page 11:

Si on se trouvait, à tort, porté à croire que l'extermination des juifs fut "prouvée" à Nuremberg par des éléments de véritable "preuve", on ne devrait pas perdre de vue la nature de ces procès, fondés sur une ignorance complète des principes généraux du droit. Les accusateurs agissaient en tant que procureurs, juges et bourreaux: la culpabilité était décidée à l'avance.

Griffiths voulait se pencher sur la phrase "la culpabilité était décidée d'avance". "Est-ce que tous les accusés qui furent jugés dans les différents procès à Nuremberg furent déclarés coupables?" demanda Griffiths.

"Oh non, pas tous – dit Hilberg. Plusieurs furent acquittés. Quelques-uns furent reconnus coupables de certains chefs d'accusation, mais pas de tous. Les condamnations ne furent pas les mêmes pour tous. Il y eut des peines de prison de courte durée, d'autres longues, parfois des condamnations à vie, quelques sentences de mort. Aucune uniformité. Il y eut, peut-être, une tendance à imposer des peines plus sévères aux membres de la SS impliqués dans des pelotons d'exécution, et des peines moins lourdes pour les diplomates ou les cols blancs en général. C'est la seule distinction que j'ai pu trouver parmi les condamnations." (4-723,724)

Griffiths passa au chapitre suivant de *Did Six Million Really Die?*, qui traitait plus spécifiquement d'Auschwitz et il lut la phrase suivante (page 16):

Cependant, aucun témoin authentique de ces "gazages" n'a jamais été produit et validé.

"Bien, il y a sûrement de tels témoins – déclara Hilberg – et certains avaient pour fonction d'évacuer les corps des chambres à gaz, c'étaient des prisonniers juifs. Ici et là un SS qui affirme qu'il regardait par l'œilleton pour vérifier que la mort survenait comme prévu. En Russie, où il y avait des camions à gaz, en Russie occupée, où ces camions furent utilisés, il y eut de nombreux témoins parce que c'était une opération extérieure, surtout lorsque les corps étaient déchargés. Donc je dirais qu'il y a eu un nombre appréciable de témoins. Pas un nombre énorme, mais un nombre appréciable." (4-724, 725).

"Ces témoins ont déposé sous serment dans des procès – ajouta Hilberg. En dernier lieu, je suppose, lors des procès conduits en Allemagne dans les années soixante au sujet des camps de la mort situés en Pologne, pas Auschwitz mais d'autres camps. Hilberg avait lu les transcriptions et les dépositions faites au cours de ces procès. Hilberg avait aussi lu le livre *Eyewitness Auschwitz* (témoin d'Auschwitz) de Filip Mueller. "C'est un homme qui fut déporté de Slovaquie en 1942 et qui resta à Auschwitz jusqu'en 1944." Hilberg n'avait lu aucune des dépositions effectuées par Mueller devant les tribunaux et ne connaissait que son livre. (4-725)

Griffiths demanda à Hilberg de commenter la carte donnée à la page 17 de la brochure qui expliquait la distinction entre camps de concentration et camps d'extermination. Hilberg dit: "Je dirais qu'un camp d'extermination était un camp mis sur pied spécifiquement pour tuer, un camp spécialement conçu pour la liquidation de masse des déportés qui y arrivait. D'après ma définition, il en existait un à Auschwitz. Pas la totalité du camp d'Auschwitz, mais à Auschwitz, oui. Chelmno est indiqué ici. Belzec est indiqué ici. Et, jusqu'à un certain point, Majdanek, que les Allemands appelaient

Lublin. Je n'inclurais pas Stutthof, même s'il est sur la carte, en tant que camp de la mort. Il y avait des meurtres qui s'y déroulaient, mais on doit se rappeler que la définition de "camp de la mort" par opposition à "camp de concentration" est parfois une simple question de vocabulaire. A Stutthof, il y avait aussi des gens systématiquement abattus. Je prendrais en considération des chiffres à hauteur de plusieurs dizaines de milliers, ou plusieurs centaines de milliers ou plus [de victimes] avant d'appeler une installation "camp de la mort". (4-726, 727).

Griffiths retourna à *Did Six Million Really Die*, page 18:

En termes arithmétiques, les juifs polonais sont censés avoir souffert plus que n'importe qui de l'extermination, non seulement à Auschwitz, mais dans une liste interminable de nouveaux "camps de la mort" découverts à Treblinka, Sobibor, Belzec, Maidanek, Chelmno, et plusieurs endroits obscurs qui semblent avoir émergé soudainement. Au centre de la prétendue extermination des juifs polonais se trouve le dramatique soulèvement d'avril 1943 du ghetto de Varsovie. Celui-ci est souvent présenté comme une révolte contre la déportation vers les chambres à gaz: il faut supposer que le résultat des prétendues discussions "secrètes" entre Hitler et Himmler avait transpiré au point d'atteindre Varsovie. Le cas du ghetto de Varsovie est instructif en ce qui concerne la création de la légende elle-même. En effet, son évacuation par les Allemands en 1943 est souvent mentionnée comme une "politique d'extermination" bien que celle-ci n'ait rien à voir avec cette affirmation. Les créateurs de la mythologie ont souvent tenté de projeter cette image, surtout après la publication de romans à sensation comme *The Wall* (Le Mur) de John Hersey et *Exodus* de Leon Uris.

Griffiths demanda à Hilberg de commenter la phrase: "Une liste interminable de nouveaux camps découverts" qui se trouve dans ce passage. Hilberg répliqua: "Bien, je dirais simplement que cette liste n'était pas interminable", qu'il ne s'agissait pas de camps de la mort que l'on aurait récemment découverts. Plusieurs de ces camps étaient déjà mentionnés durant la guerre. On a appris leur existence grâce à des clandestins de la résistance polonaise. On peut en retrouver mention dans le New York Times durant la guerre. Ils ne sont donc pas aussi mystérieux qu'on le prétend ici. Cela ne signifie pas que l'on ait su beaucoup de choses sur ces camps, et pour des raisons surtout administratives – qui tiennent à la façon dont les rapports qui en émanaient étaient envoyés [au centre]. Il n'y a pas un nombre aussi important de documents qui ont survécu et, en effet, il n'y a pas eu autant de gens qui ont survécu à ces camps. La quantité de témoignages est donc moindre, et ne fut pas systématiquement rassemblée avant les années soixante, époque où les autorités d'Allemagne de l'Ouest ont conduit des procès. Maintenant, concernant le fait que certaines découvertes sont "nouvelles", oui, elles furent faites dans le cadre de plusieurs procès conduits en Allemagne de l'Ouest contre des gardes de Treblinka, Sobibor, Belzec, Chelmno, et, plus récemment, Majdanek." Aucun de ces procès, déclara Hilberg, n'est mentionné dans la brochure. (4-729)

Griffiths lut un long passage à la page 18 de *Did Six Million Really Die?*:

Il a déjà été établi qu'en 1931, d'après un recensement en Pologne, la population juive était de 2.732.600, et qu'après un mouvement d'émigration et

de fuite en URSS, tout au plus 1.100.000 se trouvaient sous contrôle allemand. Ces faits incontestables, cependant, n'ont pas empêché Manvell et Frankl de prétendre qu'il y avait "plus de 3 millions de juifs en Pologne lorsque l'Allemagne a déclenché l'invasion" et qu'en 1942, "ils étaient encore deux millions à attendre la mort" (ibid, p.140). En réalité, de ce million et quelque de juifs qui étaient encore en Pologne, presque la moitié, soit environ 400.000 personnes, furent finalement regroupées dans le ghetto de Varsovie, sur une superficie d'environ 2 miles et demi carrés autour du vieux ghetto médiéval. Les autres avaient déjà été déplacés vers le Gouvernement général de Pologne en septembre 1940. Pendant l'été 1942, Himmler ordonna le déplacement de tous les juifs polonais dans des camps de détention pour être employés comme main d'œuvre dans le Gouvernement général, dans le cadre d'une concentration générale du travail. Donc entre juillet et octobre 1942, plus des trois quarts des juifs du ghetto de Varsovie furent évacués pacifiquement et transportés, sous l'œil de la police juive du ghetto. Comme nous l'avons vu, la déportation vers les camps est supposée avoir abouti à l'"extermination", mais il n'y a absolument aucun doute à partir des éléments disponibles qu'il s'agissait de procurer de la main d'œuvre et de prévenir les troubles. Premièrement, Himmler découvrit lors d'une visite surprise à Varsovie en janvier 1943 que 24.000 juifs enregistrés comme travailleurs dans le secteur de l'armement travaillaient en fait illégalement comme tailleurs ou fourreurs (Manvell & Frank, ibid, p.140). Le ghetto était aussi utilisé comme base pour des incursions subversives de groupes armés dans les parties centrales de Varsovie."

"Bien sûr – déclara Hilberg – ce paragraphe est peut-être l'un de ceux qui contient le plus d'erreurs, d'énoncés faux et d'affirmations complètement dénuées de sens. Vous savez, c'est difficile de commenter, mais je vais essayer. Le recensement de 1931 est incorrectement reproduit ici. Ce n'était pas 2.732.600. C'était au dessus de 3 millions. L'erreur ici est d'attribuer 2.732.600 à 1931 plutôt qu'à un recensement antérieur des années vingt. Donc nous avons ici une erreur qui est peut-être une erreur de bonne foi, mais c'est complètement faux. On affirme qu'"qu'après un mouvement d'émigration et de fuite en URSS, tout au plus 1.100.000 de ces personnes se trouvaient sous contrôle allemand". Je n'ai aucune idée d'où peut bien provenir ce chiffre de 1.100.000. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'il y a un rapport qui indique, avec une assez bonne exactitude, combien de juifs vivaient sous contrôle allemand à différents moments. Nous savons que ce nombre était d'environ deux millions après que la Pologne ait été divisée, c'est-à-dire dans la région ouest de la Pologne en 1939, et nous savons aussi qu'à l'exception de 250.000 qui ou bien réussirent à s'enfuir en URSS ou bien étaient dans l'Armée rouge ou bien furent déportés par les autorités soviétiques, à l'exception de ceux-ci, environ un quart de million, à peu près la totalité de la population juive de Pologne, disons trois millions de personnes, fut prise au piège à l'intérieur des lignes allemandes entre 1939 et 1941. Bref, pas 1.100.000, mais environ trois millions." (4-732, 733).

Griffiths demanda à Hilberg d'expliquer pourquoi il croyait que seulement 250.000 juifs avaient pu s'enfuir en Union Soviétique. Hilberg répondit: "Il y a un rapport, et ce n'est qu'un rapport parmi d'autres, d'un statisticien employé par la SS dont le nom était Korherr. Ce rapport fut fait avec toutes les statistiques rassemblées à la fin de 1942, et un supplément pour trois mois supplémentaires jusqu'à la date du 31 mars

1943. Dans ce rapport des détails sont donnés sur les chiffres de la population juive qui se trouvait sous contrôle allemand dans chaque région. Et nous savons donc combien d'entre eux étaient sous contrôle allemand à chaque période. Mais il y a aussi des chiffres détaillés par district, et pour certaines villes, quelques-uns publiés par le gouvernement allemand, d'autres contenus dans des documents allemands, qui permettent de déterminer assez exactement combien de juifs étaient, en fait, sous contrôle allemand. Et ce sont les chiffres que je vous ai donnés. Maintenant, comment savons-nous combien de personnes ont réussi à s'enfuir en Union Soviétique? Nous ne le savons pas directement. Nous n'avons aucun chiffre venant d'URSS. Nous n'avons que les données récoltées après la guerre auprès des juifs qui réussirent à s'enfuir en URSS et à revenir. Puisque tous ces juifs étaient des citoyens polonais, ils eurent la possibilité de revenir. Ils ne restèrent pas, bien sûr, en Pologne, mais devinrent des personnes déplacées et on en comptait environ 180.000. J'ai dit que peut-être deux cent cinquante mille ont réussi à s'enfuir. Certains de ceux-ci sont morts. Après tout, certains d'entre eux combattirent dans l'Armée rouge, ou d'autres périrent durant leur fuite, mais le total initial devait être d'environ 250.000. Nous savons qu'après la guerre, le nombre de juifs en Pologne qui avaient survécu à l'occupation allemande était extrêmement bas. D'après le rapport Korherr, moins de 300.000 juifs restèrent dans le Gouvernement général, plus 8.000 dans le ghetto de Lodz, plus un certain nombre, pas très important, parfois quelques milliers, à Bialystok, plus une poignée dans la partie orientale de la Volhynie. En mars 1943, les Allemands procédèrent à un recensement, et seulement 202.000 juifs vivaient encore dans le Gouvernement général, ce qui indiquait une nouvelle diminution. Des rapports ultérieurs indiquent que ce déclin s'est poursuivi. Pourquoi 300.000, puis 200.000, puis moins encore? Parce que les Allemands tentaient de garder les travailleurs les plus utiles, ceux qui étaient qualifiés, aussi longtemps que possible, tout en sachant qu'ils disparaîtraient eux aussi un jour ou l'autre. Donc, aussitôt qu'il y avait des Polonais ou des Ukrainiens ou d'autres pour les remplacer, ces juifs qualifiés étaient tués et remplacés par des ouvriers non-juifs. Il y avait donc un procédé méthodique de réduction par assassinat (par balles ou par gazages) en Pologne avec le résultat que pour une population d'avant guerre de 3.350.000 en septembre 1939, le nombre de décès est d'environ trois millions, dans les frontières de 1939." (4-734 à 736).

Hilberg expliqua ce qu'était le Gouvernement général pendant la guerre. "...le Gouvernement général était constitué de cinq districts, le district de Varsovie, le district de Radom, le district de Lublin, le district de Cracovie et le district de Galicie. Il n'incluait pas certains territoires polonais incorporés au Reich allemand, pas plus que certains autres territoires de l'Est qui furent rattachés à l'Ukraine, ou dans le cas de populations russes rattachés à ce qu'on appelait Ostland. Mais le Gouvernement général contenait environ les deux tiers de la population juive. En effet, il contenait peut-être les deux tiers, ou près des deux tiers de la population de la Pologne d'avant-guerre." (4-736).

Griffiths demanda s'il y avait des documents qui indiquaient que des usines ou de lieux de travail qui auraient utilisé la main d'œuvre juive aient existé à Treblinka, Sobibor, Belzec et Chelmno. "Belzec était une installation d'extermination. Il n'y avait pas là de production d'aucune sorte. Treblinka était une installation d'extermination uniquement. Il y avait à côté un camp du même nom, un camp plus petit où une minuscule entreprise de granit était exploitée par la SS. Sobibor était uniquement un camp de la mort où fut établie, à la fin de 1943, une petite manufacture de munitions,

très petite. Chelmno n'avait absolument aucun centre de production de quoi que ce soit. Ces camps étaient extrêmement petits en superficie. Ils étaient utilisés exclusivement pour tuer." (4-737).

Griffiths parla de la page 19 de *Did Six Million Really Die?*, où Harwood parlait de l'insurrection du ghetto de Varsovie:

Après 6 mois d'évacuation pacifique, alors qu'il ne restait que 60.000 juifs dans le ghetto, les Allemands firent face à une rébellion le 18 janvier 1943. Manvell et Frankl admettent que "les juifs impliqués dans cette résistance planifiée avaient depuis longtemps acquis des armes par la contrebande avec l'extérieur, et que des groupes de combattants tirèrent et tuèrent des SS et des gens de la milice qui surveillaient une colonne de déportés." Les terroristes qui prirent part au soulèvement furent aussi aidés par l'Armée polonaise de l'intérieur et le PPR – Polska Partia Robotnicza – le parti communiste des travailleurs polonais. C'est dans ces circonstances que les forces occupantes, comme n'importe quel gouvernement l'aurait fait dans une situation semblable, prirent d'assaut les rebelles terroristes alliés au parti communiste polonais, détruisant au passage les immeubles qui se trouvaient là. Il faut mentionner que le processus d'évacuation aurait continué pacifiquement si des extrémistes n'avaient pas planifié cette révolte qui n'avait aucune chance de succès. Lorsque le lieutenant-général SS Stroop entra dans le ghetto avec des véhicules blindés le 19 avril, il se fit tirer dessus et perdit douze hommes. Les pertes allemandes et polonaises dans la bataille, qui dura quatre semaines, totalisèrent cent un morts. L'entêtement de l'Organisation juive de combat dans l'impasse amena des pertes estimées à 12.000 morts et blessés du côté juif, la majorité des victimes se trouvant prises dans des immeubles en flamme. Au total, cependant, 56.065 habitants furent capturés et déplacés pacifiquement à l'intérieur du Gouvernement général. Plusieurs juifs du ghetto avaient souffert de la terreur imposée par l'Organisation de combat et avaient tenté de dénoncer son état-major aux Allemands.

Griffiths demanda à Hilberg s'il existait des rapports sur ces événements. Hilberg répondit: "Oui, il y a un rapport rédigé par l'officier SS du rang le plus élevé, son nom est Stroop. Il était en charge de l'opération en 1943. Il rédigea un long rapport qui indiquait clairement où les juifs avaient été déportés en 1942. Il déclarait que 310.000 furent déportés à Treblinka, qui est un camp de la mort. Maintenant, concernant la population de ce ghetto en 1942, soixante ou soixante dix mille personnes furent laissées là après ces déportations, la moitié d'entre elles étaient en situation régulière, l'autre moitié était plus ou moins composée de clandestins. Les personnes déclarées travaillaient à la production. En janvier, six à sept mille autres personnes furent déportées. L'action qui commença ensuite visait à liquider ce qui restait du ghetto, mais ce n'était qu'un reste" (4-738).

Griffiths demanda si Stroop avait pu donner un chiffre de 56.065 dans son rapport. Hilberg répondit: "Oui, il l'a fait. C'est le chiffre qu'il donne pour les juifs morts" (4-741). Donc lorsqu'Harwood parlait de déplacer pacifiquement ce nombre du Gouvernement général, de quoi parlait-il? "En fait, ce passage est un pur mensonge puisqu'il convertit des données pour des gens morts en données pour des gens vivants. Et la seule affirmation vraie dans tout ce paragraphe est que l'assaut commença le 19

avril, et que Stroop fit effectivement état dans son rapport de pertes se montant à cent un hommes, seize tués et quatre-vingt-cinq blessés. Tout le reste ici est complètement faux." (4-741).

Hilberg déclara qu'il avait examiné d'autres documents qui indiquaient où les juifs de Varsovie avaient été amenés. "En Allemagne, comme je l'ai mentionné, il y eut un procès des gardes de Treblinka, c'est-à-dire des gens qui servirent dans les rangs des gardiens de ce camp et les dirigeants de celui-ci. Il y a, en effet, un grand nombre de témoignages dans les transcriptions concernant l'arrivée des juifs du ghetto de Varsovie à Treblinka." (4-742)

Hilberg avait aussi étudié les documents relatifs aux transports ferroviaires. Ceux-ci étaient particulièrement intéressants à ses yeux et jouaient un "rôle très important" dans son étude sur l'Holocauste, "parce que en dépit de la relative rareté de ces documents portant sur les mouvements des trains, ceux-ci lèvent le voile sur la stratégie des organismes allemands chargés de la déportation, par exemple pourquoi les camps situés en Pologne se trouvaient là où ils étaient. La réponse est que les Allemands, c'est-à-dire la Gestapo, en tant qu'expéditeur, la police de sécurité (l'élément le plus important de la Gestapo) et la police avaient à payer à la compagnie des chemins de fer pour chaque transport de juifs, le tarif d'un aller simple en troisième classe pour chaque personne, en fonction du trajet. Plus le voyage était long, plus la facture était élevée. Il était donc dans l'intérêt de l'organisme chargé de ces déportations de rendre ces voyages aussi courts que possible et d'établir les camps de la mort là où se trouvait le plus grand nombre de juifs. Le voyage de Varsovie à Treblinka par exemple est relativement court. Cela veut dire que le coût était raisonnable. Ce coût était financé par la vente de vêtements et de biens, l'argent ayant appartenu à ceux qui étaient gazés, et c'étaient donc les juifs morts qui payaient la facture sur leurs biens. Ce fut rapporté par un officier SS. C'est clairement dit dans un rapport de fin d'opération, par un homme chargé de récolter et de vendre les derniers biens des morts, les effets personnels des gens qui avaient été récupérés dans les camps de la mort. Tout ce qui pouvait être revendu l'était et tout l'argent qu'on pouvait en tirer servait à amortir les coûts des opérations de mort, y compris les transports et le coût des camps. Le surplus était versé au budget du Reich. Ces opérations devenaient une source de revenus pour le Reich. C'est comme ça que les choses se passèrent. Ces états des mouvements des trains montrent qu'à l'évidence ces déportés devaient être comptés pour la simple raison qu'un paiement devait être fait pour le transport de chacun. Le décompte était nécessaire pour des motifs financiers. C'est très révélateur de ce qui se passa là-bas. Un grand nombre de trains allèrent vers de petits camps comme Treblinka et Sobibor qui, sur la carte, sont des villages, des endroits où vivaient quelques centaines de personnes, et vous découvrez soudain que des centaines de milliers de gens vont dans ces endroits munis d'un aller simple, et les trains s'en retournent vides... C'est ce que les documents indiquent" (4-743 à 745).

Griffiths mentionna ensuite la page 28 et la description des travaux de Paul Rassinier.

Sans aucun doute la plus importante étude basée sur des fondements véritables concernant cette question fut menée par un historien français, le professeur Paul Rassinier. L'aspect remarquable de son travail tient en grande partie au fait que Rassinier fut déporté et eut à vivre dans le système concentrationnaire nazi, mais aussi qu'étant un intellectuel socialiste et anti-nazi de longue date, il

n'avait certainement pas de raison de soutenir Hitler et le national-socialisme. Faisant preuve d'un courage et d'un souci de la vérité exemplaire, Rassinier passa le reste de sa vie à poursuivre ses recherches pour réfuter le mythe des six millions et la légende du diabolisme nazi, jusqu'à sa mort en 1966.

Hilberg avait lu la traduction allemande du livre de Rassinier mais ne l'avait jamais rencontré ni n'avait eu de correspondance avec lui. Griffiths demanda à Hilberg de commenter la méthode utilisée par Rassinier dans son travail. "Je résumerais ça en un seul mot – déclara Hilberg – de la fabrication... Simplement parce que Rassinier va dire que ceci ou cela est arrivé, et adjoindre des données à ses opinions gratuites. Il affirme que ceci ou cela n'est pas arrivé, en dépit des preuves, et il fournit des chiffres pour soutenir ce qu'il a dit" (4-746, 747).

Griffiths lut un extrait de la page 29 du pamphlet:

A l'aide de cent pages de statistiques passées au crible, le professeur Rassinier conclut dans *Le Drame des Juifs européens* que le total des pertes juives durant la seconde guerre mondiale ne pouvait avoir excéder 1.200.000, et il nota que ce chiffre avait été accepté comme valide par le Centre mondial de documentation juive contemporaine de Paris. Cependant, il regardait ce total comme la limite supérieure, et renvoyait à une estimation plus basse, 896.892 victimes, dans une étude sur le même problème menée par le statisticien juif Raul Hilberg. Rassinier ajouta que malgré cela, l'État d'Israël continue de réclamer des compensations pour six millions de morts, chacune de celles-ci représentant une indemnité de 5.000 marks.

Hilberg déclara que "la seule chose vraie dans ce paragraphe, c'est que mon nom est bien Raul Hilberg." Hilberg dit qu'il n'était pas statisticien. Il n'avait jamais donné une estimation de 896.892: "Pas dans mon livre, ni dans aucune autre de mes publications, ni dans aucune affirmation non publiée que j'aurais faite." Hilberg pensait que ce chiffre pouvait provenir "d'un calcul, si nous pouvons appeler cela un calcul, fait par Rassinier dans lequel il prenait deux colonnes. La première était la population juive en 1939, la deuxième la population en 1945, ajustée selon plusieurs critères comme les migrations et les pertes humaines dues à la guerre. Il n'a pas soustrait la dernière colonne de la première. Il a soustrait une colonne de l'autre, ce qui lui donnait un total de 5,4 millions... Et alors il a décidé de changer ce nombre de façon à le rendre plus acceptable, et il en a déduit plusieurs chiffres provenant de son imagination, des nombres qu'il a concoctés, pour arriver à un total, le sien et non le mien, de 896.892. Ici, on m'attribue ce chiffre." (4-748, 749).

Hilberg indiqua que ses calculs sur les pertes juives durant l'Holocauste donnaient en fait un chiffre de plus de cinq millions. "J'ai détaillé ce calcul, particulièrement dans ma seconde édition. Je peux répartir les décès par cause. Je peux les répartir par lieu, et maintenant je peux même les répartir par période, par an... Je dirais que pour ce chiffre arrondi à 5,1 millions dans laquelle la définition de "juif" est la même que celle qui fut adoptée par les Allemands, on peut estimer jusqu'à trois millions les morts dans les camps. La grande majorité de ceux-ci furent gazés, bien sûr, mais plusieurs centaines de milliers dans ces camps furent abattus ou moururent de privations, de faim, de maladie et ainsi de suite. Et il y eut 1,3 ou 1,4 millions de gens qui furent abattus de façon systématique dans des opérations telles que celles menées

par les *Einsatzgruppen*, mais pas exclusivement. Des juifs furent abattus de cette façon surtout en URSS, mais aussi en Galicie, en Serbie et dans d'autres régions. D'autres moururent aussi en raison des conditions qui existaient dans les ghettos, et ces données peuvent aussi être chiffrées parce que le rapport Korherr donne des chiffres à propos de ces décès, et parce que les Conseils juifs qui administraient ces ghettos devaient envoyer des rapports aux autorités allemandes. Nous avons ces rapports qui indiquent les taux de mortalité mensuels dans des ghettos comme celui de Varsovie, qui était le plus grand, et celui de Lodz, qui était le deuxième. Nous avons aussi des données sur Lvov, qui était le troisième ghetto, par ordre d'importance numérique. Donc nous avons une très bonne idée des taux de mortalité qui, durant la pire période, en 1941, étaient de 1% par mois" (4-749 à 751).

Séance du 16 janvier 1985

Griffiths demanda à Hilberg de commenter le paragraphe suivant de la brochure (page 30):

Contredisant ce chiffre de neuf millions de juifs en territoire occupé par l'Allemagne qui a été mis en avant lors des procès de Nuremberg et celui d'Eichmann, il a déjà été établi qu'après une émigration massive, environ trois millions de juifs vivaient en Europe, Union Soviétique exclue. Même si l'on compte les juifs russes prétendument sous la coupe nazie (la majorité des juifs russes furent évacués avant l'arrivée des Allemands), le chiffre total n'excède probablement pas quatre millions. Le statisticien de Himmler, le docteur Richard Korherr, et le Centre mondial de documentation juive contemporaine donnent les chiffres de 5.550.000 et 5.294.000 au moment où l'emprise territoriale allemande était à son maximum, mais ces deux chiffres incluent les deux millions de juifs des états baltes et de la Russie occidentale sans même tenir compte du nombre important de ceux qui furent évacués avant l'arrivée des Allemands."

Hilberg déclara que Richard Korherr, mentionné dans la brochure, était le statisticien en chef de la SS et de la police. "Le rapport Korherr – dit Hilberg – s'étend sur quelque chose comme dix, douze pages, plus les appendices. C'est un rapport rempli de chiffres." Selon Hilberg, les chiffres cités par Harwood n'ont aucune ressemblance avec ce qu'il y a dans le rapport Korherr. "Il est évident qu'ils sont tirés hors de leur contexte et qu'ils sont inexacts" (4-755, 756).

Griffiths lut le haut de la colonne suivante dans la brochure:

Il est très significatif, par conséquent, que le Centre mondial de documentation juive contemporaine à Paris affirme maintenant que seulement 1.485.292 juifs sont morts au total pendant la deuxième guerre. Et bien que ce chiffre soit certainement surestimé, on voit au moins qu'il n'a aucun rapport avec le chiffre légendaire de Six millions.

Hilberg ne connaissait aucune organisation nommée Centre Mondial de Documentation Juive Contemporaine à Paris et doutait que celui-ci existe, "mais il est possible que la référence ici concerne un centre à Paris qui a un nom similaire, mais ce centre n'a jamais publié, à ma connaissance, de chiffre donnant 1.485.292 de juifs

morts, toutes causes confondues, durant la deuxième guerre." Le centre à Paris était le Centre de Documentation sur le Judaïsme Contemporain. [En fait, le "Centre de documentation juive contemporaine. Hilberg n'est pas plus précis que Harwood. NDT] "Ce n'est pas du tout un centre mondial. C'est une petite organisation de recherche et pour ce que je connais de leurs publications, ils n'ont jamais publié de chiffre qui soit proche de ces 1.485.000." (4-756,757)

Griffiths revint à *Did Six Million Really Die?*, et lut un extrait de la page 30:

Sans aucun doute, plusieurs milliers de juifs moururent lors de la deuxième guerre mondiale, mais cela doit être replacé dans le contexte d'une guerre qui coûta la vie à des millions de victimes innocentes des deux côtés. Pour remettre les choses à leur place, par exemple, il doit être mentionné que sept cent mille civils russes moururent durant le siège de Léninegrad, et qu'un total de deux millions cinquante mille civils allemands furent tués dans les bombardements alliés et les déplacements forcés de population après la guerre. En 1955, une autre source neutre suisse, *Die Tat* de Zurich (19 janvier 1955), dans une étude des pertes totales de la seconde guerre fondée sur les données de la Croix-Rouge, donnait les pertes "pour les victimes persécutées à cause de leurs opinions politiques, de leur race ou de leur religion dans les camps de concentration entre 1939 et 1945", et le chiffre s'établissait à 300.000. Ceux-ci n'étaient pas tous juifs, et ce chiffre semble être l'estimation la plus correcte.

"En ce qui concerne ce passage, – dit Hilberg – je ne connais aucune statistique de ce genre en provenance de la Croix-Rouge ou d'ailleurs d'aucune autre organisation. Je ne sais pas s'il a inventé cette donnée ou s'il l'a prise dans cette publication dont je n'ai jamais entendu parler." (4-758, 759)

Griffiths demanda à Hilberg de donner son opinion sur le nombre de membres du corps enseignant effectuant des recherches sur l'Holocauste. Hilberg déclara: "Il y a, sans aucun doute, beaucoup de chercheurs encore en vie ou assez jeunes travaillant sur ce sujet aux Etats-Unis, ou ici au Canada, en Allemagne de l'Ouest, en Israël, ou dans d'autres pays. Ce n'est pas un groupe très nombreux mais il y a plusieurs dizaines de chercheurs... Je peux vous donner des noms sans vous affirmer qu'il s'agit des chercheurs les plus éminents... En Allemagne de l'Ouest se trouve ce qui est probablement le groupe le plus nombreux de recherche sur l'Holocauste. Un jeune chercheur, [Uwe Dietrich] Adam, une personne un peu plus âgée, Helmuth Krausnick, qui incidemment, bien qu'étant au ministère des affaires étrangères allemand durant la guerre, est très objectif et compétent en matière d'Holocauste. Il est le co-auteur d'un livre de plusieurs centaines de pages sur les *Einsatzgruppen* SS et l'Holocauste. En France le chercheur le plus éminent est Léon Poliakov. Aux Etats-Unis, sur la côte ouest, Christopher Browning. Au Canada, à l'université de Toronto, le professeur Marrus au département d'histoire. Sur la côte ouest, en Colombie britannique, le professeur Conway au département d'histoire. En Israël, naturellement, il y a plusieurs historiens, le professeur Bauer, le professeur Gutman. Je ne vous donne pas les noms de tous. Je tente de mentionner les noms qui me viennent à l'esprit pour plusieurs pays. Ces gens ont tous publié, et continuent de le faire. De temps à autre les journaux publient des comptes rendus de ces publications. Le plus récent est celui d'un chercheur anglais, Gerald Fleming." (4-759, 760)

Griffiths demande à Hilberg si parmi ces chercheurs il s'en trouvait pour mettre en cause le fait que des millions de juifs, cinq à six millions, avaient été assassinés par les nazis. "Non, – répondit Hilberg – il n'y a aucune remise en question de cette sorte" (4-761). Lorsqu'il débuta ses recherches en 1948, il n'y avait pas beaucoup de chercheurs dans le domaine. "A vrai dire, je me croyais seul. Mais alors que je me mettais à la tâche, le professeur Poliakov travaillait en parallèle à Paris, et M. Reitlinger travaillait en Angleterre, Je n'étais pas au courant et je ne les connaissais pas à cette époque-là." (4-762)

Griffiths conclut son interrogatoire en demandant à Hilberg s'il était membre d'une conspiration ou d'une fraude pour falsifier les données sur la tragique extermination des juifs. Hilberg répondit: "Je comprends la question. Je ne suis pas membre d'une conspiration, pas plus que les gens qui font des recherches dans le domaine ne sont membres d'une telle chose. Ils ne font pas leurs travaux dans le but de justifier des résultats à l'avance et ne participent pas à une supercherie" (4-764).

II

Le contre-interrogatoire d'Hilberg, témoin de l'accusation, par l'avocat de la défense, Douglas Christie

L'avocat de la défense Douglas Christie commença le contre-interrogatoire de Hilberg et lui demanda s'il avait critiqué *Did Six Million Really Die?* parce qu'on n'y trouvait aucune note de bas de page. Hilberg répondit: "Et bien, je ne veux pas dire que chaque publication devrait avoir notes de bas de page à tout prix, mais lorsqu'il y a des allégations du type de celles qu'on retrouve dans cette brochure, qui sont en contradiction aussi flagrante avec ce que nous savons, on est en droit de demander à trouver les références aux sources sous forme de notes, afin de pouvoir vérifier les informations à la base" (4-764).

J'ai simplement signalé le fait que vous aviez critiqué la brochure en disant qu'elle n'avait pas de références, – dit Christie. C'est ce que vous avez dit, oui ou non?

Hilberg répondit: "Dans le cadre de la réponse que je viens de vous donner, votre interprétation est correcte." (4-765)

Et n'est-il pas vrai – demanda Christie, que dans vos affirmations d'hier et d'aujourd'hui, des affirmations couvrant beaucoup de choses, vous n'avez pas vous-même produit un seul document pour étayer vos propos?

"J'ai fait mention de ces documents de façon verbale, orale. La présentation des documents sous forme de feuilles, de dossiers, relève d'une décision du gouvernement, vous devez le savoir en tant qu'avocat. Ce n'est pas à moi de présenter des documents à un tribunal. Je ne suis qu'un témoin qui vient expliquer ce qu'il sait", déclara Hilberg.

Alors vous tomberez d'accord – dit Christie – sur le fait que votre réponse est "non" et que c'est parce que la Couronne ne vous a pas demandé de présenter ces documents. Est-ce là votre témoignage?

"De la façon dont vous avez reformulé la chose, je pourrais dire oui en gros mais je préfère m'en tenir aux termes que j'ai utilisés." (4-765)

Je veux être bien sûr de comprendre vos propres termes – dit Christie. Très simplement, vous n'avez pas, que ce soit par vous-même ou par le biais d'une décision du parquet, produit le moindre document pour étayer vos dires. Est-ce vrai?"

Hilberg répliqua: "Je n'ai pas présenté de papiers, et je ne crois pas que ce soit mon rôle, mais j'ai mentionné oralement des documents."

Oui, déclara Christie, vous avez mentionné l'existence de centaines d'ordres et des centaines de documents relatifs aux transports ferroviaires, mais vous n'avez pas donné un seul exemple précis. L'avez-vous fait?

"Je vous ai donné des exemples verbaux, en laissant de côté les cotes de ces documents. Et, si vous le désirez, vous pouvez vérifier celles-ci dans un livre que j'ai écrit. Beaucoup d'entre elles s'y trouvent."

Hilberg confirma avoir déclaré que sa méthode était celle d'un empiriste et qu'il avait tenté de trouver comment, mais non pourquoi, six millions de juifs avaient été tués. Christie fit remarquer à Hilberg qu'à aucun moment il n'avait cherché à savoir si six millions de personnes avaient effectivement été tués.

Hilberg répondit: "La méthode empirique implique que l'on commence par poser des bases de départ au sujet de ce qui est arrivé. Dans mon cas, ces éléments initiaux furent fondés sur un examen rapide de la documentation relative à ces événements. Par "examen rapide", je ne veux pas dire un ou deux documents mais plutôt une étude sur plusieurs mois de la documentation disponible alors. Avant même d'avoir dit un seul mot en public ou d'avoir écrit ou publié quoi que ce soit, je me suis dit: regardons cette pile de documents pour voir ce qui s'est passé. Le quoi et le comment sont la même chose et c'est par cette méthode que j'ai procédé pour dresser un tableau, étape par étape, détail après détail. Je ne peux pas dire que toutes mes impressions de départ étaient à 100% correctes, mais le fait de l'Holocauste s'est trouvé confirmé maintes et maintes fois" (4-768).

Christie déclara que tout ce qu'il voulait était une réponse simple à ses questions de telle façon qu'une personne ordinaire comme lui puisse la comprendre. Je vous ai demandé si votre méthode consistait à trouver comment ces choses se seraient produites, et non pas pourquoi elles se seraient produites. Etes-vous d'accord?

"C'est exact" dit Hilberg.

"Je vous ai demandé si vous aviez jamais fait l'effort pour déterminer si six millions de personnes étaient réellement mortes et votre réponse a été que vous avez déterminé ce qui s'était passé en procédant à un examen rapide des données disponibles. C'est bien cela?"

"Ceci afin de décider pour moi-même, et moi-même seulement, si je devais investir mon temps, et par la suite toute ma vie, dans l'étude de cette question... Qui voudrait passer sa vie à étudier quelque chose qui ne s'est pas produit?" – dit Hilberg. Il confirma qu'il avait "pris comme point de départ" le fait que 6 millions étaient morts: "Cela pourrait s'appeler une présomption. On peut trouver là matière à objection. Elle pouvait être réfutée. Elle pouvait être abandonnée si des preuves venaient à la détruire" (4-769).

Hilberg confirma qu'il avait donné son opinion sur un large éventail de sujets liés aux camps de concentration et ce qu'il appelait les camps de la mort: "Je me suis fait des opinions", dit-il (4-770).

Avez-vous déjà visité Bergen-Belsen? demanda Christie.

"Non" dit Hilberg.

Avez-vous visité Buchenwald? demanda Christie.

"Non."

Avez-vous visité Dachau? demanda Christie.

"Non, je ne l'ai pas visité. Je peux vous dire, afin de vous épargner des questions, que je n'ai visité que deux camps: Auschwitz et Treblinka." (4-771)

Hilberg déclara qu'il y avait trois camps à Auschwitz, le premier appelé Auschwitz, le deuxième Birkenau et le troisième Monowitz. Ils sont parfois appelés Auschwitz I, II et III. Hilberg avait visité Auschwitz et Birkenau, pas Monowitz (4-771).

Hilberg avait visité Auschwitz et Birkenau une fois et Treblinka une fois en 1979 après avoir écrit son premier livre (4-772).

"Donc vous avez écrit un livre sur un lieu précis avant même de l'avoir visité", suggéra Christie.

"J'ai écrit un livre en me fondant sur des documents – dit Hilberg... Je n'ai pas écrit un livre sur cet endroit. J'ai écrit un livre à propos d'un événement pour lequel cet endroit est mentionné, à maintes reprises il est vrai".

Hilberg confirma qu'il avait écrit un livre sur ce qui s'était passé dans un endroit avant de s'y rendre en se fondant uniquement sur des documents. (4-773)

Vous êtes d'accord, dit Christie, sur le fait que vous avez écrit un livre avant même de vous rendre à l'endroit sur lequel vous écriviez?

"C'est exact" dit Hilberg.

Vous êtes allé à Auschwitz une fois, – dit Christie – combien de temps y êtes vous resté?

"Une journée" répliqua Hilberg.

Et Birkenau?

"C'était le même jour".

Et à Treblinka?

"C'était un autre jour" – dit Hilberg.

Hilberg confirma qu'il avait passé environ une journée à Treblinka, et peut-être une demi journée à Auschwitz et une demi journée à Birkenau. (4-774)

Hilberg avait trouvé "une chambre à gaz, en bonne condition mais partiellement reconstruite, à Auschwitz I... A Auschwitz I il n'y avait qu'une chambre à gaz, il n'y en a jamais eu plus d'une à ma connaissance, à Auschwitz I" (4-774).

Cette connaissance était fondée sur des documents, selon Hilberg. "J'ai étudié les documents... y compris ceux du service de construction et je savais donc, plusieurs années avant de me rendre à Auschwitz, qu'il y avait une chambre à gaz dans la partie la plus ancienne du camp et que celle-ci fut utilisée préalablement à l'installation d'autres chambres à gaz à Auschwitz II, connu sous le nom de Birkenau." (4-775)

A Birkenau, deux chambres à gaz furent installées en 1942, déclara Hilberg. Il savait cela sur la base de documents, pas d'observations... Ce qu'on a appelé les maisons en bois, les "bunkers", furent établis à Birkenau. C'était des structures temporaires. Il n'y avait pas de crématoires dans ces bâtiments. Les corps étaient en premier lieu enterrés, puis par la suite ils furent exhumés et incinérés... Il fallut plusieurs mois pour construire quatre structures massives qui ne furent disponibles qu'en 1943. Ces quatre bâtiments sont numérotés 1, 2, 3 et 4. Ces bâtiments contenaient des chambres à gaz ainsi que des fours crématoires." (4-776, 777)

Alors, avez-vous vu ces chambres à gaz le jour où vous étiez là-bas? – demanda Christie.

"Ce que j'ai vu là-bas, ce sont des ruines – dit Hilberg.

Christie montra un plan et demanda à Hilberg s'il s'agissait d'un plan d'Auschwitz I.

"Ceci ressemble à ce que j'ai vu à Auschwitz I – répondit-il, puis il ajouta – Il n'y a pas de légendes sur ce plan."

Christie accorda qu'il ne se trouvait aucune légende écrite sur le plan. Y a-t-il quelque chose sur ce plan qui vous semble différent de ce que vous avez vu là-bas? demanda Christie.

"Bien, vous me montrez le plan d'un bâtiment et ce qui se trouve autour et je ne me suis pas promené là-bas avec un plan semblable pour vérifier, mais je ne vois aucune différence discernable avec ce que je me rappelle avoir vu là-bas."

Avez-vous déjà vu un plan d'un bâtiment d'Auschwitz I auparavant? demanda Christie.

"Oui, bien sûr" dit Hilberg.

Est-ce qu'il différerait de ce que je vous montre aujourd'hui?

"Non, ça y ressemblait. Il se pourrait que ce soit le même que celui que j'ai vu auparavant, mais il faudrait que j'aie les deux documents en face de moi pour le certifier. Je voudrais dire aussi qu'il y a documents et documents. Si vous me montrez des plans, des photographies, des diagrammes, je n'ai pas la même compétence pour les analyser que celle que j'ai pour des documents formés avec des mots" (4-777, 778).

Hilberg déclara qu'il acceptait le document comme une description exacte du camp "dans les limites que je viens de tracer, c'est-à-dire, je ne peux pas donner une certitude aussi grande que je le pourrais avec un document écrit. Ce plan ressemble beaucoup, en effet, à ce que j'ai vu auparavant" (4-778; plan d'Auschwitz I présenté comme pièce F).

Christie demanda à Hilberg s'il se rappelait avoir dit devant la cour le jour précédent que le chiffre de 56.065 dans le rapport Stroop était une donnée concernant des "juifs morts", et s'il désirait changer son propos maintenant.

"Ce chiffre se rapporte aux juifs morts" dit Hilberg. Christie montra le rapport Stroop tel qu'il fut transcrit devant le Tribunal militaire international à Nuremberg (IMT, document 1061-PS) et déclara que le chiffre de 56.065 n'était accompagnée d'aucune mention comme "tués".

"Ils disent anéantis, *vernichten*" répondit Hilberg.

"Cela veut dire "anéantir" selon vous, dit Christie.

"J'oserais dire que c'est la bonne traduction pour quiconque est familier avec la langue allemande, et c'est ce qui est écrit dans n'importe quel dictionnaire," répondit Hilberg. (4-779 à 781)

Christie rappela à Hilberg que le jugement du Tribunal Militaire International ne correspondait pas à son interprétation. Christie lut un extrait de la page 494 du jugement:

Stroop nota que son action à Varsovie élimina "un total prouvé de 56.065 personnes. A cela nous devons ajouter le nombre de ceux qui furent tués par les explosions, le feu, etc, nombre qui reste indéterminé."

Christie souligna pour Hilberg le fait que le jugement utilisait le mot "éliminer" et non "anéantir".

"Ma seule réponse est que, dans le jugement, le terme "éliminé" a pu être utilisé comme synonyme de "anéanti", parce que le mot allemand *vernichten* ne laisse aucun doute. Ce n'est pas un mot ambigu. Ce mot veut dire "anéantir" déclara Hilberg (4-781 à 784).

Christie demanda à Hilberg s'il connaissait l'historien Hugh Trevor-Roper. Hilberg déclara qu'il ne connaissait pas personnellement mais savait qu'il s'agissait là d'un historien britannique qui avait publié plusieurs ouvrages sur le sujet. (4-784) Trevor-Roper avait écrit l'introduction d'un livre intitulé *A Pictorial Story of the SS, 1923-1945* (Une histoire en images de la SS) par Andrew Mollo dans laquelle il avait écrit:

"Les pertes juives se chiffèrent à plusieurs milliers de gens ensevelis sous les décombres, 57.000 prisonniers, 22.000 furent envoyés dans différents camps, et entre 5.000 et 6.000 s'échappèrent. Les pertes allemandes furent de 16 morts et 85 blessés."

"Ce n'est pas la description ni le résumé que j'en donnerais" – dit Hilberg. On a là des ambiguïtés et des trous. Les chiffres ne coïncident pas et j'hésiterais à assumer une telle description, puisque nous avons le document original et que nous pouvons faire mieux" (4-785,786)

Hilberg nia que le mot "éliminé" puisse être une meilleure traduction du mot allemand vernichten. Il ajouta, "Des gens étaient pris et abattus alors qu'ils étaient faits prisonniers, et cela veut dire anéantissement, ou encore ils étaient envoyés à Treblinka, où ils étaient gazés, ce qui signifie bien "anéantissement"... ils étaient envoyés à Lublin pour être anéantis." (4-786)

Vous avez donc interprété les mots comme étant anéantir, pas au moment même, mais plus tard. Est-ce exact? demanda Christie.

"Partiellement au moment même, partiellement dans les assassinats ultérieurs," dit Hilberg.

Christie mentionna que dans son témoignage précédent, il affirmait que les 56.065 étaient décrits dans le rapport Strop comme des "juifs morts", mais que maintenant il l'interprétait cela comme voulant dire que certains d'entre eux avaient été tués à Treblinka.

Hilberg répondit par la négative. "Ce n'est pas ce que j'ai déposé hier ou avant-hier. Dans la brochure, et c'est le centre du sujet, le nombre était mentionné comme étant vivants alors, plus tard et après la guerre peut-on présumer... c'est mon interprétation de ce qui est dans la brochure, et c'est l'essence de ce qui y était dit." (4-787)

Christie suggéra de revenir à *Did Six Million Really Die?* pour voir exactement ce qui était dit. Hilberg admit qu'il était vrai, comme il était dit dans le pamphlet, que des gens dans le ghetto avaient ouvert le feu sur les forces armées commandées par le Lieutenant-General SS Strop lorsque elles étaient entrées dans le ghetto le 19 avril (4-788, 789).

Connaissez-vous le droit britannique et américain de la guerre terrestre? demanda Christie.

"Je suis familier avec le droit international de la guerre terrestre." dit Hilberg. "Si vous voulez parler spécifiquement du droit américain ou britannique, je ne suis pas certain de ce que vous entendez par "connaître". Je pourrais dire que je le connais plus ou moins. Je ne pourrais dire que je le connais ou que l'ignore totalement." (4-788,789)

Hilberg admit qu'il connaissait les règles de conduite de la guerre terrestre en ce qui concerne les représailles contre les partisans ou ceux qui ouvraient le feu en territoire occupé contre des soldats en armes. (4-790).

N'est-il pas vrai, dit Christie, qu'après la capitulation de l'Allemagne, les mêmes règles de représailles furent instaurées par les britanniques et les américains?

"Je n'ai connaissance de rien de tel, " répondit Hilberg.

Vous n'êtes donc pas au courant de la menace de tuer 50 allemands pour chaque soldat américain tué?, demanda Christie.

"Pardonnez moi," dit Hilberg, "mais c'est la première fois de ma vie que j'en entends parler."

Hilberg admit qu'il était vrai, que, comme le décrivait la brochure, Stroop avait été accueilli par des tirs et qu'au cours de la bataille subséquente de 4 semaines, les pertes allemandes et polonaises totalisèrent 101 tués ou blessés. (4-791)

Christie lut un autre extrait de la brochure, page 19:

"La résistance opiniâtre de l'Organisation juive de combat amena des pertes qui ne peuvent pas être mesurées exactement mais peuvent être estimées à 12.000 pour les juifs."

"Le terme "pertes" ici est un peu ambigu.", dit Hilberg. "En d'autres termes, comparez les chiffres, 101 morts et blessés du côté allemand et alors, que l'on prenne 12.000, 56.000 ou 70.000, est-ce proportionné?... Le terme "Pertes" implique "tué" ou "blessé au combat"."

Vous ne pensez pas qu'il y eut des combats dans le ghetto à ce moment-là?, demanda Christie.

"Ce que je pense c'est qu'en aucun cas il n'y eut 12.000 ou 15.000 ou 50.000 combattants juifs. Je connais bien les sources, et j'ai parlé à certains habitants qui ont survécu à cette bataille en se cachant et ainsi de suite, et l'estimation, mon estimation est de 1500 combattants du côté juif, ce qui est une estimation élevée, très élevée. J'ai depuis vu dans le livre de Gutman une estimation de 750. C'est un chercheur très informé qui, en fait, se trouvait sur place." (4-792,793)

Donc vous essayez d'expliquer pourquoi il n'y a pas eu 12.000 pertes, est-ce cela? demanda Christie.

"Je dis qu'il est erroné de parler de "perte" lorsqu'une vieille femme, un enfant désarmés se font abattre, parce que ce mot implique, dans ce contexte, un combat, que cette personne s'est fait tirer dessus parce qu'elle a elle-même tiré." répondit Hilberg.

Hilberg admit que les tactiques de la guérilla impliquaient que des gens pouvaient tirer à partir de bâtiments sans annoncer leur présence: "Oui, je connais ce fait. J'ai été soldat."

Si 1.500 partisans armés sont terrés dans des bâtiments, demanda Christie, comment pouvez vous déterminer qui sont les partisans et qui sont les civils? Comment pouvez vous le deviner?

"Ce n'est pas facile à déterminer," dit Hilberg, "mais je dirais que la décision de "nettoyer le ghetto" avait été prise par les Allemands bien avant le début des opérations, avec comme projet de liquider ce ghetto en totalité... Cela se trouve en partie dans le rapport Stroop. Cela se trouve en partie dans d'autres documents."

Christie déclara à Hilberg que nulle part dans le rapport Stroop il n'était question de liquider la population entière du ghetto de Varsovie.

"Je ne peux que lire le rapport dans sa totalité", dit Hilberg (4-793, 794).

Christie lui fit indiquer que le rapport se trouvait sous ses yeux et lui demanda de trouver le passage qui parlait de la liquidation des gens du ghetto.

"A la page 635," dit Hilberg, "... On parle d'une action importante qui doit durer trois jours pour déplacer de force, est-il dit, les entreprises situées alors dans le ghetto, et, plus loin, le rapport décrit comment cette *Grossaktion*, cette action importante, débuta le matin du 19 avril. L'intention était, en bref, de liquider le ghetto."

Alors, "déplacer", pour vous, veut dire "liquider"?

"Absolument. Par "liquider", j'entends le déplacement physique de tout ce qui se trouvait dans ce ghetto. Pas seulement les gens, mais les entreprises, les machines de ces entreprises. Tout."

Donc "déplacer tout" est ce que vous entendez par "liquider"?, demanda Christie.

"Bon, oui, oui, "déplacer"", dit Hilberg, "les machines devaient être épargnées. Les ouvriers qualifiés, jusqu'à un certain point, au début, devaient être épargnés. Tous les autres devaient être anéantis."

Christie fit remarquer que le mot que Hilberg avait lu dans le rapport était "déplacer".

"C'est exact. Oui, c'est cela..."

Pour moi, cela n'évoque pas l'intention de détruire, dit Christie. Est-ce que vous l'interpréter ainsi?

"Oui," dit Hilberg, "c'est la différence entre nous, voyez-vous, moi j'ai lu des milliers de documents allemands et vous ne l'avez pas fait."

Pour Hilberg, le mot "déplacer" signifiait "déplacer dans certains contextes. Je ne suis pas le seul à connaître ce contexte. J'ai mentionné des collègues et des collaborateurs qui connaissent également ce contexte." Dans ce cas, le mot "déplacer" veut dire "liquidation... Pour englober et les gens et la machinerie... initialement il y avait comme but d'épargner certains ouvriers qualifiés. Ce plan ne fut pas mis en œuvre." (4-794 à 797)

Christie dit qu'il n'était pas intéressé par l'interprétation qu'Hilberg faisait du plan mais par ce que le rapport Stroop en disait et jusque-là, il était clair que celui-ci disait "déplacer le ghetto".

"Bien, en fait le déplacement s'applique en fait aux entreprises," dit Hilberg.

Hilberg admit de nouveau que les Allemands s'étaient fait tirer dessus en entrant dans le ghetto par, estimait-il d'après ses lectures, "au plus 1500 partisans". (4-798)

Avaient-ils des armes à feu? demanda Christie.

"Pour autant que je sache, d'après ce que le rapport Stroop déclare lui-même, il ait possible qu'ils aient eu 3 armes automatiques, une mitraillette, et peut-être 2 autres fusils... Stroop mentionne quelque chose comme 59 fusils saisis. Il n'y en avait pas d'autres. L'armement consistait en pistolets, des explosifs fabriqués sur place, des choses de ce genre. Il suffit d'une petite expérience militaire pour savoir que le total des armes présentes dans le ghetto n'atteignait même pas l'équipement d'une compagnie d'infanterie de l'époque."

Christie suggéra qu'il serait difficile pour un passant de savoir ce qui se trouvait dans un bâtiment.

"Bien, ils en avait une petite idée," dit Hilberg. Mais il admit aussi que les informations, sur le moment, n'étaient pas abondantes." (4-799)

Hilberg admit que ce qui se déroula à ce moment était une bataille, bien qu'il la considérât comme inégale. A son avis, les 12.000 victimes furent, "si je peux m'exprimer simplement, assassinées."

Christie fit remarquer à Hilberg que des gens qui tiraient sur des soldats à partir d'immeubles étaient soumis aux règles de la guerre terrestre et n'avaient pas le statut de prisonniers de guerre.

"Je le conçois, rétorqua Hilberg. Si l'on entend qu'un soldat doit utiliser la force nécessaire. La "force nécessaire" est limitée."

Christie fit remarquer que ces gens tiraient à partir d'immeubles qui s'écroulèrent lorsque les Allemands tirèrent et les occupants furent enterrés sous les décombres.

"Il y eut aussi des gens qui se rendirent et furent abattus sur-le-champ, un grand nombre," répondit Hilberg. (4-800)

Est-ce vrai? demanda Christie. Y a-t-il quelque chose dans le rapport Stroop qui vous le suggère?

"Oh, je pense que les chiffres et les évaluations mais aussi, si je puis dire, les photographies, puisqu'il y en a beaucoup... montrent ce qui est arrivé. Elles montrent des gens qui se rendent..." dit Hilberg.

Christie rappela que *Did Six Million Really Die?* déclarait que les pertes s'établissaient à 12.000 personnes. Est-ce qu'Hilberg le contestait? Avait-il que plus de 12.000 personnes avaient été tuées?

"Vous mélangez plusieurs choses maintenant," dit Hilberg. "Le chiffre de 12.000 provient de vos sources, et non du document. Il provient de sources qui ne me sont pas familières... Je vous suggérerais, monsieur, que comme je l'ai déjà dit, le terme "pertes" a une certaine connotation... Pour moi dans le contexte d'une bataille le mot pertes' veut dire quelqu'un qui tombe au combat." Hilberg ne voulut pas admettre que

'pertes' voulait simplement dire personnes mortes. (4-801) Selon Hilberg, "Il y a eu une bataille, mais je crois qu'un massacre beaucoup plus important s'en suivit."

Vous pensez, déclara Christie, qu'une force exagérée par rapport aux nécessités du moment fut employée.

"Je vous en prie, monsieur, vous me faites dire ce que je n'ai pas dit... Laissez-moi répondre à ces assertions, qui sont très, très, sérieuses puisque les termes que vous employez suggèrent que la liquidation du ghetto de Varsovie était une 'nécessité', comme si moi-même, je pouvais ou un observateur neutre pouvait considérer cela comme une "nécessité". Je rejette absolument l'idée que l'Holocauste, sans même parler des motivations qui étaient derrière, ait pu être, en totalité ou en partie, "nécessaire". (4-802)

Mais l'affirmation du pamphlet que les pertes étaient de 12.000, est-elle vraie ou fausse?, demanda Christie.

"Je n'accepterais pas ce chiffre de 12.000 hors contexte," répliqua Hilberg, "pas plus que je n'accepte le terme "pertes" pour ce qui s'est passé dans le ghetto de Varsovie pendant le printemps de 1943, lorsqu'on parle d'un si grand nombre."

Christie indiqua que sans vouloir lui manquer de respect il ne comprenait pas sa réponse mais passerait à une autre question à propos du ghetto de Varsovie.

Christie cita la phrase suivante à la page 19 dans *Did Six Million Really Die?*:

"Un total de 56.065 juifs furent cependant capturés et réinstallés pacifiquement à l'intérieur du Gouvernement Général."

Hilberg se porta garant de la fausseté "absolue" de l'information.

Christie demanda à Hilberg s'il ne prenait pas en considération que d'autres sources, comme le livre *Une histoire en images de la SS: 1923-1945*, affirmait que ces gens furent en effet capturés. Après avoir affirmé qu'il n'avait "jamais entendu parler d'Andrew Mollo," l'auteur, Hilberg concéda que "c'est ce qui est écrit dans ce texte." (4-804, 4-805)

Hilberg ne nia pas non plus que le Tribunal militaire international dans son jugement utilisa le mot 'éliminer' plutôt que le mot 'anéantir' pour décrire ce qui était arrivé à ces 56.065 personnes. (4-807)

"Le mot éliminer, dans son sens courant, comporte une certaine ambiguïté. On peut éliminer des gens en les tuant ou par d'autres moyens." dit Hilberg.

Christie suggéra qu'on pouvait éliminer des francs-tireurs en les capturant.

"On peut éliminer de différentes manières," répéta Hilberg. Il croyait que sa traduction du rapport Stroop était plus exacte que la traduction donnée par le tribunal international dans son jugement. Il "aurait préféré une traduction plus exacte, mais on a eu ce qu'on a eu." (4-808)

Christie rappela à Hilberg qu'il avait décidé de définir le mot "déplacer" par "liquider".

"Non, non," dit Hilberg. "Pas le mot. La description entière... parce que le mot "déplacer" dans le rapport est rattaché aux entreprises alors que moi, je parlais de l'entière liquidation du ghetto tout entier."

Est-ce que cela veut dire que pour vous le rapport mentionne le meurtre de tous les gens du ghetto?, demanda Christie.

"Cela veut dire le meurtre de la plus grande partie, oui," dit Hilberg. "... Cela ne veut pas dire le meurtre de chacun. Nous connaissons plusieurs milliers de survivants." (4-809)

D'après Hilberg, "un grand nombre de gens qui ne résistèrent pas furent tués y compris "bon nombre de gens" qui furent tués alors qu'ils se rendaient les mains en l'air." Il admettait ne pas avoir été lui-même dans le ghetto. (4-810)

Combien furent abattus?, demanda Christie.

"Le rapport Stroop mentionne avec quelques détails les totaux, et ils sont là dans ce rapport en face de moi, si vous préférez je vais les lire pour vous."

Je vous ai posé une question spécifique, dit Christie. Est-ce que le rapport Stroop dit combien de gens se sont fait descendre après s'être rendus les mains en l'air?

"Le rapport Stroop indique combien sont été abattus" dit Hilberg. Il ne fait pas de distinction du genre de celle que vous essayez de faire, ceux qui avaient les bras levés et ceux qui ne les avaient pas."

Christie mentionna qu'il n'avait pas fait cette distinction. La distinction avait été faite par Hilberg, bien que celui-ci ne se soit jamais trouvé dans le ghetto, et que le rapport Stroop ne mentionnât nullement que des gens avaient été tués alors qu'ils avaient les mains en l'air.

"Au début de cette section, pour répondre à votre question, j'ai fait référence à la disparité entre les 101 pertes allemandes incluant les morts et blessés, et le nombre à cinq chiffres des pertes juives de l'autre côté," dit Hilberg.

Vous avez dit distinctement que ces 56,065 furent tous tués, n'est-ce pas?, demanda Christie. (4-811)

"Je vous disais, monsieur, que contrairement à cette évacuation pacifique mentionnée dans le pamphlet, tous ces gens étaient morts. Peut-être pas exactement tous, mais plusieurs milliers furent abattus immédiatement, plusieurs milliers furent envoyés à Treblinka, plusieurs milliers furent envoyés à Lublin. A la fin de 1943, à peu près tous ces gens sauf une poignée étaient morts."

Oh, dit Christie, alors maintenant vous dites que ce nombre de 56.065 désigne des juifs morts, qu'en l'espace d'un an ils moururent. Est-ce cela?

"Et bien vous devez vous rappeler que le rapport Stroop fait précisément référence à ce phénomène. En d'autres termes, Stroop, lorsqu'il disait que ces gens étaient transportés à Treblinka, était parfaitement au courant qu'à Treblinka ces gens étaient gazés... Je vous dirais, monsieur, que lorsque Stroop rédigea son rapport dans lequel il utilisait le mot "capturer" et "anéantir", il utilisait le mot vernichten, anéantir, au sujet de ces 56.000, ce qui est à l'opposé de ce qu'on peut trouver dans la brochure, et c'est la seule chose que j'essayais d'expliquer hier."

Christie remarqua de nouveau que Hilberg avait dit que le rapport Stroop mentionnait ces juifs comme des juifs morts. Il n'avait pas dit que cette figure représentait des gens capturés et envoyés à Treblinka où Stroop savait qu'ils allaient mourir.

"Mais," dit Hilberg, "si des questions complémentaires m'avaient été posées j'aurais donné ces réponses complémentaires."

Votre réponse d'alors, dit Christie, indiquait clairement que ce nombre était l'estimation que faisait Stroop des juifs morts à ce moment-là, et non un an plus tard.

"Nous ne parlons pas d'un an plus tard. Nous parlons de 1943... Je n'ai pas détaillé ce nombre de 56.000." dit Hilberg.

Vous m'avez laissé une impression très nette, à moi, au jury, à des gens sensés, que ce nombre désignait des morts, dit Christie.

"Ce nombre désigne des gens qui furent ou bien abattus sur place, ou bien envoyés vers les chambres à gaz ou les camps de la mort, dans deux camps, Treblinka et Lublin. Donc ce que nous discutons est: où furent-ils abattus..."

Christie l'interrompit. Non, la discussion ne porte pas sur le lieu où ils ont été fusillés. La discussion porte sur ce que vous avez dit hier, et sur le sens de ce que vous avez dit hier. Combien de ces 56.000 personnes d'après vous, furent abattues sur-le-champ? demanda-t-il.

"Bien, je dirais environ 12.000," dit Hilberg. (4-813,814)

Pourquoi dites-vous 12.000?, demanda Christie.

"Je n'ai pas dit cela," dit Hilberg.

Si, vous venez de le dire.

"Et bien, vous avez cité *Une histoire en images*, un ouvrage que je ne connaissais pas." dit Hilberg. Dans tous les cas, ajouta Hilberg, ce nombre de 12.000 n'était pas "mon estimation... nous parlons de quelques milliers d'une façon ou d'une autre."

Hilberg continua, "Certaines de ces personnes furent tuées sous les tirs, y compris les tirs d'artillerie allemands, lors de l'action dans le ghetto de Varsovie. Un plus grand nombre de gens furent tués après, dans des districts particuliers ou des bâtiments particuliers. La résistance avait cessé, des gens sortirent des édifices les bras levés.

Plusieurs d'entre eux furent fusillés sur place comme Strop lui-même l'a indiqué dans son rapport." (4-815, 816)

Christie demanda à nouveau si le rapport Strop mentionnait en quelque façon des gens qui auraient été abattus alors qu'ils levaient les mains.

"Il y a une référence à des gens abattus, et malheureusement, dans le document que vous m'avez donné, les passages qui en parlent ne sont pas inclus. Vous m'avez donné un fragment." dit Hilberg.

Vous voulez dire, déclara Christie, que dans d'autres passages du rapport Strop vous vous rappelez avoir vu une mention de gens qui furent abattus en ayant les mains levées?

"Il y avait des chiffres pour les gens abattus," dit Hilberg. "...la signification évidente était que ces gens furent abattus après leur capture... puisqu'on ne fit pas le décompte, comme il le disait lui-même, des gens qui furent ensevelis sous les décombres des édifices." (4-817,818) Le rapport Strop classé comme pièce produite G)

Christie passa ensuite à l'examen de Birkenau et montra à Hilberg un plan du camp. Hilberg constata que le document ressemblait à une description de Birkenau en 1944. Hilberg reconnaissait avec Christie que les marques sur le plan, "K2" et "K3" voulaient dire Crématorium II et Crématorium III et que les deux autres crématoires, IV et V, étaient aussi mentionnés. Christie suggéra que l'endroit situé immédiatement à gauche des Crématorium III, IV et V était l'endroit appelé "Kanada".

"Je ne m'en souviens pas très bien," dit Hilberg, "c'est peut-être exact."

"F" était les bains; est-ce correct? demanda Christie. "Je ne pourrais pas vous dire ce que "F" veut dire. Ce plan ne comporte aucune légende." dit Hilberg.

Christie l'admit mais ajouta qu'il avait compris qu'Hilberg connaissait les lieux pour y être allé.

"J'y suis allé," dit Hilberg, "mais pas avec les plans en main. Ce n'était pas le but." (4-819)

Donc vous ne connaissez pas les plans de Birkenau?, demanda Christie.

"Si, je les connais, mais ne me demandez pas de décrire les bâtiments en dehors des crématoires, qui sont clairement indiqués, et du tronçon de chemin de fer, qui est clairement indiqué."

Je croyais qu'en tant qu'expert, vous connaissiez bien la disposition du camp, dit Christie.

"Je connais suffisamment bien les bâtiments pour les buts visés, et si j'ai besoin des plans, je les ai sous la main, mais ils ne sont reproduits dans aucun de mes travaux, dans mes livres et si je fais référence à ces plans des bâtiments, je les ai avec la légende en allemand," dit Hilberg.

Christie fit remarquer que sans la légende, Hilberg semblait incapable d'identifier les lieux.

"Bien, je suis capable d'identifier les parties nécessaires, considérables, importantes du camp," dit Hilberg. "Vous me posez des questions sur les endroits adjacents, et je ne veux pas, sous serment, déclarer que c'est une certitude. Cela peut ne pas être le cas." (4-820)

Christie pointa un endroit à l'est de la ligne de chemin de fer. Était-ce le camp des femmes?

"Maintenant vous m'interrogez sur les blocs individuels de ce camp particulier," dit Hilberg. "...Je crois que c'est bien ça, mais je n'en suis pas absolument certain, de mémoire."

Christie suggéra que le bloc 'A' figurant sur les plans était un bloc de quarantaine.

"Il y avait un bloc de quarantaine, oui." dit Hilberg.

Savez-vous où il était situé?, demanda Christie.

"Non," admit Hilberg. "Je peux vous dire qu'il y avait un bloc pour les femmes. Il y avait un bloc de quarantaine. Il y avait un endroit appelé "camp pour les tziganes" là bas. Je connais ces noms, mais je dois aussi vous dire que de là à dire si c'était au Nord, au Sud, à l'Ouest ou à l'Est ce n'est pas dans mes cordes. Quand j'utilise ces plans, je le fais très prudemment, avec une légende."

Christie suggéra que les éléments circulaires figurant sur la carte à la droite du crématoire III étaient un dispositif d'épuration des eaux. Est-ce qu'Hilberg approuvait?

"Je ne peux pas le confirmer," dit Hilberg (4-821,822) (plan de Birkenau classé comme pièce produite H)

Christie suggéra à Hilberg que lorsqu'il avait visité le camp en 1979 il faisait partie d'un voyage organisé par la commission présidentielle de l'Holocauste.

"C'est exact," dit Hilberg, "... J'étais membre d'un groupe qui était en partie formé de gens de cette commission." (4-822)

Hilberg déclara qu'il était membre de cette commission dont Elie Wiesel était le président. Les autres membres étaient, entre autres, M. Lautenberg (un sénateur américain du New Jersey) et M. Bookbinder de Washington D.C. Tous trois faisaient partie du voyage. (4-823)

Vous étiez donc les invités du gouvernement polonais?, demanda Christie.

"Nous n'étions pas des invités, si vous voulez dire par là que nous étions payés par le gouvernement polonais," dit Hilberg.

Christie précisa qu'il voulait dire invité dans le sens où ils étaient guidés lors de la visite et qu'on leur expliquait à quoi servait chacun des emplacements.

"Je n'ai pas besoin qu'on me guide en me tenant par la main," dit Hilberg.

Reconnaissez-vous les lieux sans les plans? dit Christie.

"Non. J'ai demandé, tout comme d'autres membres du groupe, qu'on me montre certaines parties d'Auschwitz, en particulier les chambres à gaz... Nous avons vu une chambre à gaz partiellement reconstruite à Auschwitz I et nous avons vu cet endroit sur les plans de Birkenau... Elles sont démolies, c'est exact, ce sont des ruines. Ce sont des ruines intactes, devrais-je dire, elles sont dans l'état où les Allemands les ont laissées. (4-824)

Hilberg admit qu'il "n'était pas présent lorsque ces bâtiments avaient été dynamités," mais croyait que les Allemands les avaient dynamités parce qu'ils étaient "une sorte de preuve de ce qui s'était déroulé en janvier 1945."

Hilberg déclara qu'il avait jeté un coup d'œil aux plans des Crématoriums II, III, IV et V de Birkenau, ces plans étant disponibles au musée d'Auschwitz.

"On peut en obtenir des copies, et il y a des copies publiées dans plusieurs livres." (4-825)

Hilberg avait aussi vu la plaque commémorative à Birkenau, "Oui, elle dit quelque chose comme "quatre millions de victimes"... je ne peux pas me rappeler de tout ce qui est écrit sur cette stèle-là¹."

Combien de personnes sont mortes à Auschwitz d'après vous? demanda Christie.

"Mes estimations personnelles sont, pour les juifs, un peu plus d'un million et pour les non juifs, peut-être plus de 300.000," dit Hilberg. Donc le monument, remarqua Christie, donnait des quantités deux à trois fois plus élevées que les vôtres.

"Pour parler franchement, je n'ai pas regardé le monument assez attentivement pour noter ce qu'il disait," dit Hilberg, "mais tout nombre de plusieurs millions est surestimé." Il concéda que ce genre de données était disponible auprès du gouvernement polonais. (4-826)

N'est-il pas vrai que savez que les survivants du ghetto de Varsovie se rencontrent fréquemment en groupe pour célébrer leur réunion?

"Je ne sais pas exactement comment ils célèbrent leur réunion. Je n'ai pas d'information sur ce qu'ils font."

¹ A l'époque de la déposition d'Hilberg, en 1985, le monument de Birkenau disait : "Quatre millions de personnes ont souffert et sont morts ici entre les mains des meurtriers nazis entre 1940 et 1945." Ces mots ont été enlevés du monument en 1990 lorsqu'éclata la controverse internationale sur le nombre exact de victimes.

Christie aborda la question du prétendu ordre d'Hitler d'exterminer les juifs. Hilberg admit qu'en mai 1984 à Stuttgart, Allemagne de l'Ouest, il avait assisté à une conférence sur ce sujet avec d'autres spécialistes de l'holocauste. "Je parle des gens présents qui, du mieux que je sache, avaient tous mené des recherches considérables sur le sujet, pendant plusieurs années, et qui avaient publié leurs travaux."

Selon vous, dit Christie, y a-t-il eu un ordre d'extermination des juifs donné par Adolf Hitler?

"C'est mon opinion, ma conclusion," dit Hilberg. Et bien, je crois que hier vous nous avez dit que vous étiez absolument sûr que cet ordre avait existé, suggéra Christie.

"Oui."

Bien. Est-ce que c'est un ordre important?, demanda Christie.

"Je dirais cela, oui."

Est-ce un ordre spécifique?, demanda Christie.

"Eh bien, c'est une autre affaire. De quelle façon était-il spécifique, et de quelle façon il fut donné, à combien de personnes fut-il transmis, tout ça a fait l'objet de discussions considérables à Stuttgart" dit Hilberg. (4-828)

Christie montra à Hilberg son livre *The Destruction of the European Jews*, publié en 1961, et l'ouvrit à la page 177:

"Comment la phase d'extermination fut lancée? Ici, nous avons affaire à deux décisions d'Hitler. Un ordre fut donné au printemps de 1941..."

Y a-t-il une référence ici?, demanda Christie.

"Non. C'est un passage d'introduction à un chapitre de quatre-vingts pages" dit Hilberg.

Je ne vous ai pas demandé de quoi il s'agissait, dit Christie. Je vous ai demandé s'il y avait une référence.

"Non, il n'y avait pas de référence à cet endroit" admit Hilberg. (4-829)

A quel ordre faites-vous référence?, demanda Christie.

"Dans ce cas particulier j'ai retravaillé, dans ma seconde édition, puisqu'il y a beaucoup de discussions et une controverse sur la nature de cet ordre. Donc je pourrais vous répondre pas uniquement sur la base de ce que j'ai publié en 1961, si vous désirez l'entendre, mais sur la base de mes connaissances aujourd'hui, de ce à quoi je fais référence."

Quel était cet ordre?, demanda Christie.

"Au sein du haut commandement des forces armées un plan fut élaboré pour le "traitement des populations" habitant les territoires qui furent occupés après l'invasion de l'URSS. Cet ordre fut soumis à Hitler par la voie hiérarchique afin d'obtenir son accord. Il indiqua qu'il voulait que certains changements soient apportés à cette directive. Nous avons, et je l'ai citée ici, la directive datée de mars 1941. Pardonnez moi, je parle d'une directive, pas d'un ordre d'Hitler." dit Hilberg.

Christie répéta qu'il était intéressé par la nature de l'ordre auquel Hilberg se référait dans son livre (4-830)

"Si vous me le permettez," dit Hilberg, "je vais expliquer les changements dans la directive... Je sais ce qui vous intéresse, mais vous soulevez une question, une question suffisamment compliquée pour qu'un historien bien connu en Allemagne ait cru bon d'inviter des chercheurs d'un peu partout dans le monde afin de confronter leurs connaissances et déterminer tous ensemble ce qui était arrivé."

Le juge Hugh Locke le coupa, "Contentons-nous de la réponse. Quelle est votre réponse à la question de l'avocat?"

"La question concernait l'ordre d'extermination d'Hitler," dit Hilberg. "Il y eut un brouillon de directive. Hitler voulait que des changements soient apportés à celui-ci. Les changements furent subséquemment faits en avril et furent resoumis à l'approbation de Hitler."

D'accord dit Christie. Il y a donc eu un ordre d'Hitler qui fut approuvé en avril 1941 par lui, c'est cela?

"Aux alentours d'avril, oui." dit Hilberg.

Aux alentours d'avril ou en avril? demanda Christie.

"Maintenant vous voulez la date exacte."

Non, pas du tout dit Christie. Je veux savoir si c'était en avril.

"Ces discussions dont nous parlons eurent lieu plusieurs semaines après la fin du mois de mars." dit Hilberg. (4-831)

Quels étaient les termes exacts de cet ordre? demanda Christie.

"Selon le général Jodl, qui rédigea le document que je cite ici, les mots étaient les suivants: Adolf Hitler a dit qu'il voulait que les commissaires judeo-bolchéviques soient liquidés... c'était la première partie de l'ordre... Il dit qu'il voulait que cette tâche soit accomplie par la SS et de la police, qui en seraient les responsables. Il ajouta qu'à cette fin, les militaires devraient s'entendre avec les SS et la police pour les détails. Voilà, tel était le contenu de l'ordre décrit par le général Jodl." (4-832)

Nous n'avons donc pas l'ordre?, demanda Christie.

"L'ordre était oral," dit Hilberg, "et tout ce que nous avons ce sont les réflexions de Jodl sur les mots de Hitler. Nous avons cependant aussi les énoncés émanant d'autres gens qui ont parlé à Adolf Hitler, des énoncés plus directs et spécifiques, comme les mots de Heinrich Himmler, et les mots prononcés par d'autres gens. En tout cas, l'ordre fut verbal."

L'ordre était verbal, et vous ne savez pas exactement quels étaient les mots?, demanda Christie.

"C'est exact. Personne ne sait les mots exacts... lorsque je dis que nous ne savons pas les mots exacts, je ne veux pas dire le contenu général. Je veux parler des mots précis." (4-833)

Selon Hilberg, l'ordre concernait les "commissaires judéo-bolchéviques"... "parce qu'il y avait un document et que je cite Jodl." Ce document se trouvait dans les archives en Allemagne de l'Ouest mais Hilberg admettait qu'il ne l'avait pas inclus dans son ouvrage, *Documents sur la Destruction*, publié en 1971: "Non. C'est un petit livre qui contient des documents variés, mais pas celui-là."

Christie fit remarquer que l'ouvrage contenait les documents qu'Hilberg considérait comme importants.

"Non," dit Hilberg, "comme je l'ai mentionné dans ma préface, c'est un mélange de quelques documents importants et d'autres qui décrivent ce qui s'est passé dans quelques endroits précis."

Pouvez-vous imaginer un ordre plus important?, demanda Christie. (4-834)

"Voyez-vous monsieur," dit Hilberg, "lorsqu'on compose un petit livre comme celui-ci, qui est un recueil de documents tenant en deux cents pages, on doit faire des choix. Et même si le sujet est très important, il requiert, puisqu'aucun document ne se suffit vraiment à lui-même, un groupe de documents avec des explications supplémentaires, ce qui m'aurais pris encore plus de place."

Cet ordre est-il long? demanda Christie.

"Ce n'est pas que les termes en eux-mêmes soient longs, mais l'explication, l'histoire, la nature de la directive, les précisions comme: qui rédigea en premier lieu la directive, par quelle filière est-elle passée – ce n'est pas un sujet simple."

De sorte qu'en vérité, nous n'avons pas d'ordre écrit, sous quelque forme que ce soit, dit Christie. Nous avons votre interprétation de ce que M.Jodl est censé avoir dit, de ce qu'Adolf Hitler est censé avoir dit – ce qui d'après vous se trouvait dans les archives d'Allemagne de l'Ouest, et, toujours d'après vous, il y avait un tiret entre "judéo" et "bolchévique".

"Pour autant que je m'en souviens, oui", dit Hilberg

De sorte que ce n'était pas seulement les commissaires judéo-bolchéviques qui devaient être tués. C'était toute la population juive qui devait être tuée. N'est-ce pas?, demanda Christie.

"C'est exactement ce problème qui cause beaucoup de discussions", dit Hilberg. "Il n'y a aucune réponse précise sur les termes exacts. Nous pouvons seulement déduire, à partir d'explications postérieures par des inférieurs hiérarchiques qui transmettent cet ordre, particulièrement aux *Einsatzgruppen*, ce qui était ordonné."

C'était l'ordre donné aux *Einsatzgruppen* concernant les commissaires, n'est-ce pas?, demanda Christie.

"A la fin cet ordre ne concernait plus uniquement les *Einsatzgruppen* mais aussi les forces armées."

Je veux comprendre parfaitement, dit Christie. Cet ordre dit "Anéantissez les commissaires judéo-bolchéviques", n'est-ce pas? "Mm-hmmm," dit Hilberg. (4-836)

Et vous l'interprétez comme "anéantissez le peuple juif et les commissaires bolchéviques, n'est-ce pas?"

"C'est exact."

Mais l'ordre ne dit pas "le peuple juif et les commissaires", dit Christie.

"Non, il ne le dit pas." répondit Hilberg. "Et évidemment, on n'organiserait pas une conférence pour discuter d'une foule de détails si l'ordre était aussi clair. Il y a des sortes de bandes confuses dans l'étude de l'histoire, et nous traitons ici d'un des cas les plus complexes de ce qui fut la prise de décision dans ce cas." (4-837)

Christie mentionna que d'après la brève explication dépourvue de référence que contenait le livre d'Hilberg, à la page 177, le sujet ne semblait pas si complexe. Il relut au jury:

"A la base, nous nous trouvons face à deux décisions de Hitler. Un ordre fut donné à l'été de 1941, lors des préparatifs de l'invasion de l'URSS. Il nous renseigne sur la méthode: des petites unités de SS et de la police furent envoyées sur le territoire soviétique, où elles devaient se déplacer de ville en ville pour tuer tous les habitants juifs sur place."

"Oui, ce sont les termes de mon introduction à un chapitre," dit Hilberg. Et dans les pages suivantes vous trouverez les notes de bas de page que vous réclamez, avec les références aux sources précises, dont les directives du général Walimont et d'autres commandants, particulièrement, les commandants des *Einsatzgruppen* qui, lorsqu'ils témoignèrent à Nuremberg, décrivent les ordres qu'ils avaient reçus."

Vous dites vous-même que les ordres qu'ils avaient reçus, remarqua Christie, n'étaient pas de tuer tous les habitants juifs mais de tuer tous les commissaires bolchéviques. Exact?

"Ce que je dis c'est que la formulation d'origine justifiant la mise sur pied d'unités spéciales (appelées organes dans ce langage particulier des SS et de la police) était de tuer les commissaires judéo-bolchéviques. C'était la justification. Les unités mises sur pied pour cette opération appartenaient à la SS et la police, qui furent considérées comme le type d'organisation à qui confier cette tâche, plutôt qu'aux forces armées. Cela, bien sûr, ne résout pas le problème. Quelqu'un ne mettrait pas sur pied quatre unités rassemblant trois mille hommes afin de tuer une poignée d'individus, commissaires bolchéviques, qui étaient très peu nombreux, et qui n'étaient pas souvent capturés puisqu'ils faisaient tout pour échapper à la capture, naturellement, et il ne serait pas très utile de mettre en place à l'aide de personnel de haut rang, trois mille hommes pour un objectif aussi insignifiant, relativement insignifiant."

Il n'y a aucun ordre d'Hitler aux *Einsatzgruppen* de tuer les habitants sur place, vrai?, demanda Christie.

"Maintenant je dirais que cet ordre, comme Himmler l'a mentionné, lui fut donné. Il était investi de la responsabilité de résoudre ce problème. Donc, en d'autres mots, on doit dire-"

Quel problème? demanda Christie.

"Le problème juif", dit Hilberg, "comme ils disaient." (4-839)

Je pensais, dit Christie, que nous parlions de l'ordre concernant les commissaires juifs bolchéviques. Ce n'est pas le problème juif, n'est-ce pas?

"Voilà la difficulté", répondit Hilberg, "d'enseigner une histoire complexe dans un espace si restreint, mais ce que je vous dis c'est que le problème initial était administratif. Quelqu'un devait mettre sur pieds des bataillons de SS et de police qui devaient suivre l'armée dans sa progression, une armée qui exerçait sa juridiction militaire sur les territoires où les opérations offensives se déroulaient. Une justification devait être donnée pour la mise sur pieds de telles unités. Adolf Hitler a dit que cette guerre n'était comme aucune autre. C'était une guerre au cours de laquelle il y aurait une explication, et les commissaires judéo-bolchéviques, en tant que représentants-"

Quelle explication?, demanda Christie.

"Entre deux conceptions du monde, le nazisme et le communisme"

Il s'agissait donc d'une guerre entre le nazisme et le communisme, selon Adolf Hitler, demanda Christie.

"Oui. Et les commissaires, en tant que promoteurs du système, devaient être abattus. Ce n'était pas une tâche pour l'armée. Pour cette raison ils mirent les *Einsatzgruppen* sur pied. Donc-" (4-840)

Christie interrompit Hilberg et lui dit qu'il voulait qu'il revienne à la question. Christie fit remarquer à Hilberg qu'il voulait dire qu'il interprétait l'ordre concernant les commissaires comme voulant dire que les populations juives devaient aussi être

liquidées sur place, et cela, bien que rien dans le texte de l'ordre ne mentionnât cela, et que son contenu tel qu'il avait été rapporté plus tard ne mentionnât pas non plus.

"En fait, je vais un peu plus loin", dit Hilberg. "Je dis, et je crois qu'il s'agit là d'un fait que l'on peut honnêtement discuter, que le but dès le début, c'est-à-dire dans les mois qui ont précédé le 22 juin 1941, était d'exterminer les juifs dans les territoires qu'ils s'apprêtaient à conquérir. La différence d'opinion, la différence de points de vue qui fut exprimée à Stuttgart était de savoir si cette décision particulière avait été prise en mars, en avril ou au plus tard en août." (4-841)

Christie demanda si Hilberg avait été pris à dire qu'il n'y avait jamais eu d'ordre, de plan, de budget.

"Je ne sais pas de quel contexte vous tirez ces mots", dit Hilberg. "...Avez vous un enregistrement?...ça ne ressemble pas à la façon dont je m'exprimerais. Je suis toujours prudent en ce qui concerne les mots que j'utilise, même lorsque je parle à l'improviste."

Christie montra l'édition française de l'ouvrage de Leon Poliakov *Le bréviaire de la haine*. Hilberg déclara que Poliakov "est une autorité. C'est certainement un des plus grands spécialistes. Il travaillait avec des sources limitées, limitées si l'on compare avec ce que nous avons aujourd'hui. Je qualifierais ce qu'il dit de généralement très fiable." (4-842) Lorsque Christie plus tard décrivit Poliakov comme l'un de ses confrères et associés, Hilberg protesta, "ce n'est pas un confrère, ni un associé... C'est l'une des personnes que je considère comme un chercheur hautement compétent et un expert et c'est l'un des premiers." (4-845)

Hilberg refusa de traduire une portion du livre comme Christie le lui demandait. "Je ne suis pas qualifié pour traduire du français en anglais." Christie lut une traduction de cet extrait et demanda si c'était une traduction exacte:

"Certains détails de l'extermination seront à jamais, cependant, impossibles à connaître. Les trois ou quatre principaux acteurs se suicidèrent en 1945. Aucun document ne fut laissé derrière, et peut-être aucun n'a-t-il jamais existé. Tel est le secret qui entoura ce crime considérable de par la volonté des maîtres du troisième Reich, si vaniteux et cyniques sur d'autres points."

Hilberg concéda qu'il s'agissait là d'une traduction adéquate de ce que le paragraphe disait, mais qu'"ici encore, voyez vous, vous prenez un paragraphe d'introduction à un chapitre." (4-843) Christie fit remarquer que Poliakov ne semblait pas croire qu'il y avait le moindre document.

"Je pense que cela veut dire, maintenant que vous me demandez ce que je pense qu'il voulait dire, mais je pense que cela voulait dire qu'il n'y a aucun document signé par Adolf Hitler, bref, que nous n'avons pas d'ordre écrit. Et il disait que si nous voulions poser des questions après la guerre à des gens tels que Himmler, nous ne le pouvions pas parce qu'Himmler s'est suicidé tout juste après sa capture, et parce qu'Heydrich fut assassiné en 1942, et cela veut dire que plusieurs des principaux dirigeants ne pouvaient être interrogés," dit Hilberg. (4-845)

Christie produisit un article intitulé "The Holocaust Perspective" par George DeWan. Sous une photo de Hilberg, la légende se lisait: "Le conférencier Raul Hilberg, un professeur de sciences politiques de l'université du Vermont, médite une question concernant l'Holocauste."

Hilberg déclara, "C'est une question posée de l'audience. J'écoutais."

Christie lut un passage de l'article dans lequel Hilberg était cité:

"Si l'on considère les origines, on peut remonter très loin dans l'antiquité pour découvrir les fondations de la destruction des juifs européens." disait Hilberg, "mais ce qui commença en 1941 fut une destruction non planifiée, qui ne fut organisée par aucune organisation. Il n'y eut pas de plan ni de budget pour les mesures de destructions. Elles furent mises en place pas à pas, une étape à la fois. Alors se produisit ce qui n'était pas réellement l'accomplissement d'un plan précis, mais une incroyable convergence d'esprits, un consensus, quasiment de télépathie menée par une bureaucratie sorti de ses fonctions."

"J'ai dit cela", admit Hilberg. "Je n'ai pas dit que l'ordre n'existait pas."

Non, dit Christie, il n'y a en effet rien là qui concerne un ordre.

"Eh bien, vous avez dit précédemment qu'au cours de cette rencontre, j'avais dit, en même temps que d'autres choses, qu'il n'y avait pas d'ordre, et j'ai dit que je ne me souvenais pas d'avoir dit cela. Et, en effet, ce que vous venez de me montrer prouve que je n'ai pas parlé d'un ordre."

Je suis d'accord, vous n'avez pas parlé d'un ordre, dit Christie. En fait, vous avez dit qu'il s'agissait d'une incroyable rencontre des esprits.

"Oui"

Cela implique-t-il l'existence d'un ordre, demanda Christie.

"Cela n'exclut pas l'existence d'un ordre", dit Hilberg. "Si un ordre est donné oralement et transmis, et surtout s'il est donné d'une telle façon que celui qui donne cet ordre se fie à la compréhension de ses subordonnés, alors il devient important pour ces exécutants de comprendre, et d'être capable de lire entre les lignes et de comprendre ce qu'on attend d'eux. Et c'est ce que je voulais dire."

Y a-t-il eu un ordre, oui ou non?, demanda Christie.

"Je crois qu'il y a eu un ordre de Hitler", dit Hilberg. "Le professeur Krausnick le croit. D'autres croient qu'il n'y en a pas eu." (4-846 à 849)

Donc il s'agit d'un acte de foi basé sur votre opinion?, demanda Christie.

"Non, il ne s'agit pas du tout d'un acte de foi. C'est une conclusion. On peut l'interpréter d'une façon ou d'une autre."

Parce qu'il n'y a rien qui vienne à l'appui de l'une ou l'autre hypothèse?, dit Christie.

"Il peut y avoir des arguments pour, la question ici est qu'est-ce qui est une preuve suffisante", dit Hilberg.

Un ordre fut donné au printemps 1941, c'est ce que vous dites dans votre livre, dit Christie.

"C'est l'opinion d'un homme, la mienne."

Il n'est pas dit qu'il s'agit d'une opinion, dit Christie. C'est présenté comme un fait.

"Écoutez", dit Hilberg, "combien de fois devrais-je le répéter? C'est au début d'un chapitre. C'est une façon de dire: "voilà ce que je vais aborder maintenant". Maintenant, lisez attentivement la suite. Vous n'avez pas à être d'accord avec ce que je dis après avoir vu les références, après avoir vu les preuves."

La même chose est vraie de *Six Million Really Die?*, dit Christie. Vous n'avez pas à le croire. Vous n'avez pas à l'accepter sans l'avoir vérifié. (4-850)

"Oh, non, non, ça n'est pas la même chose. Je suis désolé, vraiment désolé" dit Hilberg.

Christie retourna à la page 177 du livre de Hilberg où il avait écrit:

Cette méthode appelée "opérations de tueries mobiles". Peu après que le début de ces opérations sur le territoire soviétique occupé, Hitler lança son deuxième ordre. Cette décision condamnait le reste des juifs européens.

Où est ce deuxième ordre?, demanda Christie.

"Le problème" dit Hilberg, "avec cet ordre est le même qu'avec le premier. Il est verbal Et il y a des gens qui disent, non, il ne s'agissait aucunement d'un ordre. Il y eut une série d'ordres, donnés à différentes personnes à différents moments C'est un sujet qui fait l'objet une discussion entre historiens, et pour l'alimenter, nous avons des rencontres et des deuxième éditions de livres, aussi." (4-851)

Je vois, dit Christie. Donc vous avez dû corriger cette affirmation dans votre deuxième édition, vrai?

" Non," dit Hilberg, "Je ne dis pas que j'ai dû corriger cette affirmation, mais il y a des corrections dans la deuxième édition, bien sûr."

Christie mentionna qu'il n'y avait, dans le texte, aucun des qualificatifs qu'Hilberg avait utilisés dans son témoignage et qui montraient qu'il s'agissait d'opinion matière à discussion.

"Non, il n'y a aucun qualificatif de cette nature", dit Hilberg. "Je concède que dans cette introduction je donne mes conclusions avant la démonstration."

Je vois, dit Christie. De sorte que si M. Harwood avait été capable d'écrire un autre livre et de vous donner plus de preuves, il aurait pu compléter ses affirmations initiales avec plus d'informations aussi?

"Cela serait une grosse commande, n'est-ce pas?," répondit Hilberg. (4-852).

Je me demande, monsieur, dit Christie. Pouvez-vous nous montrer où se trouve ce second ordre d'Hitler?

"Ce n'est pas la question."

Si, dit Christie.

"Mais la question centrale telle que je l'ai comprise depuis le début est celle de la réalité de l'holocauste, et non-

Ce n'est pas une question que j'ai posée, interrompit Christie. La question est de savoir si vous pouvez vérifier, de la façon dont vous avez dit qu'on devait le faire, que-

Hilberg interrompit Christie, "On doit sûrement pouvoir le faire, je suis parfaitement d'accord, mais certaines choses peuvent être montrées jusqu'à un certain point et pas au delà."

Pouvez vous apporter ici une seule preuve de l'existence de ce second ordre de Hitler?, demanda Christie. Et si oui, quelle est-elle?

"Je vous ai dit", répondit Hilberg, bien que j'aie révisé mon jugement, mais si vous voulez regarder, je ne dis pas que tout ce que j'ai dit dans cet ouvrage je le maintiens. J'ai le droit de changer d'opinion sur certains points, non?"

Et M. Harwood avait aussi le droit de changer d'avis?, demanda Christie. (4-853)

"Il a le droit de changer d'avis, mais je parle ici de ce que je considérais alors comme une directive pivot d'Hitler d'après ce que rapporte Göring dans une lettre à Heydrich, le 31 juillet 1941. C'est cette lettre qui a mis en branle les événements qui aboutirent lors la conférence de Wannsee."

Je vous ai signalé, déclara Christie, que la lettre de Göring à Heydrich parlait de la réinstallation à l'Est du peuple juif, n'est-ce pas?

"Et bien, le terme "réinstallation" a servi, dans la correspondance allemande durant la seconde guerre mondiale, à désigner la déportation des gens dans les centres d'extermination. En bref, c'était pour distinguer le fait de transporter les meurtriers vers les victimes. Ici les victimes sont transportées vers les meurtriers C'était mon interprétation, et ça l'est encore aujourd'hui." (4-854)

Mais il ne s'agissait pas du tout d'un ordre ou d'une lettre d'Hitler, suggéra Christie.

"Non, pas du tout", dit Hilberg.

Christie revint à l'ouvrage d'Hilberg et signala qu'Hilberg avait écrit: "Hitler transmit son second ordre" Est-ce exact?

"C'est exact."

Cela pourrait porter à confusion, n'est-ce pas? demanda Christie.

"Oui, cela pourrait porter à confusion, et pour cette raison, nous écrivons de secondes éditions", dit Hilberg. "Ma croyance à l'époque était que l'ordre écrit par Göring l'avait été sous la directive d'Hitler, puisque Göring était le numéro deux du régime et pouvait parler de n'importe quel sujet, quel qu'il soit. Ce n'est plus ma conception aujourd'hui puisqu'il m'a été donné d'en découvrir un peu plus sur les circonstances entourant la rédaction de cet ordre, qui en fit un premier brouillon, en quelles circonstances, et j'en vins à la conclusion que l'instigateur réel était Heydrich."

Christie ramena la conversation sur le sens de la "réinstallation à l'est"; cela voulait-il dire un ordre d'extermination envers les juifs? était-ce l'interprétation d'Hilberg? (4-855)

"Je pensais à l'époque, et je le pense encore aujourd'hui, que ce mot était synonyme d'envoi vers les camps de la mort", dit Hilberg.

N'y avait-il pas un plan pour déporter les juifs à Madagascar?, demanda Christie.

"Il y avait un plan de ce type et il fut populaire auprès des dirigeants nazis pendant quelque temps en 1940, et, pour autant que je sache, il fut examiné sérieusement au plus haut niveau, jusqu'au 2 février 1941, mais pas plus tard."

N'y avait-il pas un plan aussi pour déporter les juifs hors d'Europe en Lituanie [sic] ? demanda Christie.

Alors ça, c'est encore une autre affaire", dit Hilberg. "Quand vous parlez de déportations à Riga de juifs venant de Berlin ou d'autres villes d'Allemagne, à la fin de l'automne 1941, après l'opération des *Einsatzgruppen*, l'idée, pour autant que je puisse la reconstituer, était que l'on devait amener ces juifs jusque-là pour être fusillés dès leur arrivée par les *Einsatzgruppen* stationnés à Riga. Ce n'était pas une colonisation on sait ce qui est arrivé à ces transports de juifs vers Riga." (4-856)

Je vous suggère monsieur, dit Christie, qu'il n'y a aucune preuve, d'aucune sorte, que cette "réinstallation à l'est" mentionnée dans la lettre de Göring ait eu d'autre sens que ce qui était écrit sur papier.

"Non, non" dit Hilberg. "D'une certaine façon, il y a des conclusions auxquelles on peut arriver et il y en a d'autres auxquelles on peut ne pas arriver parce qu'il y a quand même un ensemble de preuves Et le fait est que des ordres furent donnés pour ne plus permettre l'émigration individuelle des juifs. Le fait est que le nombre total des juifs sous contrôle allemand était devenu tellement élevé que l'émigration, autre que celle vers Madagascar qui fut considérée comme une solution viable jusqu'à février 1941 mais pas après, devint une impossibilité manifeste en plein cœur de la guerre." (4-857)

Et le deuxième ordre de Hitler, nous ne croyons pas qu'il n'ait davantage existé?, demanda Christie.

"Non, je n'ai pas dit ça. Bien au contraire. J'ai dit que l'opinion était divisée à savoir s'il y avait eu un ordre ou plusieurs. Je dois vous dire, ce qui peut être un point en votre faveur, qu'il y a une opinion minoritaire qui affirme, deux historiens allemands en fait, qu'il n'était pas besoin qu'un tel ordre d'Hitler existe. Bref, que le processus démarra sans celui-ci, mais c'est une opinion très minoritaire et discutable." (4-858)

Christie demanda à Hilberg s'il connaissait la définition de "exterminionisme" et "révisionisme". Hilberg indiqua que "Ce vocabulaire est autre chose." Il nia avoir jamais utilisé ces termes et déclara qu'il n'employait pas le mot "exterminionisme" pour définir les gens qui croyaient en l'Holocauste. "Non. Je ne connais pas la source de vos affirmations, mais c'est très loin de la réalité. Je ne traite jamais de cette école de pensée telle qu'elle est définie par le défendant." Ils sont indignes de votre attention?, demanda Christie.

"Pas indignes, non, mais je ne perds pas mon temps en des discussions du type de celles que nous avons ici" dit Hilberg. (4-860)

Christie alla à la page 631 de *The Destruction of the European Jews* où Hilberg avait écrit:

En novembre 1944, Himmler décida que la question juive était réglée. Le 25 de ce mois il ordonna le démantèlement des installations d'extermination. (*déclaration sous serment* de Kurt Becher, 8 mars 1946, PS-3762). Comment expliquez vous le fait, dit Christie, que la déclaration de Becher ne soutienne en rien votre affirmation, que ce soit cette date ou la mention d'installations d'extermination?

"Encore une fois" dit Hilberg, "cette question sort un énoncé de son contexte. Vous savez bien qu'aucun document ne s'explique de lui-même, et chaque citation demande une certaine interprétation, à moins que le texte ne soit cité dans sa totalité." Christie montra une copie de la déclaration (3762-PS) datée du 8 mars 1946. Hilberg reconnut qu'il avait déjà vu ce document. Christie lut une traduction faite à l'avance:

"Je, soussigné, ancien SS-Standartenfuehrer Kurt Becher, né le 12 septembre 1909, à Hamburg, désire faire la déclaration suivante annulant toutes les autres:

1. Approximativement entre la mi-septembre et la mi-octobre 1944 j'ai persuadé le Reichsfuehrer SS Himmler de donner l'ordre suivant que j'ai reçu en deux copies originales, une pour le SS-Obergruppenfuehrer Kaltenbrunner et pour Pohl, l'autre pour moi:

"Dorénavant, j'interdis l'extermination des juifs et ordonne que des mesures contraires soit prises pour donner des soins aux faibles et aux malades. Je vous tiens (Kaltenbrunner et Pohl) personnellement responsables de cela, même si cet ordre n'était pas strictement respecté de mes propres subordonnés."

J'ai personnellement remis la copie destinée à Pohl à son bureau à Berlin et j'en ai apporté une autre pour Kaltenbrunner à son secrétariat à Berlin.

Je considère qu'après cette date Kaltenbrunner et Pohl devraient donc être tenus responsables personnellement de tout assassinat de juifs perpétré par la suite.

2. A l'occasion de ma visite au camp de concentration de Mathausen, le 27 avril 1945, à neuf heures trente du matin le commandant du camp, le SS-Standartenfuehrer Ziereis m'a informé confidentiellement de cette façon: "Kaltenbrunner m'a déclaré que 1.000 personnes devaient encore mourir chaque jour à Mathausen."

Les faits mentionnés plus haut sont véridiques. Ces affirmations sont fournies par moi de mon propre gré et sans aucune coercition. Je les ai lues et je les signe sous serment.

Signé: Kurt Becher Signé sous serment devant nous à Oberursel, Allemagne,
le 8 mars 1946.

Signé: Richard A. Gutman, lieutenant de première classe, AUS.

Est-ce cela qui, selon vos dires, justifie votre affirmation qu'en novembre 1944, Himmler décida que les buts pratiques ayant été atteints, la question juive était réglée et que les installations d'exterminations devaient être démantelées?, demanda Christie.

"Oui", dit Hilberg. "Je n'irai pas jusqu'à dire que le document parle de lui-même parce que c'est un sujet compliqué" Il concéda que le document n'était pas un ordre de Himmler; c'était une allégation de Becher qu'il y avait eu un ordre de Himmler. (4-861 à 864) "Becher a produit ce document, de mémoire, peut-on présumer, par le biais de cette déclaration sous serment. Il se peut qu'il ne s'agisse pas exactement des mots employés par Himmler, mais la substance elle, me semble plausible et crédible" dit Hilberg. Donc votre affirmation à la page 631 de votre livre, dit Christie, est fautive en ce qui concerne la date et l'existence d'un ordre; le document dans les faits était une déclaration sous serment qui disait qu'un ordre existait, c'est cela?

"Pas nécessairement" dit Hilberg, "parce que Becher ne se rappelle pas précisément ce qu'il a fait. Il disait que quelque part entre septembre et le milieu d'octobre il avait approché Himmler. Il réussit à convaincre Himmler. Cela ne veut pas dire qu'Himmler a exécuté cet ordre, qu'il l'a donné le jour suivant."

Sauf votre respect, dit Christie, la déclaration sous serment ne dit pas "approcher Himmler". Elle dit "persuader" Himmler.

"Persuader, bien. Persuader Himmler ceci ne veut pas dire qu'il a obtenu cet ordre le jour même."

Donc vous savez quand l'ordre a précisément été donné?

"Non, je ne dirais pas que je le sais précisément. Je dirais que c'est en novembre, parce que je crois, sachant combien de temps il faut pour que des ordres soient consignés sur papier, distribués et exécutés, que la plus grande probabilité est que cet ordre fut donné en novembre –pas septembre ou octobre, parce que des gazages ont eu lieu à Auschwitz en octobre. Et ici cela voudrait dire que des gazages se produisaient malgré les ordres spécifiques ", dit Hilberg. (4-865)

Vous dites qu'Himmler décida "que la question juive avait été résolue". Mais la déclaration sous serment, dit Christie, semble indiquer que l'auteur prit une décision avant de persuader Himmler de signer cet ordre, vrai?

"Oui", dit Hilberg.

Cela éclaire différemment cet événement, ne pensez vous pas?, demanda Christie.

"Pas vraiment, parce qu'il s'agissait d'un colonel SS. Il essayait, en rédigeant cette déclaration sous serment, comme il arrivait souvent aux colonels qui étaient des témoins potentiels dans les procès pour crimes de guerre, de se présenter sous le meilleur angle possible. Ici il y a un élément qui pourrait être porté à son crédit, c'est pourquoi il a fait cette déclaration. La question est, est-il le seul à avoir fait cette suggestion? Peut-être pas. A-t-il agi exactement dans les circonstances qu'il a décrites? Peut-être pas. Mais que l'ordre ait été donné, je le crois."

Vous avez expliqué que ce type de déclaration sous serment était souvent faux, mais vous avez choisi de croire celui-là, n'est-ce-pas?, demanda Christie.

"Non, non, non. Encore une fois, vous essayez de me prêter des affirmations que je n'ai pas faites", dit Hilberg. (4-866)

C'est exact, dit Christie. J'essaie de vous suggérer qu'il y a une réponse courte, simple à propos de cette réponse tortueuse que vous avez donnée, et c'est qu'un colonel SS ne peut pas forcer quelqu'un du rang de Himmler à ordonner une telle chose, et que cette déclaration sous serment était une exagération faite par Bucher qui cherchait à se défendre, et vous devriez savoir cela en tant qu'expert. Je vous suggère, monsieur, que cette déclaration était hautement sujet à caution en tant que source.

"Mais voyez vous", dit Hilberg, "nous savons quand le dernier gazage a eut lieu. Nous connaissons assez bien la chronologie des événements, voyez vous. Bien sûr, lorsqu'on ne dispose pas, comme je l'ai dit au début, de la documentation adéquate, la correspondance originale, alors on doit recourir aux témoignages. Nous devons alors avoir recours aux affirmations faites par des personnes. Nous devons soupeser ces affirmations. Dans ce cas, l'historien n'est pas différent du membre d'un jury, ni d'un juge. Nous devons soupeser. Maintenant j'ai soupesé, du mieux que je le pouvais, et je le ferais, encore aujourd'hui, comme dans ce livre publié en 1961."

Dans ce livre de 1961, dit Christie, vous ne disiez pas que l'on ne possédait pas d'ordre de Himmler. Vous disiez que l'on a une déclaration sous serment d'un colonel de la SS qui affirmait avoir tenté de convaincre Himmler. C'est ce que vous avez dit? (4-867)

"En fait, j'ai donné une référence qui se lit comme suit: "Affidavit de Kurt Becher" Dans cet affidavit se trouve rapporté le texte de l'ordre de Himmler", dit Hilberg.

Christie suggéra de nouveau que le contenu de cet affidavit était douteux.

"Je ne suis pas d'accord avec vous", dit Hilberg. "Il semble que je doive le répéter cinquante fois."

Christie produisit alors une interview qu'Hilberg avait donnée au *Nouvel Observateur*, dans le numéro du 9 juillet 1982. Hilberg se rappelait l'entretien et l'article. Il nia avoir parlé français au cours de l'entrevue. "Non, non. En réalité j'ai parlé en anglais. C'est une traduction de mes remarques." (4-868)

Hilberg confirma qu'au cours de cet entretien, il avait déclaré ceci:

Je dirais que, dans un certain sens, Faurisson et les autres, même si cela n'était pas leur désir dans les faits, nous ont rendu un grand service. Ils sont venus avec des questions qui ont eu l'effet d'engager les historiens à faire de nouvelles recherches. Les historiens sont obligés d'apporter davantage d'informations, de réétudier les documents pour de tenter de comprendre de façon plus approfondie ce qui s'est passé.

Hilberg admit qu'il faisait référence au professeur Robert Faurisson en France. "Je ne connais cet homme que par le biais de certaines de ses publications. Je ne le connais pas personnellement. Il m'a un jour écrit une lettre très courtoise. Nous ne nous sommes pas rencontrés."

Christie fit remarquer à Hilberg que l'article montrait qu'à cause des questions posées par des gens comme Faurisson, Hilberg avait dû faire des recherches supplémentaires. (4-869)

"Non, non", dit Hilberg. "Je pense que vous exagérez un peu dans votre affirmation."

Je pensais pourtant qu'il s'agissait d'une citation très claire, dit Christie.

"Oui, mais ici encore, n'oubliez pas le contexte. La question émanait d'un journaliste français qui désirait avoir mon opinion concernant les gens qui niaient l'Holocauste, et, incidemment, plusieurs d'entre eux ont utilisé un langage insultant à mon égard. Maintenant, étant donné ce langage insultant on pourrait être porté à croire que je suis furieux, mais ça n'est pas le cas. C'est vraiment le contraire."

Alors, dit Christie, vous n'accusez pas le docteur Faurisson de –

"Je ne l'accuse pas, mais la question était plus large. Elle concernait tous les gens qui affirment que l'Holocauste n'a jamais existé, et Butz, ou des gens comme lui, et bien sûr, des gens comme Rassinier et Butz utilisent un langage insultant à mon égard. Eh bien j'ai dit que, malgré tout, je considère ce que dit n'importe qui sur n'importe quoi comme une occasion à repenser un événement. Ce n'est pas parce que je crois que quelque chose est survenu que je l'ai expliqué entièrement de façon adéquate. Je suis professeur depuis trente ans, et j'ai appris que l'on devait tout expliquer, que rien

n'était évident, que l'on avait beau considérer certaines choses comme *a priori* claires et compréhensibles, ce n'était pas vrai. Donc à ce sujet j'ai dit " Eh bien, je veux bien regarder ce que n'importe qui dit, et quelle que soit ses motifs, et si cela peut mener à redire quelque chose autrement, à donner encore plus de détails, à faire des recherches supplémentaires, c'est bien." (4-870)

Donc cela vous a forcé à effectuer des recherches supplémentaires, comme vous le disiez?, demanda Christie.

"Et bien, il ne faut pas exagérer", dit Hilberg, "Je fais des recherches. Je fais toujours des recherches, bien sûr."

Ce sont là vos propres termes, dit Christie.

"Absolument. S'il y a quelque chose qui requiert plus de documentations et de détails, je vais, nécessairement, aller droit au but et les trouver."

Je vous ai fait remarquer, dit Christie, que dans vos recherches sur Auschwitz, Treblinka, Sobibor, Chelmno, Stutthof, vous n'avez fait aucune recherche de première main, des recherches sur place avant d'avoir écrit votre livre.

"Ce que j'ai fait dans le cas de Sobibor, Belzec, Chelmno et Treblinka c'est de lire les documents des procès en Allemagne de l'Ouest. J'ai témoigné à maintes reprises que ce que j'ai appris de ces camps, je l'ai fait par le biais de documents et de témoignages. Je ne suis pas le genre de personne qui va se concentrer sur un lieu particulier et être capable de la décrire comme certains policiers professionnels vont le faire. Je ne suis pas ce genre de personne, et mes méthodes de recherche sont différentes. En bref, j'ai, dans les années 60 et 70, examiné des documents, des témoignages à propos de ces camps. Il n'était pas nécessaire pour moi de m'y rendre parce que cela ne m'aurait pas aidé substantiellement."

Cela aurait pu, dans les faits, contredire votre théorie, monsieur, dit Christie.

Christie revint à la page 631 du livre de Hilberg:

En novembre, Himmler décida que la question juive était réglée. Le 25 de ce mois il ordonna le démantèlement des installations d'extermination.
(déclaration sous serment de Kurt Becher, 8 mars 1946, PS-3762).

Comment êtes-vous arrivé à cette conclusion, demanda Christie, que le 25 novembre, Himmler demanda le démantèlement des installations d'extermination?

"C'est peut-être que, disons que j'aurais dû inclure une ou deux autres sources", dit Hilberg. "Il est parfois difficile de les présenter toutes lorsqu'il s'agit de témoignages. Il y avait plusieurs autres sources, et l'une d'entre elles concernait un homme qui parla à Becher et obtenu cette information." Hilberg admit que cette autre source était quelqu'un qui n'avait pas parlé à Himmler mais à Becher et que cette autre source n'était pas mentionnée dans son livre. (4-873)

Christie ramena le sujet du premier ordre de Hitler pour abattre les commissaires judéo-bolchéviques. Concédez vous qu'à cette époque, il y avait une croyance en Allemagne que le bolchévisme était d'origine juive et que les commissaires étaient juifs?

"Non. Je n'affirmerais pas cela", dit Hilberg. "Je suis familier avec les théories de l'époque. Je sais aussi comment ces théories furent reçues par la population, incluant même les SS. Je ne pense pas que ceux-ci étaient des abrutis."

Je suggère, dit Christie, qu'une théorie en vogue chez les nazis était que les commissaires bolchéviques étaient des juifs.

"C'était de la propagande."

Mais ils affirmaient que c'était leur croyance, à l'époque?, dit Christie.

"Oui, en effet."

Ils affirmaient que Trotski était juif et Zinoviev était juif et Karl Liebknecht était juif?

"Il y a toutes sortes de personnes qui reçoivent l'étiquette de juifs, qu'ils le soient ou non." Hilberg dut, cependant, admettre que Trotski et Zinoviev étaient tous deux juifs et qu'ils étaient aussi des figures importantes dans le mouvement communiste. (4-874)

Donc ils y croyaient et supposaient que les commissaires étaient juifs, vrai?, demanda Christie.

"Je n'irais pas aussi loin que vous en affirmant cela. Même Hitler ne le pensait pas. Je ne pense même pas que Hitler peut avoir pensé cela."

Oh, il est donc difficile pour nous de lire dans les pensées d'Hitler, n'est-ce pas?, demanda Christie.

"Oui, en effet, c'est difficile."

[sans transition] Hilberg admit avoir affirmé la veille, à la barre qu'il y avait environ 40.000 déclarations sous serment et documents concernant les procès de Nuremberg. Hilberg confirma qu'il avait témoigné aux audiences préliminaires du procès Zundel et que le professeur John H E. Fried de New York avait été convoqué pour y témoigner aussi, en tant qu'expert sur les procédures de Nuremberg. (4-876)

Christie lut un passage du témoignage de Fried aux audiences préliminaires, le 20 juin 1984, et demanda à Hilberg de dire si ce qu'il avait dit était vrai ou faux:

M.Griffiths: Avez-vous des commentaires à faire sur la proposition qui concerne des déclarations sous serment frauduleuses. Pouvez vous nous dire comment ces déclarations ont été obtenues?

-Toutes?

-Oui.

-Je pense qu'il y en avait plus de 100.000, rien que pour la défense.

-Pour la défense?

-Oui, pour la défense. Il y en a eu nettement moins de la part de l'accusation et ces déclarations, lorsqu'elles apparaissaient importantes pour les délibérations, n'étaient jamais employées sans être doublées d'un témoignage en personne devant la cour.

"Je pense", dit Hilberg, "que c'est un homme qui évoque le souvenir d'événements, et je ne vois rien de particulièrement erroné dans cela."

Hilberg admit que Fried était à Nuremberg alors que lui n'y était pas.

Vous avez dit 40.000, dit Christie. Il a dit 100.000. Griffiths objecta en disant que Fried parlait de 100.000 déclarations sous serment pour la défense, alors qu'Hilberg parlait de 4.500 documents pour l'accusation.

"Oui", dit Hilberg, "Et beaucoup plus pour la défense. C'est ce que j'ai dit les nombres pouvaient être additionnés, et c'est ce que j'ai fait il y a plusieurs années." (4-877)

Christie aborda alors la question de Paul Rassinier. Hilberg confirma que dans l'édition française de son livre, Paul Rassinier avait qualifié les statistiques d'Hilberg de nébuleuses et attribué le chiffre de 896.892 juifs morts à Hilberg. C'était le chiffre qu'Harwood, en citant le livre de Rassinier, avait, de façon erronée, attribué directement à Hilberg. (4-879)

Christie suggéra qu'Harwood avait rapporté de façon adéquate ce que Rassinier avait dit dans son livre, même si ce dernier était dans l'erreur.

Hilberg en convint: "J'ajouterais que si vous, vous utilisez l'édition française, moi je dirais que l'édition allemande est différente. Ce chiffre ne m'est pas attribué dans l'édition allemande Il semble l'être dans celle-ci. On peut l'admettre." (4-880,881)

Mais apparemment Rassinier a modifié cette édition plus tard afin de dire qu'il ne faisait qu'analyser vos statistiques, n'est-ce pas?, demanda Christie.

"Il semble que ce soit le cas."

Christie suggéra que tout ce que Rassinier avait fait était de soustraire les survivants en 1945 du nombre de juifs qui vivaient en Europe en 1931 (selon Hilberg) et de soustraire de surcroît de ce résultat un total préalablement calculé et que Rassinier appelait les "émigrés retrouvés".

Hilberg confirma que c'était ce que Rassinier avait fait. A son avis, "erreur" était un mot faible pour qualifier les calculs de Rassinier. Hilberg considérait qu'il s'agissait là d'une distorsion délibérée. "Le mot "erreur" peut évoquer une mauvaise interprétation

d'un document," dit-il, "et ceci va beaucoup plus loin qu'une erreur d'interprétation. C'est plutôt une invention de chiffres." (4-882, 883)

Christie suggéra que pendant la guerre et peu après celle-ci il y eut des émigrés juifs d'Europe qui entrèrent aux Etats-Unis et ne furent pas comptés comme juifs. Hilberg admettait-il qu'il n'y avait pas de renseignements sur la religion des émigrés qui entraient aux Etats-Unis à cette époque-là?

"La commission a dénombré les juifs", dit Hilberg, "particulièrement les réfugiés et les personnes déplacées, et très, très peu de gens entrèrent aux Etats-Unis avant cela à cause des quotas mis en place par le gouvernement." (4-883)

Christie alla à la page 670 de *La Destruction des juifs d'Europe* où, dans le tableau 89: "Les Pertes de la Population Juive, 1939-1945", Hilberg déclarait que la population juive en Pologne était de 3.350.000 en 1939 et de 50.000 en 1945. Dans le tableau 96: "Changements dans la population juive d'Europe de l'Est", à la page 737, Hilberg mentionnait que la Pologne comptait 225.000 "survivants et rapatriés" durant les années 1945-46. D'où ces 175.000 survivants juifs polonais venaient-ils?, demanda Christie.

"D'Union Soviétique. Ces gens ont été rapatriés. Ils font partie de ces 200.000 personnes qui se sont enfuis en Union Soviétique. C'est la raison pour laquelle nous avons des gens qui sont retournés là ainsi que des survivants. Ce ne sont pas tous des survivants, et les années ici sont 1945-46, plutôt que 1945. Donc il s'agit là de deux décomptes différents, deux groupes différents de gens. En d'autres mots, si vous soustrayez ce 50.000 des 225.000 vous avez le nombre approximatif de gens qui sont revenus d'URSS et qui ne sont pas techniquement des survivants, mais des gens qui se sont enfuis." (4-885)

Et vous vous fiez aux statistiques données par l'Union Soviétique pour dire combien de gens sont demeurés en URSS?, dit Christie.

"Il faut bien se fier à quelque chose dans la vie", dit Hilberg, "et dans ce cas particulier je ne me suis pas basé uniquement sur les statistiques de l'Union Soviétique, mais aussi sur celles de la Pologne d'après guerre, et les Polonais ont dénombré le nombre de survivants et de gens qui sont revenus. Nous avons cette donnée. Virtuellement la totalité de ces juifs dans la Pologne d'après guerre a par la suite émigré, donc nous avons un moyen de vérification supplémentaire en sachant où la population juive de Pologne est allée, grosso modo, puisque la majorité s'est établie en Israël. Nous avons donc un chiffre qui donne l'essentiel, soit un moyen de vérifier l'exactitude de ces données. Il s'agit d'environ 175.000 personnes qui sont revenues. Ce nombre peut être un peu plus élevé, parce que des changements de frontières se sont produits, et il y avait, à l'est de la Pologne, quelques milliers de juifs de plus sur ce territoire qui fait maintenant partie de l'Union Soviétique." (4-886)

Ce chiffre donc, suggéra Christie, est fondé sur une estimation des autorités polonaises pour le nombre de ceux qui sont rentrés là-bas en 1946.

"Non. Il ne s'agit pas d'une simple estimation, parce que le rapatriement a pris place après un accord entre l'URSS et la Pologne, et ces gens sont rentrés en train, des trains

qui avaient un nombre défini de passagers, des trains spéciaux; et c'est la donnée que nous avons. Il ne s'agit pas d'une simple estimation de gens qui ont pu traverser la frontière à un moment donné ou l'autre."

Comment savez-vous que tous les juifs polonais sont retournés en Pologne?, demanda Christie.

"Nous connaissons la population juive en Union Soviétique à cause de recensements subséquents qui y ont eu lieu."

Est-ce que tous les juifs se déclarent comme tels?, demanda Christie.

"Eh bien, c'est une question intéressante qui est souvent débattue", dit Hilberg. "Il y a quelques spéculations à ce sujet, si vous voulez appeler cela ainsi, des spéculations concernant le recensement d'après-guerre. Certains affirment que celui-ci a pu sous-estimer le nombre de juifs parce que ceux-ci auraient des hésitations à se dire tels. Cependant les 2 recensements suivants sont différents parce qu'alors, les gens s'identifiaient comme juifs puisqu'il leur était possible d'émigrer au moins, et en ce qui concerne les demi-juifs cela fait une certaine différence parce que, du mieux que je puisse comprendre la procédure soviétique, un adolescent de 16 ans peut choisir s'il désire être juif à la rubrique nationalité du recensement, ou bien Russe-Ukrainien, par exemple." (4-887)

Hilberg reconnut que cette question n'était "pas simple", que des pays comme la Pologne virent leurs frontières "certainement redéplacées à l'ouest" après la guerre, et que dans ces conditions il était difficile de donner des chiffres adéquats: "J'ai passé de longues heures à faire des recherches sur ce sujet, donc celui-ci n'est certainement pas facile." Pour ses estimations, Hilberg a utilisé les chiffres du recensement en Pologne pour 1931 et une extrapolation pour 1939, et les données du recensement soviétique de janvier 1939." (4-888)

Christie tourna la page du livre de Hilberg à l'appendice III/ Statistiques des juifs morts, p 767, où Hilberg donnait les chiffres des pertes juives en France et en Italie, soit 70.000. Cependant à la table 89 de la page 670, Hilberg avait donné un chiffre pour ces deux pays de 87.000.

"En premier lieu", dit Hilberg, "mon estimation dans le deuxième tableau pour la France et l'Italie combinés était, je l'admets maintenant, trop basse. C'était une estimation très conservatrice. Le total des pertes pour la France uniquement est dans le voisinage de 75.000 et à cela nous devons ajouter les pertes pour l'Italie qui sont de l'ordre de 7.000." (4-889)

Hilberg connaissait le livre de Serge Klarsfeld où celui-ci donnait la liste de tous les déportés par nom et par date².

Etes-vous au courant, dit Christie, que les figures qu'il donne pour le nombre de déportés sont très proches des figures que vous donnez pour les pertes totales?

² Serge Klarsfeld, *Le Mémorial de la déportation des juifs de France*, Paris, Klarsfeld, 1978.

Hilberg confirma: "C'est vrai. Très peu de gens sont revenus d'Auschwitz ou d'ailleurs."

Christie revint à l'appendice III/Statistiques des juifs morts, page 767, où Hilberg donnait un chiffre de 5.100.000 pour le total des pertes juives. Dans la table 89 de la page 670 cependant, les pertes totales, si elles étaient additionnées, donnaient 5.407.500.

Hilberg protesta en affirmant qu'il n'avait pas "délibérément" omis d'additionner ces chiffres pour inscrire un total. "M.Rassinier a fait le total de ces pertes, moi je ne l'ai pas fait. Maintenant, attendez, excusez moi une minute Ces chiffres ne sont pas comparables. On ne peut pas soustraire l'une de l'autre parce que, comme je l'ai déjà dit, les frontières sont différentes." (4-890)

Christie nota que dans l'appendice III, les pertes données pour la Roumanie étaient de 270.000 alors que dans le tableau 89 elles étaient de 370.000. C'est une différence de 100.000.

"Oui", dit Hilberg. "C'est une différence substantielle dans les frontières de la Roumanie Il y a des données d'après-guerre qui sont utilisées. En d'autres mots, les données d'après-guerre sont utilisées, comme c'est indiqué clairement dans la table à la page 670 Cependant, les frontières d'avant guerre sont utilisées dans les autres tables, donc ces chiffres ne sont pas, encore une fois, comparables."

Devons nous alors considérer que la Roumanie s'est agrandie pendant la guerre? dit Christie.

"Non si on devait ajuster les frontières pour refléter les annexions de l'Union Soviétique, alors le chiffre de 430.000 devrait être augmenté afin de tenir compte des habitants des territoires cédés à l'Union Soviétique, et alors vous verriez que les deux chiffres sont comparables, ou comparables en gros, puisque le chiffre de 800.000 juifs vivant en Roumanie est arrondi." (4-891)

Hilberg continua son témoignage en disant qu'il était indiqué clairement dans le livre que, "Les statistiques pour 1939 se réfèrent aux frontières d'avant-guerre et les frontières d'après-guerre ont été utilisées pour 1945 C'est le signal, pour n'importe qui de compétent, qu'il ne faut pas soustraire les chiffres de gauche, puisqu'ils ne sont pas comparables. Et c'est justement ce que Rassinier a fait."

Christie se concentra sur les pertes juives données pour la Yougoslavie. Dans le tableau 89 le chiffre était de 63.000; dans l'appendice III, il était de 60.000. Hilberg ne se fondait pas sur des changements de frontières pour justifier la différence. "Je dois tenir compte du fait que la Yougoslavie était le théâtre d'une guerre: certains juifs étaient dans l'armée yougoslave, certains furent tués au combat. En temps de guerre les taux de natalité s'effondrent. Des ajustements devaient être faits, et nous parlons de 3.000 A la page 767 nous avons les morts de l'Holocauste. Je n'ai pas utilisé le terme 'Holocauste', mais c'est précisément ce dont il s'agit. Ce que nous avons dans l'autre tableau, ce sont des chiffres non ajustés, avant et après, qui ne tiennent même pas compte des frontières. Donc ce tableau ne devrait pas être utilisée, celle qui se trouve

à la page 670 – celle que Rassinier a utilisé pour une raison difficilement justifiable. Il aurait dû utiliser l'autre." (4-893)

Avez-vous dit que vous étiez statisticien?, demanda Christie.

"Absolument pas," dit Hilberg. "Parce qu'un statisticien est quelqu'un qui a au moins un diplôme universitaire de premier cycle et dans le meilleur des cas une maîtrise ou un doctorat en mathématiques des statistiques, ce que je ne suis pas: j'additionne et je soustrais." (4-894)

La différence entre les deux tableaux à propos de ces 2.000 juifs grecs était due "au fait qu'il y a des soldats juifs qui ont été tués au combat, qu'il y a eu des pertes de ce côté; et dans les statistiques des morts juifs je me réfère aux victimes de l'Holocauste." La différence majeure entre les totaux pour la Pologne dans les deux tableaux provenait à la fois des modifications de frontières et du retour des juifs réfugiés en URSS. Selon Hilberg, "comparativement, très peu de juifs" furent tués au combat pendant la guerre. Il considérait un juif mort de faim ou du typhus dans un camp comme une 'victime de l'Holocauste'."(4-895) "Un juif présent dans un camp était là parce qu'il était juif. Donc c'est une victime de l'Holocauste." Donc cela ne veut pas dire, dit Christie, que ces gens ont été gazés. "Non, si je dis qu'ils sont morts dans certains camps, cela veut dire qu'ils sont morts dans ces camps, que ce soit à la suite de gazages ou de privations. Maintenant, lorsque je parle de certains camps, pratiquement 100% des victimes furent gazées mais pour certains autres camps, cela fait une différence."

Christie aborda le sujet des chambres à gaz. Hilberg déclara qu'à son avis, il n'y avait pas eu de chambres à gaz homicides à Bergen-Belsen, Buchenwald et Theresienstadt.

Natzweiler et Mathausen avaient "de très petites chambres à gaz dans lesquelles des gens furent tués de très récentes recherches en Allemagne ont été menées par des académiciens concernant le gazage de prisonniers de guerre soviétiques à Mathausen." (4-896,900)

Dachau: "Peut- être, mais ici je ne serais pas catégorique: vous savez, il y a certains problèmes pour savoir si certaines personnes ont été gazées ou non, et c'est un problème difficile à résoudre. Un petit nombre."(4-897)

Flossenburg: "Probablement pas, à l'exception d'une poignée ou de poignées. Des individus isolés –trop faibles pour travailler, des cas de ce genre." (4-897) Donc, dit Christie, vous pensez qu'il y a eu une chambre à gaz mais qu'elle n'a pas été très utilisée? "Pas nécessairement," dit Hilberg. "Je ne suis pas familier avec tous les camps et leurs aspects parce que ma spécialisation est le gazage des juifs." (4-897)

Neuengamme: "Je ne pense pas qu'il y avait une chambre à gaz là, mais encore, vous faites référence à quelque chose de particulier, celles qui étaient utilisées pour tuer les gens peut-être." (4-897,4-898)

Oranienburg: "Même chose Je ne suis au courant d'aucun gazage de gens à cet endroit. Je n'en ai jamais entendu parler c'est une question ouverte. Si quelqu'un survient subitement et dit, oui, il y en avait une, je vais écouter; autrement je ne peux

pas affirmer qu'il y en avait. En d'autres termes, je ne suis pas sûr qu'il y ait eu des gazages d'individus dans certains camps particuliers." (4-898)

Sachsenhausen: "Même chose." (4-898)

Ravensbrück: "Même chose [peut-être]." (4-898)

Stutthof: "Pour Stutthof, il y a quelques témoignages à cet effet, mais je ne leur donnerais pas un poids emportant la certitude A Stutthof il y a eu des assassinats par balles." Hilberg admit qu'il s'agissait d'une possibilité concernant les gazages. (4-899)

Struthof: "Peut-être." (4-899) Hartheim: "il s'agit là d'un élément différent. Il y avait, dans les faits, 6 installations mises au point exclusivement pour le gazage des humains -et Hartheim en est l'une. Il ne s'agit pas d'un camp." (4-900)

Majdanek: "Oui à Majdanek, que les Allemands appelaient Lublin, il y avait trois chambres à gaz, et une ou deux – je ne sais laquelle, de mémoire – furent équipées afin de pouvoir utiliser en alternance le monoxyde de carbone et l'hydro-cyanide. Les deux furent utilisés." (4-900)

Belzec: "Au départ, selon toute probabilité, trois. Avec l'accroissement des exécutions selon cette méthode en 1942, six Les trois premières étaient encore là en 1942, mais au bout de quelques mois, à cause du grand nombre d'arrivées dans ce camp, des travaux de construction y eurent lieu et six chambres à gaz furent bâties à la place des trois premières." Selon Hilberg, le monoxyde de carbone fut aussi utilisé à Belzec. "Je dois ajouter, cependant, que la cour allemande a laissé ouverte la possibilité, fondée sur certains témoignages, que de l'hydrocyanide a pu être utilisé de façon expérimentale au début." (4-900,901)

Chelmno: "Chelmno était équipé d'un camion à gaz. Du monoxyde de carbone." (4-901)

Sobibor: "Ces deux dernières avaient des chambres à gaz," dit Hilberg, utilisant le monoxyde de carbone. (4-901).

Treblinka: "Des chambres à gaz au monoxyde de carbone, oui." (4-901)

Hilberg admit que dans son livre il avait indiqué que les chambres à gaz au monoxyde de carbone utilisaient un vieux moteur diesel d'un tank russe.

Je soumetts à votre attention, monsieur, dit Christie, qu'un moteur diesel ne produit pas suffisamment de monoxyde de carbone, mais produit surtout du dioxyde de carbone non toxique. Que dites-vous de cela? (4-901)

"Je ne peux pas réellement faire de commentaires là-dessus," dit Hilberg, "parce que lorsque je fis porter mon intérêt sur des questions techniques, bien que je préfère laisser cet aspect à des gens plus qualifiés présents aux procès en Allemagne, le mieux que j'aie pu comprendre, ce qui s'échappait de ces engins était un mélange de monoxyde et de dioxyde de carbone. Les proportions n'étaient pas mentionnées, et lorsque vous mentionnez Hartheim, qui était une installation totalement différente,

utilisée pour les handicapés mentaux, il s'agissait de `monoxyde de carbone pur'. J'ai appelé ça du monoxyde de carbone. J'utilise encore cette expression pour parler des émanations (du diesel) bien qu'il s'agisse d'une simplification, il s'agissait en fait d'un mélange. Pour Hartheim il ne s'agissait pas d'un diesel mais de monoxyde de carbone en flacons, chimiquement pur."

A Auschwitz, Hilberg affirma que les deux premières chambres à gaz étaient des fermettes réaménagées, alors que quatre autres chambres à gaz furent construites par la suite. Il admit que sur les plans du camp, elles étaient identifiées comme des crématoires. Christie suggéra à Hilberg que la source principale à la base de sa croyance était un homme du nom de Kurt Gerstein.

"Et bien, c'est l'une de mes sources, oui," dit Hilberg. (4-902)

Christie déclara que Gerstein devait être une source importante pour Hilberg, puisqu'il le donnait comme référence à dix reprises dans son livre.

"C'est vrai. Je n'en doute pas, en effet," dit Hilberg. Hilberg pensait que la confession de Gerstein, le document 1553-PS, avait été utilisée à Nuremberg mais il ne pouvait pas en jurer. Hilberg avait utilisé une partie de celle-ci dans son livre.

N'est-il pas vrai, demanda Christie, que Kurt Gerstein s'était pendu à l'époque dans une prison française?

"Eh bien, quelles que soient les circonstances de sa mort, il était mort au moment des procès." (4-903,904)

N'est-il pas vrai, demanda Christie, que Kurt Gerstein a rédigé une longue confession détaillée en français le 26 avril 1945 qui était, puis-je vous le suggérer, l'un des non-sens les plus incroyables que vous ou moi puissions imaginer?

"Je serais très, très prudent concernant l'utilisation de certaines de ses affirmations, on doit tout de même être prudents avec le document Gerstein. Certaines parties sont corroborées. D'autres parties sont de véritables non-sens," dit Hilberg. Il déclara avoir pris les passages qu'il considérait comme dignes de foi et avoir laissé tomber ceux qui lui semblaient incroyables: "C'est une qualification correcte du travail que j'ai fait, oui." (4-904)

Lorsque quelqu'un fait une déclaration sous serment, dit Christie, ne pensez vous pas que si certaines des déclarations sont totalement ridicules, cela rejaillit sur l'auteur?

"Cela a sûrement un impact sur lui," dit Hilberg, "et la seule réponse que je peux vous donner est que je ne suis pas un tribunal, et je peux prendre la liberté de –" Christie interrompit Hilberg et lui mentionna qu'avec un minimum de sens commun, si quelqu'un lui disait que vingt-huit à trente-deux personnes pouvaient être entassées dans un mètre carré, et un mètre quatre-vingts de hauteur, que cette personne était un menteur ou un idiot?

"En ce qui concerne cet élément particulier je serais très prudent," dit Hilberg, "parce que Gerstein, apparemment, était une personne très excitable. Il était capable de dire

pas mal de choses qu'il n'a pas seulement dit dans cet affidavit mais son contexte [sic]."

Il n'était pas tout à fait sain d'esprit?, demanda Christie.

"Je ne suis pas psychiatre, mais je serais prudent à propos de ce qu'il a dit," répliqua Hilberg. (4-906)

Christie montra la confession de Gerstein à Hilberg et lui demanda si certaines affirmations s'y trouvaient. Hilberg admit que dans sa confession, Gerstein affirmait que sept à huit cents personnes étaient entassées ensemble dans un espace de vingt-cinq mètres carrés ou un volume de quarante-cinq mètres cubes; il admit aussi qu'il avait omis de mentionner cette affirmation de Gerstein dans son livre. Donc pensez vous qu'il s'agissait juste d'une erreur, qu'il s'est tout simplement trompé?, demanda Christie.

"Il est difficile de décrire l'homme, parce qu'il était capable, dans son état d'excitation, de mêler la fiction et la réalité. C'est incontestable." (4-906)

Et il parlait de Hitler et Himmler qui avaient assisté à un gazage, vrai?, dit Christie.

Hilberg admit que Gerstein avait affirmé cela et que c'était 'absolument' et 'totalement faux' il attribue à quelqu'un d'autre l'affirmation que Hitler était là. Et Hitler n'y était pas, les recherches des Allemands l'ont montré." (4-907) Et il a déclaré deux fois, dit Christie, que sept à huit cents personnes pouvaient être entassées dans un espace de 45 mètres cubes?

"Il l'a dit trois fois peut-être, si je me rappelle bien, mais je n'ai pas utilisé cette affirmation."

Est-ce que vous admettez, demanda Christie, que sept à huit cents personnes dans vingt-cinq mètres carrés représente entre vingt-huit et trente-deux personnes par mètre carré? Voudriez-vous le calculer?

"Et bien, voyez vous, je n'ai pas l'intention de faire de l'arithmétique," dit Hilberg, "je vous fais confiance." (4-907)

Christie affirma qu'en lisant la déposition de Hilberg aux audiences préliminaires, il avait déjà fait un calcul qui recouvrait le sien. Christie donna le témoignage de Hilberg aux audiences préliminaires du procès Zundel tel qu'il fut transcrit le 21 juin 1984:

Q- Maintenant je soumets à votre attention qu'il est mathématiquement et physiquement impossible de mettre huit cents personnes dans un espace de vingt-cinq mètres carrés. Est-ce que cela vous semble une exagération?

R- Eh bien, j'ai fait un calcul et c'est assez ahurissant combien de gens pourraient être entassés.

Hilberg confirma que cette question lui fut posée et qu'il donna cette réponse aux audiences préliminaires. (4-908) Christie suggéra que lorsqu'un témoin de ce genre donne ce genre d'information, il est difficilement acceptable d'utiliser celui-ci malgré tout comme un témoin plausible à dix reprises dans un livre.

"Disons tout de suite que les camps comme Belzec, Sobibor et Treblinka se trouvaient parmi les camps non documentés auxquels je m'intéressais. Gerstein était un officier SS responsable de la livraison des gaz toxiques, de l'hydrocyanide, et en tant que tel, il fit son voyage, ce qui est vérifié, il fit son voyage en compagnie de plusieurs autres personnes à Belzec, et aussi à un autre camp. Et il est aussi confirmé qu'il fit des déclarations, lors de son retour dans l'express Varsovie-Berlin, à un diplomate suédois de l'époque, un fait confirmé par le ministère des affaires étrangères de Suède. Pour moi, le fait important est qu'un officier SS avait assisté à la procédure ceci est une histoire corroborée."

Comment cette histoire peut-elle être corroborée, demanda Christie, si aucun diplomate suédois n'a entrepris une action quelconque? Il pensait que l'homme était un fou?

"Je suis certain," dit Hilberg, "que c'est l'impression qu'il a eue, et ici vous devez garder à l'esprit qu'il s'agissait de l'année 1942, quelqu'un qui est très excité raconte une histoire incroyable, quelque chose qui n'a jamais été entendu avant, quelque chose d'inimaginable qui n'a aucun précédent – on a ici un diplomate prudent; il ne va pas donner immédiatement crédit à tout ce qu'il entend." (4-909) Hilberg ne nia pas qu'il citait Kurt Gerstein dans son livre, à vingt-trois reprises, comme une source fiable. (4-910,911)

Christie demanda à Hilberg quel genre de calcul il avait fait pour vérifier si vingt-huit à trente-deux personnes pouvaient tenir dans un mètre carré.

"Oh, c'est plutôt simple," dit Hilberg, "parce que nous travaillons avec des pieds. Et en connaissant la dimension des locaux, on peut essayer d'estimer combien de gens peuvent être entassés dans un tel endroit, et c'est un nombre étonnamment élevé."

[Note: A ce moment du contre-interrogatoire, Christie tenta de placer un mètre carré sur le plancher et demanda à quelques personnes de venir s'y tenir debout. Le juge Hugh Locke interrompit immédiatement Christie et demanda au jury de sortir. Après un plaidoyer assez long, où Christie affirmait que la démonstration montrerait au jury que les données du document Gerstein étaient fantaisistes, le juge déclara que la démonstration proposée était un 'genre de spectacle non pertinent' qu'il ne permettrait pas. Lors de cette discussion faite en l'absence du jury, Hilberg parla ainsi du document Gerstein:

"Des mètres carrés conviendraient, parce qu'ils n'étaient pas accroupis. Ce qui peut être surprenant, c'est l'ordre de grandeur, que le nombre de gens qu'on peut pousser dans un tel espace, soit de l'ordre des centaines. Il se peut que ce ne soit pas huit cents, mais trois cents. De surcroît, ce témoin particulier peut ne pas avoir estimé correctement la surface. Nous ne savons pas à quelle superficie de chambres à gaz il se référait réellement, on ne peut donc pas dire

que son affirmation soit complètement absurde, mais en aucun cas je ne l'ai acceptée et je ne l'utiliserais pas." (4-911 à 918)]

Après le retour du jury, Christie mentionna à Hilberg que la seule personne qu'il mentionnait comme source plus souvent que Gerstein dans son livre était Rudolf Höss.

"Non. Je ne suis absolument pas d'accord," dit Hilberg. L'index permet amplement de savoir qui est cité et combien de fois."

Christie suggéra de nouveau que Gerstein était un témoin important aux yeux de Hilberg.

"C'est un témoin important de l'existence de ces camps, particulièrement Belzec, en 1942, et des gazages qui prirent place là-bas, les gazages au monoxyde de carbone. Le fait que cet homme, chargé de la désinfection, comme fournisseur de gaz toxiques, était présent là est très significatif. En dehors de cela, j'ai bien sûr compris quel genre de personne c'était, en voyant le contexte des mots qu'il employa, et je ne me suis pas fondé sur les affirmations qui m'ont semblé imaginaires ou exagérées. Je ne les ai pas utilisées," dit Hilberg.

En fait, dit Christie, dans votre livre vous avez éliminé de telles affirmations ridicules de façon flagrante dans votre utilisation de sa confession.

"Bien, j'ai éliminé ce qui ne m'apparaissait pas comme plausible et vraisemblable, certainement."

Vous considérez qu'il était vraisemblable, demanda Christie, que huit cents personnes puissent être entassées sur vingt-cinq mètres carrés?

"Comme je l'ai indiqué, le nombre réel de gens qui peuvent être entassés dans un tel espace est de l'ordre de plusieurs centaines. Je ne dirais pas autant que huit cents." Hilberg admit que Gerstein avait fait cette affirmation deux fois: "Mais la question de savoir si deux ou trois cents personnes peuvent être entassées dans un tel local, ou sept cents, est intéressante pour quelqu'un qui étudie les chambres à gaz, le nombre de personnes qui sont gazées, et le calcul qui peut être fait alors. Il suffit, pour cet officier SS, qu'il y ait eu des chambres à gaz." (4-921)

Hilberg affirma que Léon Poliakov, qu'il considérait comme un chercheur "très compétent", avait utilisé le document Gerstein "plus que je ne l'ai fait".

Christie montra la page 294 du livre de Poliakov (*Bréviaire de la haine*) où Poliakov, en se référant au document Gerstein, avait changé le nombre de mètres carrés. Hilberg refusa de commenter: "Je ne sais pas s'il a vraiment changé ces données ou bien s'il y a une autre version de cette déclaration sous serment. Vraiment je ne pourrais pas répondre à cela." (4-922)

Christie demanda à Hilberg s'il considérait digne de foi l'affirmation contenue dans le document Gerstein qu'à Belzec et Treblinka personne ne s'était préoccupé de faire le

décompte et qu'environ vingt-cinq millions de personnes, pas seulement des juifs, avaient été gazées.

"Et bien, certaines parties sont vraies, et d'autres parties sont des exagérations, manifestement des exagérations. Pour moi, le point important soulevé dans cette affirmation est qu'aucun décompte es gens qui entraient dans les chambres à gaz n'était fait," dit Hilberg.

Donc vous n'utilisez pas la partie qui est trop exagérée et vous n'utilisez que la partie que vous considérez comme digne de foi, soit celle qui affirme qu'il n'y avait pas de décompte. Vrai?, demanda Christie.

"Oui."

Je vois. C'est votre méthode de recherche.

"Dans certaines situations, avec des déclarations, quand de longues affirmations sont données et ne touchent pas à des éléments importants, on doit juger," dit Hilberg. "Il y a des choses que je n'utiliserais pas du tout, d'autres que j'utiliserais en partie." Hilberg déclara qu'il n'utiliserait jamais "évidement", la section qui parlait de vingt-cinq millions de personnes gazées puisqu'il s'agissait de "rhétorique". (4-923)

Niez-vous que c'est exactement ce qu'il a dit dans sa confession?, demanda Christie.

"Vous savez, ça me semble incroyable," dit Hilberg. "Je ne nierais rien. Je ne m'en souviens même pas, à vrai dire."

Ce n'est pas un fait si énorme qu'il vous aurait frappé au point que vous puissiez vous en souvenir?, demanda Christie.

"Non, parce qu'on a parfois tendance à exagérer les chiffres et qu'on le fait visiblement sans aucun fondement. N'importe quel chercheur compétent peut voir cela sans y prêter vraiment attention."

Croyez-vous que quelqu'un qui dit "Je suis prêt à affirmer sous serment que tout ce que je dis est vrai" et qui dit ensuite cela est une personne digne de foi?, demanda Christie.

"En fait, Maître," dit Hilberg, "au risque d'offenser tous les juristes présents dans cette salle, je ne me préoccupe pas de savoir si une déclaration est faite sous serment. Certains peuvent faire des déclarations tout à fait vraies sans avoir besoin de prêter serment; d'autres peuvent faire des affirmations qui ne sont pas fondées sur les faits, même sous serment; certains ne se rendent pas compte qu'ils font de fausses déclarations. Il y a plusieurs possibilités ici Je pense que Gerstein était en état d'excitation Je ne qualifierai pas ce qu'il a dit de mensonge, parce qu'un mensonge est une fausseté délibérée. Je ne sais pas s'il considérait ce qu'il disait comme un mensonge. Le fait que vous le qualifiez vous-même, de quelqu'un qui n'était pas très sain d'esprit, que pouvez vous dire de ses motivations?"(4-924)

Diriez-vous que quelqu'un qui a affirmé que vingt-cinq millions de personnes ont été tuées à Treblinka et Belzec était quelqu'un de raisonnable?, demanda Christie.

"Je ne le dirais pas totalement raisonnable, non, mais mon opinion n'a pas de valeur car je ne suis pas un expert en ce domaine" dit Hilberg.

Hilberg confirma que Gerstein avait affirmé dans sa confession qu'il y avait huit chambres à gaz et des montagnes de vêtements hautes de trente-cinq ou quarante mètres. S'agit-il là d'une affirmation raisonnable et digne de foi? demanda Christie.

"L'estimation de "trente-cinq ou quarante mètres" de haut est plutôt intéressante, car je me demande comment on peut estimer les hauteurs si on n'y a pas été entraîné. Et d'un autre côté, s'il dit huit chambres à gaz, doit-on se fier plus à son estimation? Bien que je croie moi-même qu'il y en avait six, je peux concevoir que quelqu'un ait cru en voir huit à cause du nombre de portes et des choses comme ça." (4-925)

Comment savez-vous le nombre de portes puisque vous n'êtes jamais allé là-bas?, demanda Christie.

"En fait, la question de savoir combien il y avait de chambres à gaz à Belzec à un moment donné dépend entièrement de ceux qui y sont allés. Il y a un certain nombre de gens qui ne sont pas simplement venus visiter ce camp, mais qui y demeuraient et qui ont témoigné par la suite sur ce nombre."

Vous n'utilisez pas ces gens dix fois comme référence, dit Christie.

"Non," dit Hilberg, "parce que ce livre a été écrit en 1961, et que les témoignages auxquels je me réfère datent d'après sa publication. C'est la raison pour laquelle il y a des éditions ultérieures."

Je suggère, dit Christie, que Gerstein a affirmé que deux cent soixante quinze milligrammes de Zyklon B étaient suffisants pour tuer huit millions de gens. A-t-il dit cela?

"Je ne m'en souviens pas. Honnêtement je ne m'en souviens pas," dit Hilberg.

Christie fit remarquer à Hilberg que Gerstein avait aussi affirmé que des millions de gens avaient disparus à Auschwitz et Mathausen dans des chambres à gaz ressemblant à des automobiles, et que la méthode pour tuer les enfants consistait à tenir un tampon et à leur faire inhaler du gaz par voie nasale. Est-ce vrai ou faux?, demanda Christie. (4-926)

"Et bien, il y a eu des gazages massifs à Auschwitz. Je ne dirais pas des millions de gens, mais certainement un million Je ne sais pas, pour les tampons. J'ai entendu à plusieurs reprises ces histoires racontées par des témoins. Je ne les ai pas cités dans mon livre parce que, sur de tels sujets, je suis extrêmement prudent."

Pas aussi prudent à propos de vos sources, dit Christie, puisque cette source affirme que cela a eu lieu et jure que c'est aussi vrai que le reste.

"Oui," dit Hilberg, "mais je n'ai cité que les passages des déclarations de Gerstein qui semblaient dignes de foi et je n'ai pas utilisé les autres."

Ne sortez-vous pas ainsi ces déclarations de leur contexte?, demanda Christie.

"Non, je ne pense pas. Puisqu'il y a de nombreuses affirmations sur des points séparés et dans des domaines séparés, et tant qu'on n'altère pas l'intention et le sens de ce que quelqu'un a dit, alors je ne vois pas cela comme citer hors contexte. Si une déclaration comporte dix éléments, et que seulement deux ou trois sont dignes de foi, je vais les utiliser. Et je n'utiliserai pas les autres, c'est tout."(4-927)

Hilberg concédait qu'il avait mis de côté, parce qu'ils n'étaient pas plausibles, les passages de la confession Gerstein qui laissaient entrevoir un esprit très étrange porté à l'exagération.

Donc l'impression que vous avez laissé lorsque vous avez cité Gerstein comme source, dit Christie, est qu'il s'agissait d'une source digne de foi.

"Non," dit Hilberg. "Cela veut simplement dire qu'il a fait des déclarations plausibles, et cela ne veut pas dire qu'il s'agissait d'un homme digne de foi. Vous pourriez aller dans une institution pour malades mentaux et obtenir d'une personne des affirmations plausibles, mais aussi des absurdités. Vous n'avez pas à rejeter tout ce que cette personne dit comme propos délirants, vous n'avez pas à rejeter tout à l'avance." (4-928)

Je suis d'accord, dit Christie, mais si je lis un livre qui relate des événements, et que l'auteur utilise le témoignage d'un fou mais ne cite que les aspects en apparence plus rationnels du malade et ignore le fait qu'il s'agit d'un fou et que beaucoup d'autres choses qu'il dit sont d'une impossibilité criante, croyez-vous que j'aie une description adéquate de la vérité en lisant ce livre? Hilberg déclara qu'il ne pouvait répondre à cette question "parce que je trouve qu'il s'agit d'une question rhétorique."

Gerstein était de façon évidente une source indigne de foi, suggéra Christie.

"Il était indigne de foi pour beaucoup, néanmoins, on peut prendre des gens comme lui et découvrir qu'ils ont fait certaines déclarations d'une certaine valeur."

Hilberg confirma qu'avant sa mort Gerstein avait écrit une autre confession le 6 mai 1945 [PS-2170] mais que lui-même ne l'avait jamais utilisée.

Parce qu'elle suscite des doutes, dit Christie, des doutes encore plus sérieux sur la vraisemblance de Gerstein.

"Mais il est parfaitement possible que la condition d'un homme se détériore. Vous avez dit vous-même qu'il s'était suicidé." (4-929)

Donc vous suggérez que la deuxième confession était le produit d'une dégradation des facultés de Gerstein mais pas la première?, demanda Christie.

"Je ne l'ai jamais rencontré, et je ne me sens pas assez compétent pour poser un diagnostic," dit Hilberg. "Encore une fois, je ne suis pas médecin. Je ne peux qu'examiner les affirmations qu'il a faites. Dans beaucoup de cas, je n'ai rien vu qui me fût nécessaire, rien qui ne soit convaincant et indispensable, donc je n'ai pas utilisé ces déclarations."

Indispensable pour votre théorie, suggéra Christie.

"Non. Pour faire la lumière sur ce qui s'est passé," dit Hilberg.

Christie présenta à Hilberg le document PS-2170, produit devant le tribunal de Nuremberg lors de la séance du 26 octobre 1945 une confession faite par Gerstein le 6 mai 1945, soit dix jours après la première qu'Hilberg utilisait dans son ouvrage. Hilberg reconnut le document. (4-930)

Hilberg confirma que Gerstein était responsable administratif de la livraison de Zyklon B. Il distribuait le Zyklon B à Auschwitz, Birkenau et Lublin. Sobibor et Treblinka cependant, n'étaient pas partie intégrante du système des camps de concentration selon lui, dit Hilberg. (4-931) Christie lui signala que le document PS-1553 montrait que des quantités équivalentes de Zyklon B furent livrées à Auschwitz-Birkenau et Oranienburg le même jour. Hilberg confirma qu'il connaissait ce document. Puis-je vous suggérer, dit Christie, que si le Zyklon B était utilisé pour tuer des gens à Birkenau, alors il n'y avait aucune raison pour qu'on en livre à Oranienburg.

"Voyez-vous," dit Hilberg, "Oranienburg était le quartier général de l'administration économique et il est tout à fait possible que le gaz fût distribué à partir de là. Je n'ai aucun moyen de le savoir. Le gaz pourrait bien ne jamais avoir été utilisé à Oranienburg. Il se peut qu'il ait été entreposé là avant d'être redistribué à d'autres camps de concentration. Oranienburg était le centre d'approvisionnement des camps de concentration." (4-932)

Puis-je suggérer, dit Christie, que la véritable raison est que le Zyklon B était utilisé comme insecticide de la même façon aux deux endroits?

"Vous êtes libre de penser ce que vous voulez, mais ne m'imposez pas vos hypothèses."

Le juge Hugh Locke ordonna à Hilberg de répondre à la question.

"Je ne suis pas en d'accord. Votre explication n'est pas plausible du tout."

Hilberg admit que pour Oranienburg, son témoignage "était qu'il n'avait absolument aucune information concernant des gazages homicides." (4-933)

Christie revint à la seconde confession de Gerstein (2170-PS) où celui-ci avait écrit sous serment:

De surcroît des tests furent menés avec de l'air comprimé. Des gens furent mis dans une bouilloire dans laquelle on injectait de l'air comprimé grâce à un système mécanique.

C'est une affirmation ridicule, n'est-ce pas?, dit Christie.

"Je ne peux pas expliquer cette affirmation," dit Hilberg. "C'est une affirmation étrange, et même en prenant en considération qu'il y avait des gardes qui n'étaient pas équilibrés dans ces camps, je n'accorderais pas de crédit à une affirmation comme celle-là, je ne l'ai pas utilisée."

Christie cita un autre passage du document Gerstein qui disait:

Une méthode officielle pour tuer des gens en Pologne consistait à les obliger à monter les marches d'un escalier circulaire qui menait à une fournaise. Lorsqu'ils atteignaient le sommet, on les abattait à l'aide d'un pistolet et ils disparaissaient au fond. On raconte que de nombreuses personnes auraient péri dans un four de brique à cause du gaz qui y arrivait, et elles furent par la suite incinérées au même endroit. Cependant, mes sources ici ne sont pas à cent pour cent dignes de foi.

Christie suggéra qu'il s'agissait là d'un autre récit délirant de Gerstein.

"Oui, mais il dit lui-même ne pas être sûr de ses sources," dit Hilberg. "J'ai déjà dit et je le répète, lorsqu'on utilise une déclaration de ce genre, on doit être extrêmement prudent." (4-934)

Séance du 17 janvier 1985.

Hilberg confirma à la cour qu'il n'était pas statisticien: "Je ne suis pas statisticien au sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot, et je me suis contenté de faire des calculs avec des additions et des multiplications et d'autres choses simples." (5-938)

Et les statistiques, suggéra Christie, lorsqu'il s'agit d'énumérations et de recensement, font partie d'un domaine technique aléatoire, n'est-ce pas?

"Cela dépend de ce qu'on veut faire avec de ces données. Je me considère comme suffisamment qualifié pour faire les opérations que j'ai faites. D'un autre côté, si on veut s'engager dans des projections compliquées, alors je ne le ferais pas."

Christie affirma qu'en matière de statistiques, Hilberg n'était pas plus qualifié que Rassiner.

"Oh non, là c'est faux," dit Hilberg. "Ma capacité d'utiliser les statistiques dans le contexte qui nous intéresse et à comprendre les opérations à effectuer est tout de même, selon moi, largement supérieure à celle du monsieur que vous venez de mentionner."

Pour les qualifications universitaires, cependant, vous n'êtes pas plus qualifié que lui, dit Christie.

"Non, je suis plus qualifié que lui sur le plan universitaire pour la simple raison que les statistiques en question, celles qui se trouvent dans des documents parlant d'événements compliqués, de changements de frontières, etc. ne sont pas aisées à traiter et là, je suis plus compétent que lui."

Quelles qualifications universitaires avez-vous, demanda Christie, dans le domaine des statistiques, qui seraient supérieures à celles de M. Rassinier?

"Je ne me qualifiais pas moi-même de statisticien," dit Hilberg. "Je suis qualifié de statisticien dans la brochure. J'ai tenté de rectifier cette impression, en limitant ma compétence dans ce domaine en utilisant les chiffres seulement dans la mesure où on y fait référence dans les données historiques et où ils y sont intrinsèquement liés, quelquefois dans des situations très compliquées, et que dans cette mesure ma formation en sciences politiques me donne le droit de considérer les statistiques avec plus de compétence; et mon intérêt pour cette question depuis des années m'a donné une certaine capacité à voir ce que les statistiques veulent dire et ce qu'elles ne veulent pas dire." [sic]

La réponse est donc, dit Christie, que vous n'avez aucune qualification universitaire dans ce domaine mais que vous avez un diplôme de sciences politiques.

"Cela me donne la compétence de regarder des chiffres et de comprendre, oui."

N'est-il pas vrai que Rassinier fut prisonnier dans un camp de concentration allemand durant la guerre?, demanda Christie.

"Ceci semble être ce qu'il affirme," dit Hilberg. (5-940)

Le niez-vous?, demanda Christie.

"Je ne nie rien C'est simplement son affirmation. Je n'ai pas tenté d'étudier cette question. Je n'étais pas intéressé."

Il prétend avoir une expérience directe des camps, dit Christie.

"Il a le droit de le prétendre. Il l'a affirmé. Je n'ai pas plus de commentaires là-dessus."

Dans ses livres, et vous en avez lu, dit Christie, il ne se montrait pas comme un sympathisant nazi mais comme un élu communiste à l'assemblée législative.

"Quel que soit son passé et quelles que soient les raisons qui ont mené à son incarcération," coupa Hilberg, "je ne peux que regarder les ouvrages qu'il a écrit par la suite, et c'est tout ce que je sais de lui Ce qu'il a pu être, c'est une autre question, je n'ai pas de commentaires."

Dites-moi si c'était mentionné dans le livre, dit Christie.

"Je me rappelle que c'était mentionné dans le livre," dit Hilberg. (4-941)

Vous savez donc qu'il était élu au parlement en France?, demanda Christie.

"Tout ce que je peux dire, je l'ai déjà dit. Je n'ai pas tenté de vérifier ses dires Je ne me rappelle pas tous les détails qu'il donnait. Je suis prêt à accepter ce que vous dites. Cela doit vous suffire."

Vous rappelez-vous pendant combien de temps il dit avoir été interné dans un camp nazi?

"Je ne me rappelle pas le nombre d'années. Je suis incapable de m'en souvenir."

Mais pour vous, dit Christie, il n'est pas digne de foi.

"Non, il ne l'est pas," dit Hilberg (4-942)

Christie reprit le document Gerstein, un homme auquel Hilberg attachait une certaine confiance, rappela Christie, et lut quelques affirmations supplémentaires:

"Des missions de prétendus médecins, qui n'étaient rien d'autre que de jeunes SS en blouse blanche, se promenaient à travers les villes et les villages de Pologne et de Tchécoslovaquie en limousine pour repérer les tuberculeux et les gens âgés qui étaient, peu après à la chambre à gaz."

Est-ce que cette affirmation vous semble digne de foi?, dit Christie.

"Eh bien, je ne l'ai pas utilisée," répliqua Hilberg, "bien sûr, et c'est un document complexe qui relate une série d'événements, dont certains ont réellement eu lieu ... Il y eut une tentative pour gazer les Polonais atteints de tuberculose, une tentative à grande échelle... L'opération fut montée par un Gauleiter du nom de Greiser. Il voulait gazer trente mille Polonais atteints de tuberculose parce qu'il craignait que cette maladie ne se répande chez les Allemands. En fait, ce projet fut rejeté mais il fut quand même proposé. Je vous dis que dans cette confession, il y a des éléments qui semblent véridique, un élément global comme ici, mais je ne ferais pas-" (4-943)

C'est une déclaration globale?, interrompit Christie.

"Oui, puisqu'il implique plusieurs régions, plusieurs événements sur une longue période."

Je vous suggère, dit Christie, que cette affirmation est fantaisiste, que des jeunes gens en blouse blanche ne se sont pas promenés en limousine à travers la Pologne, en Tchécoslovaquie ou n'importe où dans le Reich pour sélectionner des gens afin de les gazer. Prétendez-vous le contraire?

"Je n'ai jamais dit que c'était vrai," répondit Hilberg. "Je ne dirais pas que des hommes en blouse blanche se sont promenés en limousine à cette fin. Non, je ne pense pas que ce détail soit suffisamment digne de foi pour être utilisé par un historien, je ne l'ai d'ailleurs pas utilisé."

C'est l'un des passages de la confession Gerstein que vous avez décidé d'ignorer?, demanda Christie.

"Oui, je l'ai ignoré," répondit Hilberg. (5-944)

Christie affirma à nouveau que le document Gerstein avait été cité hors contexte.

"Non," dit Hilberg, "j'ai marqué ma désapprobation hier lorsque vous avez dit cela et je le fais encore aujourd'hui. Ma position n'a pas changé. Je vous ai expliqué ce que voulait dire pour moi 'hors contexte'. Hors contexte veut dire l'utilisation de certaines phrases d'un auteur de façon à modifier le sens que celui-ci voulait donner à un énoncé. C'est ma définition de 'hors contexte'. Mais si une personne fait une série d'affirmations qui sont aisément séparables en dix, douze ou vingt, et que je considère que dix sont dignes de foi et dix ne le sont pas, ou que cinq sont dignes de foi et quinze ne le sont pas, si j'ai à choisir les bonnes, celles qui sont soit confirmées par d'autres sources, soit plausibles à la lumière d'événements que je connais, alors je ne cite pas hors contexte. Je cherche ici à dresser un récit complet des événements. Si ces données peuvent venir à l'appui ma thèse, c'est bien. Sinon, je modifierai ma thèse." (5-945) Hilberg redit qu'il avait décidé de laisser de côté les affirmations peu vraisemblables du document Gerstein. Christie demanda à celui-ci s'il permettrait que l'on qualifiât le document entier de douteux.

"Je permettrais n'importe quoi à quelqu'un d'honnête, quelqu'un de consciencieux qui cherche des réponses de façon méthodique. Je suis moi-même une personne de ce genre. Je me suis permis d'utiliser certaines sections du document parce que je disposais d'autre matériel qui me permettait d'agir ainsi. Je vous ai aussi dit que j'ai vu d'autres documents signés par Gerstein à l'époque, donc il ne s'agit pas du seul document Gerstein il y a des lettres, de la correspondance de Gerstein aussi. Lorsque je me permets d'utiliser Gerstein, je le fais en ayant aussi des lettres de 1944. Celles-ci sont aussi des documents. Ces lettres furent écrites au moment même des événements. Maintenant, si vous voulez brouiller les cartes, allez-y; moi je désire rester clair."

Christie dit à Hilberg qu'il semait la confusion en utilisant un document qui contenait beaucoup trop d'incohérences.

"Je ne vois pas comment on pourrait se sentir confus à moins de le vouloir," dit Hilberg. (5-947) Il continua: "la raison pour laquelle des gens écrivent des livres comme moi est qu'ils développent une certaine connaissance des documents. Il n'y a aucune raison qu'on me fasse une confiance aveugle. Vous pouvez vérifier n'importe quel document. Vous pouvez en tirer les conclusions que vous désirez."

Ma question, dit Christie, était de savoir si vous accepteriez les affirmations de quelqu'un qui étudierait le document PS-1553 – la confession Gerstein – si cette personne affirmait que le document est absolument indigne de foi"

"Quelqu'un qui ne connaîtrait rien hormis ce document pourrait certainement le penser," dit Hilberg,

Quelqu'un qui ne vous ferait pas confiance pourrait aussi le penser? dit Christie.

"Alors si on ne me croit pas après avoir lu huit cents pages, alors je ne sais pas quoi dire, parce que cela signifie l'échec de toute une vie, ce serait mon échec." (5-948)

Christie redit à Hilberg qu'il devait concéder que certaines personnes puissent voir les choses d'un oeil différent de lui et que ces gens devraient être libres de le faire; s'ils regardaient le document Gerstein et décidaient que c'était une absurdité, ils devraient avoir la liberté de le faire. Hilberg était-il d'accord?

"Je dois poser certaines réserves à ce que je vais dire; je suis désolé mais c'est nécessaire. Je crois en la liberté de recherche. Tant qu'il ne s'agit pas de mentir délibérément ou d'intention de frauder, je crois que cette liberté doit exister." Hilberg était "absolument" d'accord pour dire que les gens devraient être libres de publier leur opinion en ce qui concerne le document Gerstein. "Ce document est apparu dans de prestigieuses publications de langue allemande."

N'est-il pas vrai, demanda Christie, que le document Gerstein est une importante source dans votre livre parce que vous vous fondez sur lui pour établir le nombre de morts à Treblinka et Belzec?

"Non," dit Hilberg. "Dans mon livre, la première édition, je n'ai pas donné de chiffres précis pour Treblinka et Belzec parce qu'à cette époque je considérais qu'il était impossible de donner des estimations exactes. Je disposais alors de données combinées qui englobait Treblinka, Belzec et Sobibor qui provenaient d'un document allemand. Dans les années cinquante je n'étais pas capable de morceler cette estimation entre les trois camps. Je suis maintenant plus apte à le faire, mais je ne l'ai pas fait à l'époque et je ne me suis fondé ni sur le document Gerstein ni sur une autre personne." (5-949)

Christie lut un passage du document Gerstein et demanda à Hilberg s'il s'était fondé sur lui:

"Belzec, sur la route Lublin-Lemberg, dans le secteur de la ligne de démarcation russe. Maximum, quinze mille personnes par jour (Vu!). Sobibor, je ne sais pas exactement où c'est situé. Je ne l'ai pas vu. Vingt mille personnes par jour. Treblinka, 120 km au NNE de Varsovie. vingt-cinq mille personnes par jour. Vu"

"Ce sur quoi je me suis fondé dans ce document," dit Hilberg, "c'est le fait qu'il y est allé, qu'il a vu les deux faits qu'il relate. Je n'ai pas utilisé son estimation des capacités maximum pour ces camps."

Donc cette partie elle aussi était incroyable, n'est-ce pas?, demanda Christie.

"Je n'ai pas dit ça. Un moment, s'il vous plaît. Vous me prêtez sans cesse des affirmations Le fait est que je n'avais aucun moyen, à ce moment-là, de donner une estimation quotidienne des gazages dans chacun de ces camps. Je ne connaissais que les chiffres globaux pour le 31 décembre 1942." (5-950)

N'est-il pas vrai, continua Christie, que le jugement du Tribunal international de Nuremberg, dans le cas Pohl, et en particulier celui [rendu] par le juge Michael Musmanno, citait abondamment le document Gerstein, PS-1553, en ignorant d'autres passages comme vous l'avez fait?

"En fait, le juge Musmanno avait de bonnes raisons de le faire, c'était un juge compétent."

Un autre cas de lecture sélective avec de bons motifs, n'est-ce-pas? demanda Christie.

"Maintenant vous accusez un juge des mêmes choses que moi je ne répondrai pas à cela." Hilberg confirma que son estimation du nombre de gazés à Auschwitz était d'environ un million: "C'était mon estimation alors. J'ai refait mon calcul, il est identique aujourd'hui." (5-951)

Hilberg confirma que dans l'énoncé des conclusions du jugement de Michael A. Musmanno, pour le cas Pohl, (NMT Série verte, vol V, p.1131), Musmanno citait la déclaration sous serment de Rudolf Höss, l'ancien commandant d'Auschwitz:

Rudolf Höss déclara sous serment qu'il avait personnellement supervisé les exécutions jusqu'au premier décembre 1943, et qu'à cette date, deux millions cinq cent mille personnes avaient été "exécutées et exterminées dans les chambres à gaz et les fours crématoires"

Christie fit remarquer que ce chiffre de deux millions cinq cent mille était de deux fois et demie plus élevé que ce qu'Hilberg estimait. (5-951 à 954)

"C'est deux fois plus que l'estimation que j'ai donnée dans mon livre en 1961," dit Hilberg. Il croyait que son chiffre était le bon.

Diriez-vous alors, demanda Christie, que le jugement du Tribunal de Nuremberg était faux sur ce point?

"Il s'agit selon moi d'une erreur," dit Hilberg. "La cour a cité Höss dans ce cas."

Il semble alors, dit Christie, qu'Höss est un élément important dans cette croyance aux six millions.

"Non," dit Hilberg. "Il fut commandant du camp d'Auschwitz du début jusqu'au mois de novembre, 1943. Il fut de nouveau présent à Auschwitz durant l'été 1944. Il dut s'absenter du camp en d'autres occasions à cause de certaines obligations. Il détient cependant, des informations importantes à propos d'Auschwitz."

Par qui fut-il capturé monsieur?, demanda Christie.

"Il fut –j'essaie de me rappeler s'il s'agissait de l'armée britannique d'occupation. Je pense que c'était dans le nord de l'Allemagne, où se trouvait l'armée britannique."

Il a écrit un livre dans lequel il disait avoir été torturé et battu par les Britanniques, vrai? demanda Christie.

"Je ne suis pas au courant de cela," dit Hilberg. "J'aimerais bien voir cela." (5-955)

Christie montra le livre *Le commandant d'Auschwitz parle* et cita la page 174 de la version anglaise:

Lors de mon premier interrogatoire, on me força à faire des aveux en me battant. Je ne savais pas ce qui se trouvait dans le procès-verbal, bien que je l'aie signé. [note: un document dactylographié de huit pages, que Höss signa à 2h 30 du matin, le 14 mars 1946. Celui-ci ne différait pas substantiellement de ce qu'il dit ou écrivit par la suite à Nuremberg et Cracovie.]

"Je ne connais pas cette édition," dit Hilberg. "J'ai l'édition allemande Il se peut que je n'aie pas de souvenir exact de ce passage dans l'édition allemande. Je ne discute pas ce qui est dit ici. C'est ce qu'il dit. Il dit qu'il s'est fait battre et qu'il a signé un procès-verbal."(5-956)

Christie continua de lire le livre:

L'alcool et la cravache, c'était trop pour moi. Cette cravache était la mienne, et s'était trouvée, par hasard, dans les bagages de ma femme. Elle n'avait pratiquement jamais frappé mon cheval, encore moins un prisonnier. Néanmoins, l'un de mes interrogateurs était convaincu que je l'avais constamment utilisée pour frapper des prisonniers.

Au bout de quelques jours, je fut amené à Minden-sur-la-Weser, au principal centre d'interrogatoire dans la zone britannique. Là, je fus encore maltraité par le procureur général britannique, un major."

"Il semble d'après ce que vous avez lu qu'il prétendait avoir été battu avec sa propre cravache," dit Hilberg.

Vrai, dit Christie. Et il ne comprenait pas ce qu'il signait mais l'a quand même signé.

"C'est ce qu'il semble dire," dit Hilberg.

Christie aborda le sujet de Franz Ziereis. Hilberg admettait avoir cité Ziereis auparavant. Était-il lui aussi prisonnier?, demanda Christie.

"Je ne connais pas tous les détails de l'histoire, dans la mesure où celle-ci est compliquée," dit Hilberg. (5-957)

Christie mentionna que Ziereis était le commandant du camp de Mauthausen en Autriche, qu'il avait été torturé et blessé de trois balles au cours de son interrogatoire, ou un peu avant, qu'il savait qu'il allait mourir bientôt, que son interrogatoire dura entre six et huit heures dans la nuit du 22 au 23 mai, et qu'il mourut ce matin-là.

Hilberg confirma que Ziereis était le commandant de Mathausen, mais rien d'autre.

"Non, je ne pourrais pas dire cela. J'ai lu deux ou trois versions différentes de ses blessures et de sa mort consécutive Il est incontestable qu'il est mort un peu après la guerre à la suite de blessures qu'il avait reçues. Selon une version il a tenté de s'échapper. Selon une autre, des prisonniers en colère l'ont blessé. Vous n'avez fait que lire une autre version. Malheureusement je ne peux pas choisir entre ces versions. Je ne peux que confirmer qu'il fut blessé, qu'il a fait une confession, et qu'il est mort ensuite." (4-958) Christie produisit la déclaration sous serment de Hans Marsalek, qui

était la traduction anglaise du document 3870-PS (*Conspiration nazie et agressions*, vol. VI, p.790) Marsalek écrivit sous serment:

Franz Ziereis fut interrogé par moi en présence du commandant de la 11^e division blindée américaine, Seibel; l'ancien prisonnier et médecin, le docteur Koszeinski; et en présence d'un autre citoyen polonais, nom inconnu, le tout pendant 6 ou 8 heures. L'interrogatoire eut lieu durant la nuit du 22 au 23 mai 1945. Franz Ziereis était sérieusement blessé, il avait trois balles dans le corps, et il savait qu'il allait mourir bientôt. Il me dit ceci:

Hilberg admit que ce document contenait les souvenirs de Marsalek, un document qui fut utilisé par le procureur à Nuremberg. Hilberg indiqua que la déclaration de Marsalek affirmait que des soldats américains avaient tiré sur Ziereis alors qu'il tentait de s'évader et qu'il fut interrogé en présence d'un officier de la 11^e division blindée. Hilberg témoigna qu'il ne contesterait pas que le document se trouvait bien devant la cour. (5-961, 962) 962)

"Je pourrais ajouter," dit Hilberg, "que le fait qu'un tel document porte un numéro tel que 3870-PS ne veut pas dire que ce document fut produit comme pièce à conviction. Ce n'est pas une preuve que ce document fut produit comme pièce à conviction. Cela veut simplement dire que ce document fut répertorié par l'accusation, et qu'on lui donna un numéro. Il peut par la suite avoir été utilisé; mais toutes les pièces de l'accusation ne furent pas utilisés" (5-962)

Christie demanda à Hilberg s'il pensait, en tant que personne normal, qu'il y avait quelque chose d'anormal dans le fait de produire comme pièce à conviction, non pas une confession de Ziereis portant sa signature, mais une déclaration émanant d'une autre personne qui affirmait rapporter ce que Ziereis aurait dit avant de mourir.

"Voici ce que j'en pense," répondit Hilberg. "Lorsqu'un homme a été le commandant d'un camp de concentration et qu'il a été blessé, la question de savoir s'il doit ou ne doit pas être soumis à un interrogatoire est essentiellement une question médicale. Que des médecins aient été consultés ou non, je n'ai aucun moyen de le savoir. Lorsque j'examine le document –et je l'ai effectivement examiné– je pourrais l'utiliser ou ne pas le faire, et ma décision dépendrait des critères que j'ai déjà mentionnés: les informations contenues dans le document sont-elles dignes de foi, plausibles, corroborées ou confirmées." (5-963)

Christie dit à Hilberg que Marsalek affirmait dans sa déclaration que Ziereis avait dit qu'entre un million et un million et demi de personnes avaient été tuées au château d'Hartheim. Était-ce vrai?

"Des gens ont été gazés à Hartheim," dit Hilberg, "certainement pas le nombre que vous avez cité, non tout ce que je peux dire, c'est que je n'ai pas utilisé cette donnée particulière. Je pense que dans la première édition je n'ai même pas mentionné Hartheim, qui était un endroit où l'on gazait des incurables le fait qu'Hartheim était un lieu d'euthanasie pour des malades neurologiques et des malades mentaux et aussi pour des prisonniers du camp insoumis ou physiquement à bout de forces a été confirmé maintes et maintes fois." Hilberg indiqua cependant, qu'il ne s'agissait pas de son domaine principal de recherche. Il accordait que le chiffre mentionné dans la

déclaration sous serment de Marsalek était "manifestement démesuré", et "totalement faux pour tout ce qui concernait Hartheim" (5-964,965).

Christie suggéra à Hilberg que ce type de document n'était pas rare et que la torture était fréquente; que des gens comme Franz Ziereis, Rudolf Höss, Hoettl, Konrad Morgen, Joseph Kramer et Eric von Manstein furent torturés. "Tous les noms que vous avez nommés me sont familiers. Les allégations de torture, pour la plupart des gens que vous avez nommé, ne me disent rien," dit Hilberg.

Vous n'avez pas cherché à savoir jusqu'à quel point leurs aveux furent donnés librement, vrai?, demanda Christie.

"Non, non. Je suis, bien sûr, très intéressé par la question de la validité d'une déclaration sous serment. J'ai déjà dit que dans ma méthode de travail je me fondais avant tout sur des documents, et que lorsque ceux-ci ne donnaient pas suffisamment d'éléments, alors je prenais des témoignages. J'examine toutes ces affirmations attentivement, qu'elles aient été données librement ou sous la contrainte dans des cas extrêmes." (5-966) Hilberg confirma qu'il se définissait avant tout comme un empiriste.

Seriez-vous d'accord, dit Christie, pour dire que l'empirisme est une méthode où l'on utilise des expériences concrètes pour trouver des choses?

"Je ne vais pas étendre la définition d'empirisme pour inclure l'expérience comme une conséquence nécessaire. Il y a toutes sortes de manipulations, quelques-unes qui consistent en simulations, d'autres en expériences, et d'autres qui ne sont ni l'une ni l'autre ma méthode consiste à examiner des documents, des faits qui y sont relatés, de partir de petits détails pour arriver à dresser un tableau plus large des événements, et c'est ce que j'appelle l'approche empiriste. Il y a peut-être d'autres approches possibles, mais c'est là la mienne. 'Expérience' pour moi, veut dire des choses qui peuvent être manipulées dans un laboratoire. Cela, je ne le fais pas." (5-967)

Puis-je vous suggérer, dit Christie, qu'expérimentation peut vouloir dire aller sur les lieux d'un événement et y mener des tests scientifiques?

"On peut effectuer des tests scientifiques. Je ne l'exclus pas."

L'avez-vous fait?, demanda Christie.

"Non. J'ai répété souvent je crois que je n'étais pas chimiste, ni géologue. Je ne suis pas expert en interprétation de photos. Je ne fais pas ces choses-là."

Je vous demande, dit Christie, si vous avez déjà mené une expérience scientifique sur les éléments qui nous intéressent.

"Non, non."

Connaissez-vous un seul rapport scientifique qui démontre que des chambres à gaz furent utilisées à un endroit ou l'autre? Si oui, nommez le, dit Christie.

"Que voulez-vous dire par rapport scientifique?, dit Hilberg.

Je n'ai pas l'habitude de définir des mots aussi simples, dit Christie, mais par rapport scientifique j'entend un rapport de quelqu'un de qualifié qui examine les preuves physiques. Nommez-moi un rapport de ce type qui montre l'existence de chambres à gaz n'importe où dans les territoires occupés par les nazis. (5-968)

"Je ne comprends toujours pas le sens de votre question," dit Hilberg. "Voulez-vous dire un rapport allemand, ou un rapport d'après guerre -"

Je ne me soucie pas de l'origine, allemand, pendant ou après la guerre, allié, soviétique, n'importe quelle source. Nommez-en une, dit Christie.

"Pour prouver quoi?," demanda Hilberg. Pour conclure qu'ils ont vu une chambre à gaz, des éléments qui prouvent que tel ou tel local a été utilisé à cet effet. Un rapport scientifique, répéta Christie.

"Je suis vraiment dérouté. Je suis rarement aussi dérouté, mais Je ne peux que dire qu'il y a eu des photographies aériennes qui ont été analysées. Peut-être que ce n'est pas là votre définition du mot science. Il y a des documents qui démontrent la toxicité extrême du gaz qui fut employé. Peut-être que ces choses ne sont pas importantes à vos yeux, il y a des documents-" (5-969)

Excusez-moi, coupa Christie, mais je veux comprendre clairement. Le second point que vous avez mentionné, à vos yeux, qu'est-ce qu'il prouve?

"L'aspect toxique, mortel du gaz. La nature du poison employé et comment celui-ci agit signé par des scientifiques de l'industrie chimique allemande." Hilberg était d'accord pour dire que les canettes de Zyklon B portaient une étiquette décrivant ce gaz comme un poison: "C'est exact. Aucun de ces exemples ne va vous satisfaire parce que vous voudriez que cet élément soit plus intimement relié aux chambres à gaz..Je pourrais dire aussi qu'une évidence scientifique se trouve dans les filtres pour masques à gaz, ce qui indique quelle précaution on doit prendre si on est en contact avec ce gaz. Tout cela est lié aux chambres à gaz."

Est-ce là votre réponse?, demanda Christie.

"Pour le moment, ce sont des exemples qui me viennent à l'esprit. Si vous en voulez plus, je peux toujours puiser à même d'autres exemples, mais je suis toujours dérouté par le sens de votre question." (5-970)

Au moment d'écrire votre livre, *La Destruction des Juifs d'Europe*, si vous aviez eu un rapport scientifique démontrant l'existence de chambres à gaz, l'auriez-vous utilisé?, demanda Christie.

"Si vous parlez d'un rapport qui prouve scientifiquement l'existence de chambres à gaz d'un point de vue matériel, de façon directe, il n'y en a pas. Maintenant si vous parlez d'un rapport scientifique décrivant ce qui arrivait aux gens dans une chambre à gaz au moment où ils inhalaient le gaz, c'est autre chose"

Je ne vous ai pas demandé cela, dit Christie.

"C'est pour cela que je vous ai dit que je n'étais pas sûr du sens de votre question. Quel scientifique ferait un rapport sur quelques centaines de gens entassés dans une chambre à gaz, ce qui leur est arrivé physiologiquement, lorsque vous avez des sources allemandes la description exacte de ce que ce gaz va faire s'il est inhalé par des êtres humains?" (5-979)

Je vous suggère, dit Christie, qu'il est possible scientifiquement de déterminer si de l'acide cyanhydrique est entré en contact avec de la brique, du mortier, un mur. Connaissez-vous une seule expertise scientifique qui aurait été menée en 1945 pour démontrer la présence de tels résidus dans un de ces endroits?

"Nous disposons de nombreux documents allemands qui décrivent des structures et l'utilisation de gaz pour des buts divers. Le gaz auquel vous réferez fut livré au camp, nous avons des documents, et quelques-unes de ces structures furent hermétiquement scellées pour plus de sécurité, d'autres moins, en fonction de leur utilisation. Évidemment pour moi, il faut considérer l'existence de fumigations... Des bâtiments, des bateaux... Pas nécessairement juste pour les poux, les cafards aussi."

Les insectes étaient désinfectés avec du Zyklon B, vrai?, demanda Christie.

"Comment ça les insectes étaient désinfectés? Ils étaient tués," dit Hilberg. "Pardonnez-moi de vous donner une réponse plutôt longue encore une fois, mais ce 'B' renvoie à la puissance du gaz. Il y avait aussi du Zyklon C et B tout au début, et en fonction des buts visés, de la toxicité requise, on utilisait le gaz approprié (5-980). Je veux que vous me disiez, répéta Christie, si vous connaissez un seul rapport scientifique concernant l'analyse des résidus de Zyklon B?"

"Non, je ne connais aucun rapport de ce type à moins qu'il ne se trouve quelque part dans les archives de la Commission d'investigation soviétique de Lublin, Majdanek, parce que vous devez vous rappeler qu'à coté des chambres à gaz de Lublin, connu sous le nom de Majdanek, et celles d'Auschwitz qui existent encore, il ne pourrait pas y avoir aucune -"

Le juge Locke interrompit: "Docteur, connaissez-vous un rapport du genre?"

"Non," répliqua Hilberg.

N'est-il pas vrai, monsieur, demanda Christie, que le professeur René Fabre, un toxicologue, fut chargé, en 1945, d'examiner les corps de gens que l'on présumait gazés à Struthof-Natzweiler, un endroit distant de 5 kilomètres de Strasbourg en Alsace et fit des prélèvements dans le camion et dans les chambres à gaz présumées, où Kramer était censé avoir gazé des gens, et que le résultat du rapport fut qu'il n'y avait aucune preuve que des gazages y auraient été commis?"

"Je ne connais pas bien du tout ce rapport," dit Hilberg. (5-981)

Y avait-il, à votre connaissance, un seul rapport d'autopsie démontrant que la mort d'une personne fut consécutive à l'ingestion ou l'inhalation d'acide cyanhydrique ou Zyklon B?, demanda Christie.

"Sauf si vous parlez du rapport du professeur August Hirt, qui fit gazer des juifs à Natzweiler dans le but d'étudier leurs crânes pour une étude anatomique, oui, ça pourrait être ça. Je pense que j'ai rencontré cela dans un document, mais il ne donne pas la description détaillée de ce qui s'est déroulé lors du gazage, puisque ce n'était son but. Il les a fait gazer pour utiliser leurs crânes dans le cadre de recherches anatomiques. Vous trouverez cela dans les documents de Nuremberg. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner les chiffres."

Vous dites donc, dit Christie, que des rapports existent et qu'ils prouvent que des gens furent tués à l'aide d'acide prussique, d'acide cyanhydrique ou de Zyklon B?

"Je dis," rétorqua Hilberg, "que cet homme a été la cause du gazage de plusieurs personnes parce qu'il désirait étudier leur crâne dans le cadre de recherches anatomiques. C'est ce qu'il a fait et ensuite il a utilisé leurs crânes. Il s'est assuré qu'ils mourraient d'une dose appropriée de Zyklon B dans une chambre à gaz." (5-982)

Vous avez dit, déclara Christie, qu'il y a eu une sorte de commande d'effectuer ces gazages?

"Il y a un échange de lettres. Il y a eu une commande pour l'expédition de plusieurs individus."

Aaaaah, dit Christie, c'est ce que nous avons, une correspondance, une demande pour l'envoi d'un certain nombre de personnes.

"Peut-être que je pourrais simplement mentionner que -"

Aucun rapport de ce type n'existe, coupa Christie. C'est ce que sous-entend votre réponse.

"Je n'irai pas jusqu'à dire qu'aucun rapport de ce type n'existe, mais ce que vous désirez -"

Je veux ce rapport, dit Christie.

"Parfait," dit Hilberg. "Si vous voulez un rapport médical détaillé de ce qui est arrivé à un individu après avoir été gazé, je n'en ai pas vu, c'est tout."

Je ne veux pas un rapport détaillé de ce qui est arrivé à une personne après avoir été gazée, dit Christie. Je veux un rapport rédigé, avant, pendant ou après la guerre, qui montre que quelqu'un a été tué par l'une de ces substances.

"En fait, il y a une multitude de ces rapports, mais vous voulez un rapport scientifique rédigé par un médecin," dit Hilberg.

Une autopsie, précisa Christie.

"Non, non. A moins que nous ne parlions de ces documents d'August Hirt, pour lesquels je n'exclurai pas la possibilité d'une autopsie, mais je ne peux pas le jurer."
(5-983)

Pourriez-vous avoir l'obligeance de me dire, insista Christie, si vous avez vu un seul document qui prouve que quelqu'un a été tué à l'aide d'acide prussique?

"Je ne désire pas répondre à cette question trop rapidement," dit Hilberg, parce qu'il est possible que j'aie vu quelque chose de ce genre mais je n'ai pas l'esprit orienté vers ces, vers ces sortes de détails."

Christie fit de nouveau confirmer par Hilberg qu'il y avait de multiples documents qui attestaient du meurtre massif de juifs. Christie produisit alors un article intitulé "Devant les implications morales de l'Holocauste", publié en dans le numéro d'avril 1978, de *Sciences de l'éducation* et demanda à Hilberg s'il en était l'auteur.

"Je suis désolé de ne pouvoir vous donner une réponse nette là-dessus aussi, dit Hilberg, "la référence vous indiquera-"

Christie lut la référence que l'article était de Raul Hilberg, professeur à l'université du Vermont, et que l'article était la transcription d'un discours qu'il avait donné à la suite d'un e rencontre organisée par la ligue contre la diffamation du B'nai Brith à New-York du 9 au 11 octobre 1977. Hilberg déclara qu'il se rappelait cet événement.

"La transcription est pleine d'erreurs de lecture que je n'ai pas eu le temps de corriger." (5-985)

Christie lut l'article et demanda à Hilberg de confirmer s'il avait tenu les propos suivants: Il y avait des emplois particuliers du langage, un langage dont Butz, qui nie que l'Holocauste ait eu lieu, affirme qu'il faut l'interpréter littéralement. Réinstallation, par exemple, et des mots semblables, qui étaient des euphémismes pour dire 'tuer'. J'ai cherché pour trouver un seul document, n'importe quel document, qui aurait contenu le mot 'tuer'. Après avoir éplucher des dizaines de milliers de documents, j'ai trouvé le mot il y a deux semaines à peine, dans le rapport d'une opération de tuerie, mais pour des quadrupèdes, des chiens. Le mot 'tuer' a été utilisé pour des chiens. Les êtres humains recevaient un 'traitement spécial': ils étaient 'réinstallés', ou le 'problème juif était résolu'.

"Voilà qui reflète convenablement la situation," dit Hilberg. "Tout ce que je dis ici c'est que le mot 'tuer', *toeten* en allemand, ne fut pas utilisé en ce qui concerne la population juive d'Europe."

Mais vous voudriez que nous croyions, dit Christie, que tous les allemands et les soldats SS qui recevaient des ordres auraient appris soudainement un nouveau langage où le mot 'tuer' se trouvait derrière le terme 'réinstallation et que le 'problème juif résolu' voulait dire 'tuer'?

"Je ne vous oblige pas à me croire," dit Hilberg. "J'ai dit, en me fondant sur mes compétences, qui ne sont pas forcément suffisantes, que dans l'échange correspondance il existait des règles habituelles des règles de base qui indiquaient très

précisément comment l'on devait parler du processus de massacre. Il est même vrai que certains de ces euphémismes, après avoir été utilisés systématiquement, furent proscrits, lorsque par exemple Korherr, le statisticien de la SS, utilisa le mot 'traitement spécial', qui était un euphémisme pour tuer. Ce mot avait été utilisé si souvent, il était si connu qu'Himmler dit qu'il ne voulait plus que ce mot soit utilisé dans le rapport et qu'il désirait qu'un autre mot lui soit substitué *durchgeschleusst*."

Christie fit remarquer à Hilberg que Richard Korherr écrivit une lettre à un journal allemand en 1977 pour affirmer qu'il avait tenté à l'époque de savoir ce que le mot *sonderbehandlung* (traitement spécial) voulait dire.

"J'ai quatre déclarations sous serment de Korherr à propos de son rapport. Je ne connais aucune lettre de lui adressée à un journal en 1977," dit Hilberg. (5-986,987) Hilberg déclara qu'il serait surprenant que Korherr soit encore en vie.

"Il doit être très vieux... Richard Korherr a fait plusieurs affirmations, des déclarations que j'ai toutes lues, devant les procureurs allemands. En 1960, on lui demanda de faire une nouvelle déclaration, et il affirma qu'il en était incapable. C'était en 1960. C'est pourquoi je suis surpris de cette lettre écrite en 1977, puisqu'il ne se sentait pas capable de faire une déclaration en 1960... Un procureur allemand tenta d'obtenir une déclaration de Korherr, et il ne put l'obtenir à cause de son incapacité affirmée." (5-989)

Selon Hilberg, les déclarations de Korherr en 1977, affirmant que 'traitement spécial' voulait dire réinstallation dans le district de Lublin "n'étaient pas correctes." (5-990)

Christie aborda le cas de Simone Veil et demanda à Hilberg s'il savait qu'elle était censée être morte dans les chambres à gaz.

"Je ne puis en aucune façon vous répondre," dit-il, "parce qu'il y a des gens que cela intéresse, mais pas moi." Il ne savait pas si elle était encore en vie. (5-991)

Christie passa à la question de la responsabilité juive dans le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Hilberg déclara que la brochure *Did Six Million Really Die?* semblait "affirmer que les juifs eurent un rôle prédominant dans le déclenchement de ce conflit." Christie se dit d'accord et dit qu'il allait soumettre à Hilberg certaines données historiques et lui demander si celles-ci venaient à l'appui des affirmations de la brochure.

N'est-il pas vrai, dit Christie, qu'en 1933 Samuel Untermyer déclara qu'il fallait faire la guerre à l'Allemagne?

"Il est possible que j'aie vu ça," dit Hilberg, mais il y a eu plusieurs discours, et c'était l'un d'entre eux. Je ne m'en souviens pas." Hilberg se refusa à qualifier Untermyer de 'personne très importante' bien qu'il ne se souvint pas de la position que celui-ci occupait. "Je ne m'en souviens pas, mais je me souviens qu'il ne s'agissait pas de quelqu'un de très important."

Hilberg n'avait pas lu le récit concernant Untermyer à la une du *New York Times* du 7 août 1933. "Je n'ai pas lu cet article en particulier. J'ai probablement vu un titre, mais

je n'ai jamais lu le texte complet de ce discours. J'ai déjà dit qu'il y avait eu de nombreux discours. Il est humainement impossible et superflu de lire toutes les déclarations de gens plus ou moins importants en réaction à la persécution de 1933. Il y a eu beaucoup de discours." (5-992 à 5-994)

Vous ne connaissez pas ce discours du tout?, demanda Christie.

"Non, je ne l'ai jamais lu."

Est-ce que cela vous surprend, dit Christie, que des discours, rapportés à la une du *New York Times*, aient affirmé, en 1933, qu'une campagne d'extermination avait lieu?

"Le *New York Times*, je dois le dire, particulièrement à l'époque, –et je peux le certifier – publia de nombreuses choses," dit Hilberg. " Il est de notoriété publique qu'il n'y avait pas, à l'époque, de campagne d'extermination des juifs, –je l'ai déjà dit– en 1933. J'ai témoigné et j'ai écrit sur l'évolution de ce processus. On tuait des juifs parce qu'ils étaient juifs en 1933, mais il n'existait pas, en 1933, de menace immédiate de liquidation physique complète de la population juive d'Allemagne. (5-994)

Donc, dit Christie, si quelqu'un affirmait en 1933 qu'Hitler organisait une monstrueuse extermination des juifs en collant des affiches sur leurs vitrines, en décrétant un boycott de leurs établissements, en emprisonnant les boutiquiers juifs, alors il s'agissait de la diffusion de fausses nouvelles?

"C'est une forme de rhétorique, puisque tout le monde savait en réalité ce qui se passait. Ces événements étaient largement rapportés dans les médias. Les gens savaient ce qui se passait réellement puisque c'était une période de paix et que des correspondants en Allemagne rapportait tous les jours ce qui s'y passait."

Christie aborda ensuite la question des procès de Nuremberg et de leur description dans la brochure. Hilberg réitéra que *Did Six Million Really Die?* était un ouvrage de parti-pris. "Il y a tellement de désinformation dans cette brochure que je dis que c'est un ramassis de mensonges, demi-vérités, des vérités occasionnelles, une phrase ou une demi-phrase de temps en temps."

Hilberg considérait comme "largement fausse" l'affirmation de la brochure que les procès de Nuremberg avaient été le résultat de tortures et étaient fondés sur des culpabilités préétablies.

Vous ne considèreriez pas les procès de Nuremberg comme une partie de lynchage?, demanda Christie.

"Absolument pas," dit Hilberg. (5-995, 996)

Christie montra le livre, *Fiske Stone, Pillar of the Law*, par Alpheus Thomas Mason et lut la page 716:

"Son irritation grandissant devant la gêne que provoquait l'absence prolongée du juge Jackson provoquait chez lui de plus en plus de commentaires intempestifs. "Jackson est là-bas en train de conduire sa partie de lynchage à

Nuremberg," remarqua-t-il. "Je ne me soucie pas de ce qu'il fait aux nazis, mais je ne supporte pas qu'on prétende que Jackson préside un tribunal ordinaire et qu'il procède selon le droit des gens. C'est un simulacre trop hypocrite pour mes principes démodés."

Hilberg assura qu'Harlan Fiske Stone était le président de la Cour suprême des Etats-Unis; le juge Robert Jackson était membre de cette cour et fut procureur américain à Nuremberg.

"C'était un procureur des Etats-Unis à Nuremberg. Avant d'être à la Cour suprême des Etats-Unis, il avait été procureur général des Etats-Unis". (5-997)

Christie suggéra à Hilberg qu'Harlan Fiske Stone parlait des procès de Nuremberg lorsqu'il parlait d'une 'partie de lynchage'.

Hilberg répondit: "Il se peut que M. Thomas Mason, qui a écrit cette biographie, ait cité une remarque intempestive du président de la Cour, ennuyé par le séjour prolongé d'un juge de la cour à Nuremberg. Il était, comme il s'est décrit lui-même, de la vieille école. Maintenant il peut avoir utilisé ce langage intempestif –je ne doute pas de l'exactitude de la citation, mais il faut la remettre dans le contexte, du livre, de la remarque, des circonstances rapportées et de tout le reste. Je ne peux pas sonder l'esprit de tous les juristes, il y eut, incontestablement, de nombreuses difficultés légales soulevées par le principe de la mise en accusation, en particulier la notion de crime contre la paix, qui n'a rien à voir avec l'holocauste, et on a largement écrit sur cette question. Il n'y a aucun doute que ce procès particulier a causé des discussions chez beaucoup de juristes du monde, que ce soit en matière de preuves produites, ou de substance, particulièrement dans le cas des crimes contre la paix. J'ai dit plus tôt que le juge Jackson a été procureur général des Etats-Unis. On lui a demandé, en tant que procureur général, s'il était conforme à la constitution américaine de permettre le transfert de 50 destroyers en Grande Bretagne, à l'époque où ce pays était seul face à l'Allemagne. Il a conclu que c'était conforme à la constitution américaine et aux lois internationales. Il a expliqué qu'envoyer 50 destroyers vers un autre pays pour assurer sa défense et celle d'autres pays contre une agression n'était pas un acte de guerre. Il a insisté sur l'idée d'agression. Il a affirmé cela de façon claire lors de la conférence de Londres, en établissant la charte du Tribunal Militaire International. Cette question a soulevé une controverse." (5-998,999)

Christie continua par la lecture d'un extrait de la page précédente du livre et demanda à Hilberg s'il était d'accord (p. 715): "Lorsque le président Truman désigna l'ancien procureur général Francis Biddle comme juge aux procès de criminels de guerre, le président de la cour suprême marqua sa désapprobation en refusant de recevoir son serment comme Biddle le lui demandait. "Je ne souhaite pas," expliqua-t-il, "paraître, si peu que ce soit, donner ma bénédiction aux procédures de Nuremberg."

Hilberg reconnut qu'il n'y avait aucun doute sur la désapprobation du président Stone envers la procédure suivie à Nuremberg. Il expliqua qu'il ne s'agissait cependant que d'une citation: "Je ne sais pas ce qu'il a réellement dit." Hilberg lui-même n'était pas d'accord avec les commentaires de Stone. (5-1000,1001)

Christie mentionna qu'à la même page, le juge en chef était cité dans une lettre qu'il avait envoyée à l'éditeur du magazine *Fortune*:

"Pour votre information, mais non pour publication en mon nom, je voudrais spécifier que la cour suprême n'a rien eu à voir, de près ou de loin, avec les procédures de Nuremberg, ou la décision du gouvernement de les autoriser. Je ne fus pas mis au courant de la participation du juge Jackson autrement que par le biais des journaux lors de sa nomination. "Dans la mesure où les procès de Nuremberg ont pour vocation de justifier le pouvoir du vainqueur sur le vaincu parce que celui-ci a mené une guerre d'agression, je n'aime pas du tout voir ces procès revêtus d'une fausse façade de légalité". Le mieux que l'on en puisse dire c'est qu'il s'agit d'un acte politique d'états victorieux qui peut être moralement louable, comme le fut l'emprisonnement de Napoléon en 1815. Mais les Alliés de cette époque ne ressentirent pas le besoin de justifier cet acte par l'appel à des principes juridiques inexistantes.

Christie résuma la fin du contre-interrogatoire de Höss. Hilberg accorda qu'il s'agissait d'un résumé correct de ce qui s'était passé, "particulièrement le dernier commentaire où il n'a pas voulu donner de nombres exacts".

N'est-il pas vrai dit Christie, qu'il y a eu un examen psychiatrique des accusés à Nuremberg par un psychiatre du nom de Gilbert ?

"Je pense que Gilbert n'était pas psychiatre mais psychologue, et il y a une différence dans l'esprit de certains, et qu'il n'effectuait pas un examen psychiatrique, au sens où je l'entends, afin de déterminer si ces personnes étaient en état de subir un procès, mais qu'il fut autorisé à leur parler longuement à d'autres fins," dit Hilberg. "C'est ce que j'ai compris en lisant son livre."

Christie demanda si Hilberg connaissait l'opinion de Gilbert sur l'état mental de Höss.

"Je ne m'en souviens pas au débotté," dit-il.

Puis-je vous suggérer, dit Christie, que Gilbert affirma que Höss souffrait de ce qui est appelé l'apathie schizoïde, une insensibilité et une privation d'empathie qui pouvaient difficilement être plus importantes. L'admettez-vous ?

"Qu'il a dit ça ? Oui."

Le mentionnez-vous quelque part dans votre livre ?

"Non, premièrement, parce que comme je l'ai déjà dit, M. Gilbert était psychologue et non pas médecin. Deuxièmement s'il dit qu'un sujet manque d'empathie, ce qui a été dit de Höss non seulement par Gilbert mais encore par Eichmann et d'autres, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il ne ressent rien pour autrui. Il ne peut pas se mettre à la place d'autrui." (5-1102)

Vous êtes-vous interrogé sur la signification du terme apathie schizoïde ?, demanda Christie.

"Apathie, c'est un mot général. Schizophrénie ou schizophrénique, j'ai demandé à des amis psychiatres et ils m'ont regardé en disant : 'Vous ne pouvez pas comprendre. Vous n'êtes pas médecin.' Ici le mot est utilisé comme adjectif par quelqu'un qui n'est pas médecin, et vous me demandez de commenter."

Hilberg admit qu'il savait ce que Gilbert avait dit de Höss mais n'en avait pas parlé dans son livre. "Non. Je ne considère pas ce qu'un psychologue donné peut dire sous la forme d'un adjectif accolé à un nom, doit obligatoirement être inclus dans le récit de ce qui est arrivé aux juifs. Höss était ma source pour certains faits. Dans la mesure où ces faits étaient confirmés, où ils se trouvaient dans des lettres contemporaines, dans la mesure où ils étaient entièrement vraisemblables, je m'en suis servi."

Dans la mesure où ils confirmaient ce que vous croyiez, dit Christie.

"Non. Dans la mesure où ils étaient confirmés par d'autres informations ou confirmaient d'autres informations." (5-1103) "Évidemment" il ne pensait pas qu'il soit "nécessaire" de mentionner dans son livre l'évaluation de Höss par Gilbert. Hilberg admettait que Gilbert était peut-être la seule personne compétente en psychologie qui ait été autorisée à parler avec les accusés de Nuremberg.

C'est donc plus qu'un individu ordinaire, dit Christie, c'est un témoin de leur état mental, n'est-ce pas ?

"Et bien, il leur a parlé, il a pu constater leur état mental, de la même façon je suppose que n'importe quel autre personne observatrice et bien informée aurait pu le faire," dit Hilberg. (5-1104)

Alors, à propos de Höss, suggéra Christie, la torture n'est pas plus mentionnée dans votre livre que l'existence d'un doute sur son état mental à ce moment ?

"Non, je ne parle pas de ce doute. [suit une demi-phrase incompréhensible] j'ai utilisé le témoignage de Höss pour décrire son enfance, sa carrière, et d'autres facteurs, et vous savez, des gens qui sont des malade mentaux, s'ils le sont vraiment, peuvent faire des déclarations recevables en ce que certaines domaines, en ce qui me concerne [sic]."

Avez-vous, en lisant *Le Commandant d'Auschwitz parle* ou le reste de ce que Höss a pu écrire, déjà pensé qu'une partie de ce qu'il dit des opérations de gazages était absurde ?

"Je suis désolé, je n'ai pas la moindre idée de ce à quoi vous faites allusion," dit Hilberg.

Höss dit que, très peu de temps après les gazages, on venait évacuer les cadavres en fumant et en mangeant, n'est-ce pas ?, demanda Christie.

"Évidemment ils ne fumaient pas et ne mangeaient pas dans la chambre à gaz alors qu'ils portaient un masque à gaz," dit Hilberg. "Je ne me rappelle pas qu'il ait dit qu'ils fumaient et mangeaient à l'intérieur," dit Hilberg. (5-1105)

Christie montra le livre *Le Commandant d'Auschwitz parle* et lut un extrait de la page 198, où Höss décrivait les chambres à gaz :

"La porte était ouverte une demi-heure après l'introduction du gaz, et la ventilation se mettait en marche. Le travail d'enlèvement des corps commençait aussitôt."

Connaissez-vous avec ce passage ?, demanda Christie.

"Absolument," dit Hilberg.

Vous maintenez que c'est possible ?

"Eh bien, évidemment !

Vous dites qu'ils portaient des masques à gaz ?, dit Christie.

"Oui, bien sûr."

Christie lut un extrait de la page 152 : (180 en français)

"Ils retiraient alors les corps de la chambre à gaz, et après avoir arraché les dents en or, coupé les cheveux il fallait traîner les cadavres vers les fosses ou les fours crématoires. Ils entretenaient le feu dans les charniers, évacuaient la graisse résiduelle et brassaient sans cesse la montagne de corps en brûlants pour que le courant d'air entretienne les flammes."

-Avez-vous réfléchi à cela ?, demanda Christie.

"Oui."

Christie continua de lire :

"Ils exécutaient tous ces travaux avec une indifférence épaisse, comme s'il s'agissait d'une tâche absolument normale. Ils mangeaient et fumaient tout en traînant les cadavres."

"Tout en traînant les cadavres vers les fosses," dit Hilberg.

Il ne dit pas cela, répondit Christie.

"C'est évident malgré tout, n'est-ce pas ?," dit Hilberg.

Vous ajoutez des mots, dit Christie.

"Non, non, regardez la séquence, dit Hilberg.

Il ne parle pas de corps traînés vers les fosses, non ?

"Et bien, regardez," dit Hilberg. "Dans le paragraphe précédent on parle des corps qui sont retirés des chambres à gaz. Alors on extrait les dents en or, on coupe les cheveux, et alors on devait les traîner vers les fosses. Votre passage sur ce que les gens faisaient "en traînant" signifie en traînant vers les fosses. C'est la séquence logique." (5-1107)

Le Juge Locke intervint pour demander à Hilberg si les mots "fosses" et "traîner" se trouvaient quelque part sur la page.

"Non, pas ensemble. Ils sont à cette page, mais pas ensemble," dit Hilberg.

Locke demanda à Christie de lire la page en entier au jury. Christie s'exécuta :

"Ils exécutaient tous ces travaux avec une indifférence épaisse, comme s'il s'agissait d'une tâche absolument normale. Ils mangeaient et fumaient tout en traînant les cadavres. Ils ne cessaient pas de manger même lorsqu'il s'agissait d'exécuter la macabre tâche de brûler les corps qui s'entassaient depuis un certain temps dans les charniers."

Maintenant monsieur, connaissez-vous le cyclon B ?, demanda Christie.

"Je l'ai manipulé moi-même. J'ai lu la correspondance qui s'y rapporte, et elle est abondante."

Reconnaissez-vous, dit Christie, que ce gaz adhère aux corps et aux surfaces humides ?

"D'après ce que j'ai compris, ce gaz apparaît lorsque une boîte de cristaux est introduite dans une chambre et que les cristaux sont répandus alors que la température de la chambre est élevée, ils se transforment en gaz au cours d'une opération que les chimistes appellent sublimation, sans passer l'état liquide. Cependant, si l'humidité est élevée, les grains peuvent rester par terre. Il peut y avoir du liquide là et des choses du genre. Mon témoignage n'est pas celui d'un chimiste. C'est simplement la description donnée par des chimistes et des témoins qui ont manipulé ce produit," dit Hilberg. (5-1108,1109)

C'est dans la même catégorie qu'une part importante de vos preuves, dit Christie, tout cela vient d'autres sources.

"Je ne dis pas qu'il s'agit de la même catégorie," dit Hilberg. "Je qualifie mes déclarations d'emprunts. Si vous demandiez la même chose à un chimiste, il pourrait certainement, je suis certain qu'il serait en mesure de vous donner une réponse plus précise et plus satisfaisante."

Hilberg confirma que dans une note de la page 571 de son livre il faisait référence au document NI-036, qu'il avait «bien sûr» lu. Christie produisit le NI-036 émanant du bureau du conseiller en chef américain concernant les crimes de guerre (U.S. Chief Counsel for War Crimes) concernant l'interrogatoire de Rudolf Höss, le 14 mai 1946, qu'Hilberg reconnut. En réponse à la question 25, Höss avait répondu :

"Au moment où les gazages ont commencé, on avait de grandes quantités en réserve, et plus précisément, on en disposait pour l'extermination de la vermine, la protection contre la vermine, etc., dans des bâtiments et d'anciens baraquements de l'artillerie polonaise. Il y avait deux employés des maisons TESCH et STABENOW, de Hambourg, qui procédaient aux fumigations des locaux. D'importantes mesures de sécurité étaient prises à chaque fois, tout était fermé, et personne ne pouvait s'approcher et pendant deux jours, personne n'avait le droit d'entrer dans les bâtiments. De la même façon, on ventilait pour empêcher les accidents."

Hilberg confirma qu'il connaissait ce document et que celui-ci parlait du Zyklon B. (5-1110 à 1112)

Christie suggéra que ce document indiquait clairement que d'importantes mesures de sécurité devaient être prises avec le Zyklon B lorsqu'on l'utilisait pour exterminer la vermine - le bâtiment devait être aéré pendant deux jours pour éviter les accidents.

"Oui," dit Hilberg. "Il se peut que les choses se soient déroulées ainsi, parce que, encore une fois, si les vêtements étaient désinfectés, il s'agissait de vêtements de détenus qui devaient être distribués à d'autres personnes, il fallait les désinfecter, et si les gens qui effectuaient les opérations de désinfection n'avaient pas de masques à gaz, il fallait ventiler pendant deux jours. Surtout si - vous devez vous rappeler qu'il n'est pas question de puissants ventilateurs installés ici. Vous savez, c'est simplement technique." (5-1112)

Avez-vous connaissance que des ventilateurs spéciaux, puissants, aient été installés à Birkenau dans le crématoire de Birkenau ?, demanda Christie.

"Oui. Pour les quatre installations on installa des ventilateurs très puissants. Ils ne sont pas mentionnés dans mon livre, je n'avais pas à ce moment ces informations," dit Hilberg.

Je vous suggère, dit Christie, que les seules informations que vous pourriez avoir, alors et maintenant, proviennent des plans qui se trouvent à Auschwitz.

"Non, non," dit Hilberg. "Il y a de la correspondance. Il y a des échanges de lettres à ce propos."

Vous voulez dire qu'il y a des lettres qui contredisent les plans exposés à Birkenau ?, demanda Christie.

"Non, il n'y a pas de contradiction."

Diriez-vous alors que les plans de Birkenau sont les plans de ce que vous appelez des chambres à gaz ?

"Oui, mais les plans ne montrent pas de ventilateurs."

Je sais, dit Christie. Mais avez-vous dit que la correspondance contredisait les plans ?
"Pas du tout," répondit Hilberg. "Pas du tout. Pas plus que les plans ne montrent de

crochets pour suspendre les vêtements. Des plans ne montrent pas nécessairement tout. Ce n'est pas une contradiction que d'affirmer qu'il y avait un crochet.

Non, j'en suis certain, dit Christie. Mais vous avez dit qu'il y avait quatre ventilateurs complets qui ne figurent pas sur les plans.

"C'est exact. C'est le moteur, et je ne suis pas compétent pour discuter— des moteurs ne figureraient évidemment pas sur des plans d'architecte. (5-1113)

Maintenant dit Christie, vous avez dit tout à l'heure que les gens qui traînaient les corps hors de la chambre à gaz portaient des masques, c'est cela ?

"Lorsqu'ils entraient dans la chambre à gaz pour retirer les cadavres, oui."

Et alors, enlevaient-ils leurs masques pour traîner les cadavres tout en mangeant et en fumant ?, demanda Christie.

"Voyons, voyons," dit Hilberg. Vous venez de lire le passage. Alors permettez-moi de répéter, puisque le passage que vous avez cité vous-même suffit amplement. Des gens portant des masques à gaz entraient dans la chambre à gaz pour en sortir les corps. On arrachait les dents. On arrachait les dents en or pour les fondre afin d'alimenter les caisses du Reich. On coupait les cheveux, si c'était nécessaire, bien qu'il y ait eu différentes pratiques à différents moments en ce qui les concerne. Ce n'était pas les mêmes qui coupaient les cheveux et qui récupéraient les dents en or. Alors si l'on incinéraient les cadavres dans des fosses, on les y traînait. Ils n'étaient pas traînés à partir des chambres à gaz, mais à partir d'une aire près des chambres à gaz où les dents étaient extraites. Ils étaient traînés vers des fosses et celles-ci étaient évidemment en plein air." (5-1114)

Ce que je vous demande, répéta Christie, c'est s'ils portaient des masques lorsqu'ils sortaient les corps des chambres à gaz ?

"Certainement," dit Hilberg.

Alors ils enlèvent leurs masques à gaz et les traînent vers les fosses [sic], c'est cela ?

-"Oui. En plein air ils ne portent pas de masque à gaz."

Alors lorsqu'ils les apportaient au crématoire ils avaient leurs masques à gaz ?, demanda Christie.

Non. Il y avait deux façons de disposer des cadavres. L'une consistait à les incinérer dans les crématoires; comme la capacité des crématoires était limitée les jours où des transports arrivaient avec des quantités à gazer excédant la capacité des crématoires [sic], à ce moment-là on creusait des fosses. En fait des fosses furent creusées lors de l'arrivée des juifs hongrois et les corps furent simplement incinérés dans des fosses en plein air à ce moment, pas à l'intérieur des bâtiments."

Comment expliquez-vous, dit Christie, qu'entre le moment où ils quittaient la chambre à gaz et le moment où ils arrivaient aux fosses, ou aux crématoires, Höss dit qu'ils

coupent les cheveux, extraient les dents en or mais qu'ils mangent et fument en même temps ?

"Il fait référence ici," dit Hilberg, "à l'une des méthodes utilisées pour disposer des cadavres. Je viens juste de vous dire qu'il y avait deux méthodes pour disposer des corps. L'une dans les crématoires, l'autre dans des fosses. Höss parle de façon évidente ici des fosses. Il a deux courts paragraphes là-dessus. Dans le premier paragraphe il parle de traîner les corps vers les fosses. Dans le deuxième il dit comment ces gens exécutaient nonchalamment, quelle que soit la formulation allemande originale, tout en fumant et mangeant." (5-1115)

Savez-vous que le Zyklon B est explosif et inflammable ?, demanda Christie.

"Dans quelles conditions ?," demanda Hilberg.

Lorsqu'il entre en contact avec une flamme, dit Christie.

"S'agit-il ici de flammes dans la chambre à gaz ? S'agit-il de gens qui auraient fumé dans la chambre à gaz ?," demanda Hilberg.

Nous parlons, dit Christie, de fumer en sortant les cadavres de la chambre à gaz.

"Ces cadavres étaient arrosés au jet d'eau," dit Hilberg.

Arrosés ?, demanda Christie.

"Oui, évidemment."

Qui les arrosait ?, demanda Christie.

"Le même Kommando qui retirait les corps avait pour tâche d'arroser la chambre à gaz," dit Hilberg.

Et les corps ?, demanda Christie.

"Oui."

Est-ce que l'acide cyanhydrique est connu sous la formule HCN ?, demanda Christie.

"Je le crois en me basant sur les notions limitées de chimie que j'ai, oui," dit Hilberg. Christie montra un document publié par DEGESH et qui traitait du HCN. Hilberg confirma que DEGESH était impliqué dans "la fabrication et la distribution du gaz." (5-1116)

Christie suggéra que DEGESH existait encore, et fabriquait un produit à base de HCN qu'elle vendait comme insecticide.

"Pourquoi pas s'ils gagnent de l'argent," dit Hilberg.

Etes-vous en désaccord avec le fait, dit Christie, que même aujourd'hui, lorsqu'ils vendent ce produit, il est indiqué clairement qu'il est explosif ?

"Je suis sûr qu'ils sont étiquetés ainsi par toute entreprise qui en fabrique pour n'importe quel usage." (5-1117)

Pouvez-vous m'expliquer, demanda Christie, pourquoi dans le document que vous avez cité, le NI-036, il est dit qu'il faut deux jours pour aérer un bâtiment avant de pouvoir y entrer sans dommage alors que vous me dites que des gens pouvaient entrer et retirer des corps laissez-moi le dire de cette façon. Höss, dans l'extrait que j'ai cité, affirme qu'on retirait les corps en une demi-heure, et qu'on arrachait les dents de ces cadavres qui avaient été en contact étroit avec des quantités mortelles d'acide cyanhydrique.

"Mais il ne parle pas du tout de masques à gaz," dit Hilberg. "Il ne parle pas de ventilateurs."

Non, il ne parle pas de masques à gaz ou de ventilateurs, confirma Christie.

"Il parle des mêmes bâtiments."

Mais il parle forcément de la même substance, le Zyklon B, non ? - "Oui."

Et de corps identiques aux nôtres ?

"Oui, mais il fait référence à des vêtements et à des cadavres."

Donc il y a une différence à vos yeux entre l'adhérence du Zyklon-B aux vêtements et son adhérence aux corps, selon vous ?, demanda Christie.

"Je ne parle pas de ce à quoi l'acide cyanhydrique peut adhérer," dit Hilberg. "Je dis que selon le passage que vous m'avez cité, qui parle évidemment à des vêtements, des tas de vêtements qui étaient récupérés sur les victimes et qui faisaient l'objet d'une désinfection – dans le document NI-036. C'est le passage que je cite. Maintenant, dans ce passage, il parle de deux jours. Il ne dit pas qui entra dans la chambre à gaz, s'ils portaient des masques à gaz ou il n'était pas du tout urgent d'enlever les vêtements du bâtiment. Il ne s'agit pas du même bâtiment où des êtres humains étaient tués. Il s'agit d'une structure différente. Et tout ce qu'il dit c'est qu'il fallait deux jours, et le personnel devait être très prudent. Il ne dit pas quand cette opération prenait place." (5-1118)

Maintenant, comment expliquez-vous ces histoires selon lesquelles ces chambres à gaz où se trouvaient combien de gens combien de gens ?, demanda Christie.

"Je dois dire qu'il ne s'agit pas de simples histoires," dit Hilberg.

Très bien, dit Christie. Dites-moi combien de personnes ces chambres à gaz pouvaient contenir.

"Comme je l'ai déjà dit auparavant, il y a eu des chambres à gaz différentes, avec des capacités différentes."

Alors concentrons nous sur l'une d'entre elles, dit Christie. Nous prendrons le Krema II, que vous connaissez, vous savez de quoi je parle.

"Malheureusement, puisque ces numéros changeaient," dit Hilberg, "je ne peux pas être certain, mais je dirais qu'il y en avait deux grandes, deux moyennes et deux petites, en plus de celle qui se trouvait à Auschwitz I qui était plus petite. (5-1119)

Nous allons revoir tout cela en détail, dit Christie. Il y a celle d'Auschwitz 1, qui est petite.

"Oui," dit Hilberg.

Puis nous allons à Birkenau, qui est un camp distinct de celui d'Auschwitz. Il y en a quatre là, dit Christie.

"En premier lieu nous avons deux fermettes. Puis elles sont désaffectées. A partir de 1943, quatre structures larges et massives sont érigées. Deux d'entre elles sont de grandes chambres à gaz, deux autres sont ce que nous pourrions appeler des chambres à gaz de grandeur moyenne," dit Hilberg.

Dites moi combien de gens, à votre avis, pouvaient alors être gazés dans le Krema 2 ?, dit Christie.

Faites-vous référence à la plus grande là-bas ? Parce que voyez-vous, les numéros ne sont pas toujours les mêmes."

Christie se reporta au plan de Birkenau déjà enregistré comme document de façon qu'aucune confusion ne soit possible.

"Oui, d'accord," dit Hilberg. "Il s'agit là d'une des grandes. D'accord." (5-1120) -

Les Krema II et III sont identiques, n'est-ce pas ?, demanda Christie.

"C'est exact."

Donc c'est de celle là que nous parlons, dit Christie.

"D'accord"

Combien de gens pouvaient être gazés à la fois, d'après vous ?, demanda Christie.

"Vous parlez de capacités théoriques, ou des chiffres réels, ou."

Ce que vous voulez. En une seule fois. Que dites-vous ?, demanda Christie.

"Je dois y réfléchir," dit Hilberg. "Parce que dans les faits, il y a un nombre théorique qui est mentionné dans le livre de Höss, et j'essai de me rappeler ce qu'il a dit peut-

être autour de 1.400. Cela peut être le chiffre exact, mais je ne veux pas que ce nombre me soit attribué, parce que c'est--"

Vous dites que 1.400 personnes étaient gazées en même temps ?, coupa Christie.

"Si j'ai bonne mémoire, il mentionne une capacité théorique de cet ."

Et cette quantité entre dans les 60.000 par jour mentionnés par Sehn. Et quelle est votre estimation ?, demanda Christie.

"Attendez une minute--"

De la capacité quotidienne à Birkenau ?, demanda Christie (5-1121)

"La capacité quotidienne n'était pas de 60.000, c'est évident," dit Hilberg. "La capacité quotidienne maximum était probablement inférieure à 20,000, mais même ce nombre est discutable, parce qu'on ne pouvait pas faire fonctionner ces chambres à gaz vingt-quatre heures sur vingt-quatre."

Puis-je vous rafraîchir la mémoire en citant votre livre à la page 629 où vous dites 12.000 personnes par jour ? Est-ce là un chiffre plus exact ?

"C'est un chiffre considérable," dit Hilberg.

Christie lut un passage de cette page :

"Vers 1942-43, la liquidation des charniers dans les camps d'extermination battait son plein. A Auschwitz on brûlait ces corps dans les cinq nouveaux crématoires, qui pouvaient incinérer 12.000 cadavres par jour."

Vous parliez d'Auschwitz II, Birkenau ?, demanda Christie.

"Oui bien sûr, en août 1944 on utilisa plus que ces quatre chambres à gaz," dit Hilberg.

Oui, mais vous parlez de cinq chambres à gaz à Birkenau, dit Christie.

"Oui, mais ils avaient alors ouvert une autre chambre à gaz d'urgence. Nous parlons d'août 1944, et il s'agit là d'une période de pointe. Et vous parlez d'une période de pointe, et 20.000 est évidemment un chiffre arrondi qui ne correspond qu'à une période bien déterminée, à savoir en août 1944 qui est la période de pointe," dit Hilberg. (5-1122)

Maintenant, dit Christie, pouvez-vous m'expliquer comment il se fait qu'avec le Zyklon B, décrit dans le NI-036, il est dit qu'il faut deux jours d'aération dans un bâtiment ordinaire, que l'on appelle un baraquement, est-ce cela ? C'est de cela qu'il s'agissait ?

"Oui."

Et vous osez me dire que vous pourriez, dans une installation comme celle que vous décrivez, traiter 12.000 cadavres imprégnés de quantités mortelles de Zyklon B par jour, ils pourraient être transportés rapidement par des hommes qui en cours de route enlevaient leurs masques à gaz pour manger et fumer ? Pouvez-vous m'expliquer cela ?, dit Christie.

"Non. Vous faites référence à ceux qui, dans le jargon du camp, étaient appelés les *Sonderkommando*. Ils étaient composés principalement de juifs. Ils travaillaient en équipes, par roulement. Ce *Sonderkommando* comprenait, à son apogée de la mi-1944, six cents personnes. Elles ne travaillaient donc pas en permanence. Il y avait ceux qui retiraient les corps des chambres à gaz. Il y avait ceux qui les traînaient vers les fosses. Il y avait"

Vous me comprenez mal, dit Christie. Je ne veux pas savoir si six cents personnes étaient juives ou pas, s'ils pouvaient manier ces cadavres. Ce qui m'intéresse, c'est que vous m'expliquiez comment, à moins que les juifs soient immunisés contre le zyklon B, ils pouvaient manipuler ces cadavres qui avaient été si peu de temps auparavant en contact avec du Zyklon B, les mettre dans des fosses, fumer et manger sans masque à gaz.

"Non," dit Hilberg. "Ils avaient des masques à gaz lorsqu'ils retiraient les corps de la chambre à gaz. Pour ce qui est de fumer et de manger, c'est-à-dire ce que Höss écrit, je n'ai trouvé personne pour le confirmer." (5-1123)

Alors la chose est incroyable ?, demanda Christie.

"Il s'agit d'un des descriptions par Höss des hommes qui accomplissaient les travaux de cette nature. Eh bien, il a pu voir quelqu'un fumer à un moment. Il a pu voir quelqu'un qui mangeait en transportant un corps. C'est possible, et son observation peut être exacte. Mais je ne l'ai rencontrée nulle part ailleurs."

Cela constitue une situation plutôt exceptionnelle, n'est-ce pas ?, dit Christie.

"Non, pas du tout. Des gens vivent au milieu de cadavres et manger," dit Hilberg.

Il ne s'agit pas ici des facultés humaines, mais je vous suggère, dit Christie, qu'il est physiquement impossible à qui que ce soit de manipuler des corps qui ont été en contact avec le Zyklon B une demi-heure plus tôt tout en mangeant et en fumant. Etes-vous d'accord ?

"Dans la même demi-heure, sûrement pas," dit Hilberg. "Je ne dis même pas qu'il s'agissait des mêmes personnes. Je dis simplement qu'il y avait plusieurs équipes. C'étaient des équipes de travail. Il y avait des gens qui retiraient les cadavres des chambres à gaz, et d'autres qui les emportaient dans les fosses, après l'extraction des dents en or et autres."

- "Il me semble que vous avez indiqué plus tôt qu'il y avait une différence entre le Zyklon B et le Zyklon, dit Christie.

"Zyklon est le nom commercial," dit Hilberg. (5-1124)

Le Zyklon B était utilisé pour des désinfections, dit Christie.

"Non. Il y a peut-être un malentendu. Höss déclare qu'ils disposaient de larges quantités de Zyklon B pour des fins de désinfection, et il dit que c'est dans ces réserves qu'on a pris les quantités nécessaires à la première expérience. Ce qui s'est passé, c'est que des gens voulaient savoir ce qui arriveraient, combien de temps il leur faudrait pour mourir et des choses de ce genre– visiblement, ces quantités ne furent alors pas utilisées pour gazer des juifs en masse; ces livraisons avaient des buts spécifiques."

Si je vous comprends bien, dit Christie, le Zyklon n'est pas utilisé pour – le Zyklon est utilisé pour les insectes, et le Zyklon B est utilisé pour les humains, c'est ça ?

"Non," dit Hilberg. "Il a dit qu'il avait du Zyklon sous la main. Ce qu'il avait sous la main était peut-être du Zyklon B. On considère généralement qu'il s'agissait de Zyklon B. Lorsque vous regardez les photographies de ces boîtes, l'étiquette ne mentionne pas la lettre B. Il est écrit simplement Zyklon. Mais c'est simplement un nom commercial. En fait, il y avait plusieurs concentrations. Le Zyklon B était de faible concentration."

"Et il était destiné à tuer des gens ?, demanda Christie.

"Oui."

Vous dites maintenant que le Zyklon B était fait pour tuer des gens, dit Christie.

"Oui. Le Zyklon B était le produit utilisé à Auschwitz pour tuer des gens," dit Hilberg. C'est indubitable." (5-1125)

Et il n'était pas utilisé à d'autres fins ?, demanda Christie.

"Je ne dis pas qu'il n'était pas utilisé à d'autres fins," dit Hilberg, "parce que Höss a déclaré qu'il en avait déjà à sa disposition, certainement pour la désinfection. C'était en 1941. Mais il existait d'autres produits tels que le Zyklon C, le Zyklon D et même le Zyklon E."

C'était pour tuer des gens ?, demanda Christie.

"Non."

Donc le Zyklon B était fabriqué uniquement pour tuer des gens ?, demanda Christie.

"En tout cas, ils n'auraient certainement pas utilisé du Zyklon D ou E, qui étaient beaucoup plus chers," dit Hilberg.

Mais vous avez dit que le Zyklon B était utilisé pour tuer des gens, et aussi pour les insectes ?, demanda Christie.

"Il pouvait être utilisé contre les insectes, même si cela n'était pas recommandé. J'ai vu une lettre du docteur Tesch de la société Tesch & Stabenow, que vous avez

mentionnée, indiquant les différentes concentrations et les buts pour lesquels chacune des concentrations était prévue."

Christie produisit le document NI-9098, [une brochure de 1942 constituée de huit exposés sur des aspects du domaine de la société DEGESH.] Hilberg admit que son livre s'y référait à la page 567. (5-1126)

Christie fit remarquer à Hilberg que sous la rubrique propriétés le document disait : Aération difficile et longue à aérer étant donné sa forte adhésivité.

Diriez-vous que vous êtes d'accord ?, dit Christie.

"Vous dites que ce gaz. Oui, la description de la nature de ce gaz est exacte. Pour ce qui est des autres propriétés énumérées, l'une est l'adhésivité," dit Hilberg.

Est-il exact de dire que ce document affirme que la ventilation est longue et difficile parce qu'il adhère fortement aux surfaces ?

"C'est exact," dit Hilberg.

Alors il s'agit bien d'une caractéristique du Zyklon B ?

"Oui."

Et vous le savez puisque vous faites référence à ce document, dit Christie.

"Oui. Il recommande même cinq heures dans des circonstances normales," dit Hilberg. (5-1127)

Cinq heures d'aération ?, demanda Christie.

"Dans des circonstances normales."

L'autre document parle de vingt-quatre heures d'aération, n'est-ce pas ?

"Et même parfois deux jours. Vous voyez, tout dépend d'une multitude de facteurs, l'humidité, l'étanchéité du bâtiment, la quantité de gaz utilisée. Tous ces facteurs comptent. Bien sûr, s'il y a un puissant système de ventilation, l'opération prend moins de temps."

Mais nous sommes d'accord, dit Christie, que sur les plans du crématoire d'Auschwitz-Birkenau, il n'est mentionné aucun puissant système de ventilation.

"Il s'agit de vos plans, et sur ceux-ci il ne comporte aucune indication de la sorte," dit Hilberg.

Mais vous avez vu ces plans, n'est-ce pas ?, demanda Christie.

"Oui."

Y avez-vous vu mentionné un système de ventilation ?

"Non, pas sur le plan."

Admettez-vous, dit Christie, pour dire qu'Oranienburg n'était pas un camp de concentration où les gens étaient exécutés ?

"J'ai dit qu'Oranienburg était un camp de concentration," dit Hilberg. "C'était aussi le siège du Bureau central d'administration économique de la SS, qui administrait vingt-deux camps, dont Auschwitz." (5-1128)

Vous nous avez dit, poursuit Christie, que pour expliquer comment on pouvait manipuler les cadavres en question dans la demi-heure qui suivait le gazage, on les lavait au jet. C'est bien votre déposition ?

"Oui," dit Hilberg. "C'est un fait."

Reconnaissez-vous que dans votre livre vous ne faites aucune référence à une telle déclaration.

"Non. Non, mais comme je l'ai indiqué, je reconnais que M. Faurisson et d'autres critiques m'ont fait mentionner des preuves qui me semblaient si évidentes qu'elles ne méritaient pas d'être mentionnées dans ma deuxième édition et cela figurera dans ma deuxième édition des éléments supplémentaires. En effet, vous pouvez être certain de l'y trouver."

Donc, entre votre première et la deuxième édition, le Dr Faurisson a fait remarquer qu'on ne pouvait pas toucher un corps imbibé de ce gaz avant plusieurs heures à moins de le laver au jet, parce que même toucher ce corps est toxique. Est-ce vrai ?, demanda Christie.

"Je ne peux pas dire jusqu'à quel point on serait intoxiqué en touchant les cadavres," dit Hilberg, "mais à ma connaissance, ces corps étaient rincés et traînés avec des crochets. Je ne sais pas quel contact était nécessaire ou effectif. Je dois cependant dire que les manipulateurs étaient juifs et que le fait que certains d'entre eux tombent malades ou même meurent n'inquiétait pas les autorités du camp." (5-1129)

Je vous suggère, dit Christie, que si n'importe lequel d'entre eux avait manipulé tous les jours dix corps qui auraient été en contact avec de l'acide cyanhydrique, il serait mort à moins d'avoir eu un masque à gaz, et même plus, une combinaison pour protéger les parties humides de leur corps. Etes-vous d'accord ?

"Je ne suis pas chimiste, mais tout ce que je peux vous dire c'est qu'à ma connaissance ils portaient toujours un masque à gaz, qu'ils traînaient les corps avec un crochet, au moins jusqu'à ce qu'ils soient en plein air."

Je crois que vous allez reconnaître, dit Christie, que Faurisson a soulevé cette question et vous l'a fait savoir par un moyen quelconque.

"Oh, d'autres l'ont fait," dit Hilberg, "il s'agissait juste de décider si certains détails devaient être inclus. Lorsqu'on publie un ouvrage de huit cents pages, il y a des choses à prendre en considération, il faut parfois se dire : Bon, alors. Il faut savoir s'arrêter. Nous devons abrégé ici, nous devons abrégé là."

Christie lut un passage de la page 570 de *The Destruction of The European Jews*:

"Des usines Dessau, qui produisaient le gaz, les envois parvenaient directement à la section chargée de l'extermination et de la fumigation pour Auschwitz (Abteilung *Entwesung und Entseuchung*)."

Quelle est la traduction de *entwesung* ?, demanda Christie.

"Enlever la vie à quelque chose," dit Hilberg, "c'est-à-dire extermination. Il n'existe pas de traduction exacte sans connotations, mais je pense que c'est une traduction acceptable du mot allemand."

Et moi je dis, dit Christie, que ce mot veut dire "désinfection" et qu'il s'applique spécifiquement à la vermine.

"Non, non Le terme *wesen* implique une chose vivante. Le préfixe *ent* veut dire nier, c'est-à-dire anéantir la vie, ôter la vie à quelqu'un. Le suffixe *ung* dans *entwesung* implique et ayant été privé de vie ou privant quelque chose de vie."

Christie montra à Hilberg un dictionnaire anglais-allemand (qu'Hilberg affirma ne pas connaître) et lui dit que le dictionnaire donnait *wesen* comme voulant dire désinfecter, stériliser, épouillage de la vermine, désinfection. Est-ce exact?

"Oui," dit Hilberg. " De quand date ce dictionnaire ?, " demanda Hilberg.

Je ne sais pas, dit Christie. Est-ce que le sens des mots change autant ?

"Eh bien, en réalité, oui, mais laissons cela. Je dirais que dans des circonstances normales, y compris l'Allemagne d'aujourd'hui, extermination ne s'applique qu'à la vermine. Lorsque nous disons "extermination" au Canada ou aux Etats-Unis, nous impliquons, en général que ce ne sont pas des humains qui sont exterminés," dit Hilberg (5-1132)

Donc vous admettez que le mot *entwesung* veut dire désinsectiser ?, dit Christie. "

Il désigne le fait de tuer," répondit Hilberg, "tout privation de vie quelle qu'elle soit Et *wesen* désigne tout ce qui marche, tout ce qui est vivant."

Christie produisit la photocopie de la couverture d'une revue scientifique publiée à Berlin en 1943. Hilberg admit que la traduction du titre était 'stérilisation' (*entkeimen*), 'désinfection' (*entwesung*), 'épouillage'. Hilberg admit que le journal mentionnait Kurt Gerstein, spécialiste de désinfection, parmi les contributeurs de l'ouvrage était remercié dans celui-ci pour les renseignements donnés.

Ce que je vous suggère, dit Christie, c'est que la stérilisation et la désinfection étaient placées sous la responsabilité de Gerstein."

"Oui, bien sûr, c'était son travail," dit Hilberg. (5-1133)

Christie produisit le document de Nuremberg 1553-PS, et Hilberg confirma qu'il s'agissait d'une facture d'après laquelle la même quantité de Zyklon B avait été envoyée à Oranienburg et Auschwitz le même jour. Hilberg déclara qu'Oranienburg était à la fois un camp de concentration mais aussi un centre administratif et que personne à sa connaissance n'y avait jamais été gazé.

Hilberg confirma également qu'il connaissait le *WRB Report* qui avait reçu comme preuve à Nuremberg.

J'aimerais vous demander, dit Christie, si vous savez que, d'après ce document, il y a eu plus d'un million de personnes tuées à Auschwitz. Dans les faits, je crois que le chiffre mentionné est 1,7 millions.

"Il y a un chiffre de cet ordre-là, oui," répondit-il.

D'après vous, un tel chiffre est faux, n'est-ce pas ?

"Pas aussi exagéré que le rapport de la commission soviéto-polonaise, mais il est encore un peu trop élevé, oui."

Ils ont avancé le chiffre de 4 millions, dit Christie.

"Oui. Ce nombre du *WRBR* est raisonnable.

Höss a parlé de 2,5 millions, dit Christie.

"Oui."

Le *War Refugee Board* avance un chiffre de 1,7 millions, dit Christie.

"Ouais. Je crois que le rapport a été écrit alors que le camp était encore en activité. Je ne suis pas sûr que-

C'était vers la fin de la guerre, dit Christie, mais ce nombre est correct ?

"Non," dit Hilberg. "Le nombre est un peu trop haut, comme je l'ai dit. 1,7 million est trop haut."

C'est le nombre qu'ils ont avancé ?, rétorqua Christie.

"Je suis désolé, la réponse est oui," dit Hilberg. (5-1135) = 1A

Ils disaient que leur calcul était très méticuleux, dit Christie.

"Prudent, sûrement," dit Hilberg, "c'était le mieux qu'ils pouvaient faire."

Et vous arrivez à un million, dit Christie.

"Oui, mais avec beaucoup plus d'informations que ce dont ils disposaient."

Ces rapports, dit Christie, ont été avancés par des gens qui prétendent s'être trouvés sur place. Le *WRB report*, qui donne un chiffre de 1,7 million, fut rédigé avec la collaboration de M. Vrba, n'est-ce pas ?

"Non, non. Je vous ai demandé la date précise de celui-ci parce que c'est très important. Mais vous voyez, ce rapport, qui était par nature une description préliminaire – Je dis qu'il est fondé en partie sur des informations collectées, en partie sur des informations, mais pour la plus grande partie sur des informations apportées par deux évadés d'Auschwitz en Slovaquie, alors sous contrôle allemand, et qui les transmirent à ce qui restait de la communauté juive. Il y avait encore un reste de communauté juive vous avez dit "en conjonction", et je ne suis pas d'accord avec cette formulation.

Je suis désolé, dit Christie, il a été préparé par deux évadés, Wetzler et Vrba.

"Exact." (5-1136)

Ils sont allés en Slovaquie, reprit Christie, et ont fini par donner leurs informations à New York.

"Non," dit Hilberg. "Ils ont rédigé leur récit en Slovaquie, qui la transmet par tous les moyens possibles jusqu'à ce qu'il aboutisse aux Etats-Unis, jusqu'à ce qu'il aboutisse à Washington."

Donc ce rapport, dit Christie, donnait un chiffre que vous estimez maintenant surestimé de 700.000.

"Oh oui, au moins, puisqu'il a été établi avant la fin des gazages."

Le *WRB report* parle de 1,7 million de personnes ou de 1,7 million de juifs ?

"Même s'il s'agit de juifs et de non juifs, le total serait trop élevé."(5-1137)

Et s'il parle de juifs, alors le total est encore plus erroné, dit Christie.

"Oui, incontestablement."

Christie s'attaqua ensuite au témoignage de Filip Muller, donné dans son livre *Trois ans dans une chambre à gaz*. Hilberg affirma qu'il connaissait bien ce livre.

Est-ce que vous considérez celui-ci comme un ouvrage historique sérieux ?, demanda Christie.

"Non, il ne s'agit pas d'un ouvrage historique," répondit Hilberg. "Il s'agit des souvenirs d'une personne, ses expériences au camp."

Considérez-vous ce livre comme fidèle aux faits ? demanda Christie.

"Il est assez fidèle, oui. Je l'ai lu attentivement, et j'aurais du mal à y trouver des erreurs significatives, c'est un livre remarquable," dit Hilberg.

Je vous suggère, dit Christie, qu'il s'agit plus d'un roman que d'un livre. Etes-vous d'accord ?

"Non, pas du tout."

Vous considérez son récit comme le récit historique exact d'un témoin oculaire ? -
"Oui."

Christie cita le passage suivant du livre, page 87:³

"Il était évident que les S.S. se sentaient une fois de plus maîtres de la situation. Quackernack et Schillinger se pavanaient, gonflés de leur importance, devant la foule humiliée. Soudain, ils se figèrent devant une femme d'une beauté surprenante, à la chevelure bleu-noir, qui retirait son soulier droit. Dès qu'elle eut remarqué que les soldats la reluquait, se lança dans une sorte de strip-tease provoquant et séduisant. Elle releva sa robe de manière à laisser voir un bout de cuisse et de jarretelle. Lentement, elle dégrafa son bas et l'enroula jusqu'à la cheville. Du coin de l'œil, elle observait attentivement ce qui se passait autour d'elle. Les deux SS; étaient fascinés par son comportement et ne s'occupaient plus du reste. Ils étaient là bras ballants, la matraque pendant au poignet, les yeux fixés sur la femme."

-Considérez-vous ceci comme un récit véridique ?, demanda Christie. (5-1139)

"Je considère ce récit comme plus sérieux que d'autres récits du même incident. Il y a plusieurs récits de la manière dont, pendant que l'on préparait les victimes pour le gazage, une femme s'empara d'une arme et blessa mortellement un SS nommé Schillinger. L'épisode Schillinger figure dans plusieurs récits. La seule question et je dis ici qu'il s'agit d'une description très exacte de ce que l'on a su – pour moi la seule question possible porte sur l'exactitude des détails rapportés ? Mais je dirais qu'il y a d'autres récits qui confirment en gros ce récit," dit Hilberg.

Bref, dit Christie, vous considérez cette histoire comme un récit historique sérieux.

"Je dirais plus, ce passage est dans l'ensemble correct," dit Hilberg. Christie cita la page 110 du livre où Muller décrivait une scène dans la chambre à gaz (p 151 en français) :

"Soudain, une voix se mit à chanter. D'autres la rejoignirent et le son devint un chœur puissant. Ils chantèrent d'abord l'hymne national tchécoslovaque puis le

³ Note de l'AAARGH: 1. (page 125 en français; la version anglaise diffère de la version française, nous donnons une traduction de la version anglaise. Pour les différentes versions, voir le compte rendu du livre de Muller par S. Thion et J.G. Cohn-Bendit.

chant juif *Hatikvah*. Pendant tout ce temps, les SS continuèrent à frapper brutalement. On aurait dit qu'ils considéraient ce chant comme une dernière protestation qu'ils étaient décidés à étouffer. Mourir ensemble était la seule consolation autorisée à ces hommes. Chanter leur hymne national était un bouleversant adieu à leur passé bref mais florissant, un passé qui leur avait permis de vivre pendant vingt ans dans un pays démocratique en tant que minorité reconnue avec des droits égaux. Quand à la *Hatikvah*, l'actuel hymne national d'Israël, elle exprimait pour eux l'avenir, un avenir qu'ils ne seraient pas autorisés à connaître."

Christie suggéra qu'il s'agissait de la description donnée par Muller de ce qui se serait déroulé dans une chambre à gaz.

"A proximité, oui. Dans mon souvenir, cette scène se déroulait lors de la préparation d'un gazage dans le même bâtiment. Je ne suis pas tout à fait certain de la pièce exacte. D'accord. D'accord," dit Hilberg. (5-1141)

Considérez-vous ce récit comme un récit historique exact ?, demanda Christie.

"Je ne peux pas, de moi-même confirmer cet incident particulier," dit Hilberg. "C'est pourquoi nous lisons des livres. Mais il y a plus d'un récit – il y a un autre cas où des déportés français qui étaient envoyés à la chambre à gaz, qui étaient juifs, qui chantaient la marseillaise. Donc chanter au moment de mourir est une protestation, un geste, le seul geste possible C'est arrivé, il s'agit d'un récit plausible."

Le juge Hugh Locke interjeta pour demander : "Qu'est-ce que la Marseillaise ?" et Hilberg dit qu'il s'agissait de l'hymne national de la France.

Christie suggéra à Hilberg que des livres publiés avant le récit de Muller donnaient aussi des cas semblables.

"Je n'en doute pas. J'ai dit que je ne connaissais pas d'autres récits concernant l'hymne national tchécoslovaque, mais je me rappelle un cas avec l'hymne national français, qui est de toute évidence un autre épisode. (5-1142)

Christie montra un livre intitulé *Verbrechens Handschriften* qu'Hilberg affirma avoir lu dans sa version anglaise. Hilberg admit que c'était un livre publié en 1972 par le musée d'Auschwitz. Il confirma aussi que le livre de Filip Muller avait été publié en allemand et en anglais en 1979. (5-1143,1144)

Christie lut la traduction d'un passage de la page 121 de *Verbrechens Handschriften*.

"A l'intérieur de la chambre à gaz une jeune femme polonaise fit un bref discours patriotique devant les gens présents qui étaient nus. Elle stigmatisait les crimes Nazis, et concluait en ces termes : "Nous ne mourrons pas. Maintenant l'histoire de notre peuple nous rendra éternels. Notre désir et notre peuple vont survivrent et s'épanouir. Le peuple allemand va payer chèrement notre sang comme une forme de la barbarie de l'Allemagne nazie. Vive à la Pologne du *Sonderkommando*. Soyez conscients que le devoir de vengeance

pour le meurtre d'innocents comme nous vous incombe. Dites à notre peuple que nous sommes morts dignement et avec fierté."

Alors les Polonais s'agenouillèrent et firent une prière en [] qui fit grande impression. Puis, se levant, ils entonnèrent en cœur l'hymne national polonais tandis que les juifs chantaient le Hatikvah. Leur destin tragique les unissaient en ce lieu reculé. Leurs chants se fondirent alors en un seul. Ce cri du cœur lancé de cette façon exprimait leurs derniers sentiments et leurs espoirs alors qu'ils se joignaient ensemble pour chanter *L'Internationale*. Alors qu'ils chantaient la Croix-rouge arriva. Le gaz fut jeté dans la chambre et ils moururent dans le chant et l'extase et l'espoir d'un monde meilleur."

Admettez-vous, dit Christie, pour dire que Muller semble raconter une histoire similaire à l'exception de *L'Internationale* qu'il a supprimée ?

" Pourquoi dites-vous "supprimée" ?, " répondit Hilberg. "Je ne comprends pas monsieur, ce que vous me demandez, parce qu'il s'agit là de deux événements distincts. Ici il y a un processus de sélection en cours. Il y a des communistes. Il y a des juifs. Les communistes chantent *L'Internationale*. Les juifs ne chantent pas *L'Internationale*. Les juifs ne sont pas communistes. Pourquoi des juifs chanteraient-ils *L'Internationale* au moment d'entrer dans la chambre à gaz ?"

Ce que je suggère, dit Christie, c'est que Muller semble bien avoir plagié cet épisode rapporté dans ce livre.

"Non," dit Hilberg. "On dirait que vous pensez que tout événement qui ressemble à un événement précédent est nécessairement un plagia. Si j'adoptais votre point de vue, j'aurais traîné une vingtaine de personnes en justice en les accusant de plagier mon travail. Ils peuvent avoir une idée indépendamment de moi et décrire une situation avec les mêmes mots que moi."

Vous dites que ces deux événements ont été rapportés indépendamment par deux témoins directs, c'est ça ?, demanda Christie.

"Il me semble que c'est le cas." (5-1146)

Puis-je suggérer, dit Christie, que si nous tenons compte du contexte, les circonstances de ces deux récits ne sont pas les mêmes.

"Non. Les circonstances sont différentes. C'est ce que j'ai dit. Il s'agit de deux groupes de victimes."

Etes-vous en train de suggérer, dit Christie, que deux groupes différents de victimes ont chanté la chanson Hatikvah et *L'Internationale* dans un cas, et dans l'autre, disons Hatikvah et l'hymne national polonais ?

"C'est très vraisemblable," dit Hilberg, "parce qu'il y a des récits répétés où des gens qui entonnent un hymne national. Je vous ai dit que je me rappelais une histoire où quelqu'un chantait l'hymne français. Maintenant ici nous avons un témoignage sur des gens chantant l'hymne polonais. Nous avons aussi une mention de juifs de ce groupe,

des juifs seulement, qui chantèrent Hatikvah, qui devint plus tard l'hymne national d'Israël mais ne l'était évidemment pas à l'époque. Ici on qu'ils chantèrent aussi *L'Internationale*, donc tout ce qu'on peut dire c'est qu'il y a des gens qui chantent."

Pourriez-vous alors m'expliquer, demanda Christie, comment dans ces deux cas des gens ont pu sortir de l'antichambre de la chambre à gaz pour raconter ce qui est arrivé ?

"Je pense s'il existe de tels survivants. Incidemment, il ne s'agit pas nécessairement de survivants. Ces récits particuliers furent écrits clandestinement par des gens qui ne survécurent pas. Je veux insister là-dessus non seulement à propos du livre que vous avez lu, mais dans tous les cas, un tel événement je n'étais pas là. Je ne suis pas en mesure de vous donner une explication claire à ce sujet, mais je peux parfaitement imaginer comment ce spectacle a du être impressionnant." (5-1147)

Le juge Locke interjeta : S'il vous plait, témoin, n' imaginez pas.

Je suggère que c'est ce que l'auteur a fait, il a imaginé cet événement, dit Christie.

"Je ne peux pas partager votre opinion, parce que les auteurs, contrairement à moi, étaient là," dit Hilberg.

Je suggère, dit Christie, que cet auteur a introduit une création littéraire en la présentant comme un fait authentique et que vous considérez ces auteurs comme des historiens.

"J'ai dit que je ne les considérais pas comme des historiens," dit Hilberg, "utilisant le style qu'un historien ou un politologue ou encore un avocat emploierait. Ce sont des hommes qui rapportent ce qu'ils voient et ce qu'ils éprouvent."

Comment l'un de ces auteurs, dit Christie, aurait-il pu voir ou entendre les faits rapportés s'ils ne se trouvaient pas dans la chambre à gaz même ?

"Ou bien dans l'antichambre," dit Hilberg. Il ajouta que "bien sûr" il y avait une antichambre de la chambre à gaz. (5-1148)

Christie suggéra de nouveau qu'il ne s'agissait pas de faits historiques mais des interprétations romanesques. Etes-vous d'accord ?, demanda-t-il.

"Non, je ne suis pas d'accord," dit Hilberg.

Christie prit à nouveau le livre de Filip Muller et cita, à la page 113 (pages 154-155 en français)

"Dans la chambre à gaz faiblement éclairée, l'ambiance était oppressante et tendue. Nous savions tous que notre mort était imminente. C'était peut-être désormais l'affaire de quelques minutes. Bientôt il ne resterait rien de nous, ni souvenir, ni trace Les gens s'embrassaient une dernière fois. Des parents étreignaient leurs enfants si violemment que cela me brisa le cœur. Soudain quelques jeunes filles, nues dans tout l'éclat de la jeunesse, vinrent à moi. Elles

se tenaient devant moi immobiles, me regardant en réfléchissant profondément et hochant la tête sans comprendre. L'une d'elles s'enhardit pourtant et me déclara d'une traite : "Nous venons d'apprendre que vous vouliez nous suivre dans la mort de votre propre volonté et nous venons vous dire que votre décision est inutile car elle ne servira à personne. Elle continua : Nous devons mourir, mais vous avez encore une chance de vous en tirer. Vous devez rentrer au camp raconter nos derniers instants à tout le monde. Il faut que vous puissiez expliquer à tous qu'ils ne doivent se faire aucune illusion. Ils doivent combattre, c'est mieux que de mourir ici impuissants. Et vous, peut-être survivrez-vous à la tragédie, alors il faudra raconter au monde entier comment nous avons péri. Une dernière prière : je désire qu'après ma mort, prenez la chaîne en or autour de mon cou et remettez-la à mon ami Sacha. Il travaille à la manutention. Faites-lui part des adieux de Jana."

J'étais abasourdi par tant de courage et de sang-froid en de telles circonstances. Avant même d'avoir pu réfléchir à ma réponse, les jeunes filles surmontèrent mon opposition. Elles m'empoignèrent par les bras et les jambes et me traînèrent littéralement jusqu'à la porte de la chambre à gaz, malgré ma résistance. Puis elles me relâchèrent et me poussèrent dehors de toutes leurs forces. J'échouai au milieu des S.S. qui se tenaient en faction. Kurschuss me reconnut le premier et me frappa aussitôt avec sa matraque. Je tombai à terre et, lorsque je me relevai, une véritable volée de coups de poing m'abattit de nouveau. Comme je me relevais pour la troisième ou quatrième fois Kurschluss hurla : "Espèce de merdre, satané scélérat, apprends que c'est nous, et non toi, qui décidons si tu dois vivre ou mourir ! En attendant, en vitesse, aux fours !" Je reçus encore un coup de poing en plein visage qui m'envoya rouler contre les portes de l'ascenseur.

Considérez-vous ceci comme une le récit exact du témoin oculaire d'un événement plausible ?, demanda Christie.

"Il s'agit peut-être d'un des plus poignants passages du livre," dit Hilberg, et lorsque je l'ai lu je me suis arrêté. De façon évidente, la scène est incroyable, mais pas incroyable au sens de quelque chose qui n'a pas pu se passer. Il est incroyable qu'un homme qui travaillait à retirer les corps et à pousser les gens à l'intérieur ait décidé de mourir alors qu'il n'avait qu'une vingtaine d'années. Une jeune femme à la veille de mourir l'en dissuada." (5-1149 à 1151)

A l'intérieur de la chambre à gaz, n'est-ce pas ?, demanda Christie.

"Près de la porte."

Et elle l'a poussé dehors par la porte ?

C'est ce qui est écrit. Je crois que ce passage est exact dans l'ensemble. Je peux difficilement imaginer qu'il soit inventé," dit Hilberg.

Parce que vous pensez que cela ne pourrait pas être inventé, suggéra Christie.

"Non."

Vous croyez donc que c'est vrai ?

"Je crois que ce récit est exact dans l'ensemble," dit Hilberg.

Y a-t-il une différence entre un récit vrai dans l'ensemble et un fait ?, demanda Christie.

"Il y a une différence dans la mesure où deux pieds ont de l'importance, où un geste est vraiment important. Ce récit a été écrit des années plus tard"

Vous croyez donc, demanda Christie, que des gens à l'intérieur de la chambre à gaz, si c'est une chambre à gaz qui est décrite ici, ont pu repousser quelqu'un dehors alors que des S.S. s'y trouvaient, et que les portes se sont ouvertes ?

Il est possible que lorsque ce gazage a eu lieu, il ne s'agissait pas d'un convoi venant de l'extérieur mais d'un groupe sélectionné à l'intérieur du camp, que cette grande pièce n'était pas entièrement remplie et qu'il y avait la place de se tenir debout, et, en fait, de l'espace entre une personne et la porte." (5-1152)

Christie reprit le livre de Muller et lut à la page 161 (225 en français) :

"Soudain le jeune étudiant rabbin qui avait travaillé dans la section de séchage des cheveux sortit du rang des condamnés. Il se tourna vers l'Oberscharführer Mushfeldt et avec un sublime courage lui dit de se tenir tranquille. Il s'adressa alors à la foule : "Frères! s'écria-t-il C'est la volonté incompréhensible de dieu que nous renoncions à la vie. Un sort cruel et maudit nous a contraint à participer à l'extermination de notre peuple et maintenant nous devons nous-mêmes devenir poussière et cendres. Il n'y a pas eu de miracle. Le ciel n'a pas envoyé de foudre, la pluie n'est pas tombée avec assez de force pour éteindre les bûchers funéraires construits par la main de l'homme. Nous devons nous soumettre à l'inévitable avec une résignation juive. C'est la dernière épreuve que le Ciel nous impose. Il ne nous appartient pas de nous demander les raisons de cet arrêt car nous ne sommes rien devant le dieu tout-puissant. N'ayez pas peur de la mort ! A quoi nous servirait nos vies si nous pouvions même les sauver par un miracle ? C'est en vain que nous chercherions nos proches, anéantis. Nous serions seuls, sans famille, sans amis, sans un lieu à nous condamnés à errer sans but, dans le monde. Il n'y aurait plus jamais de repos ni de paix sur terre pour nous, jusqu'à ce que nous mourions, solitaires et abandonnés. Allons avec fermeté et courage au devant de la mort que Dieu a décidée !"

Christie produisit ensuite le livre de Miklos Nyiszli : *Médecin à Auschwitz, Souvenirs d'un médecin déporté* et alla à la page 143. Christie suggéra à Hilberg que Muller avait directement plagié cette page.

"C'était l'endroit où le *dajan* travaillait, ou plutôt, l'endroit où il ne travaillait pas, puisque tout ce qu'il faisait était de regarder les feux Même ainsi il n'était pas satisfait, puisque ses croyances religieuses l'empêchaient de participer à la destruction par le feu de livres de prières et autres objets sacrés. J'étais désolé pour lui, mais ne pouvais rien faire de plus. Il n'était pas possible d'obtenir un

travail moins dur, puisque nous étions membres du Kommando des morts-vivants. C'est alors qu'il commença à parler : "Mes chers frères, suivant la décision impénétrable de la justice de Dieu, notre dernière heure est arrivée. Une cruelle et terrible destinée nous a contraints à participer à la destruction de notre race avant d'être nous-mêmes réduits en cendres. Ni la foudre ni les eaux du Ciel n'ont permis d'étouffer les incendies des bûchers, élevés par la main de l'homme. Il nous faut maintenant, comme des fils d'Israël le devraient, accepter l'irrévocable. C'est la dernière épreuve que le Ciel nous impose. Il ne nous appartient pas de nous demander les raisons de cet arrêt car nous ne sommes que poussière devant la puissance du Divin. Ne redoutons pas la mort ! Quel prix pourrions-nous attacher à la vie si nous pouvions même la sauver par un miracle ? C'est en vain que nous chercherions nos proches, anéantis. Seuls, sans famille, sans amis, sans patrie nous serions condamnés à errer, sans but, dans le monde. Il n'y aurait plus jamais de repos ni de paix sur terre pour nous, jusqu'au jour où nous devrions mourir, solitaires et abandonnés. C'est pourquoi, mes frères, soyons résignés ! Allons avec fermeté et courage au-devant de la mort que Dieu a décidée !"

Hilberg admit que "*dajan*" signifiait étudiant-rabbin⁴.

Voyez-vous une similitude entre ces deux extraits ?, demanda Christie.

"Une grande similitude."(5-1156)

Dans le cas de Muller, dit Christie, on parle d'un étudiant-rabbin. Dans le cas de Nyiszli, il s'agit d'un "*dajan*", qui est en fait un étudiant-rabbin, vrai ?

"D'accord, continuez," dit Hilberg.

Dans le cas de Muller, l'homme est dans l'antichambre de la chambre à gaz ou dans la chambre à gaz elle-même. Dans le cas de Nyiszli, ces mots lui sont attribués alors qu'il est membre d'un commando, est-ce exact ?, demanda Christie.

"Vrai," dit Hilberg. "On ne comprend pas bien de quel Kommando il s'agit."

Considérez-vous possible que cet épisode à forte charge émotionnelle puisse se trouver par accident dans le livre de Filip Muller ?

"Non, je ne crois pas aux accidents dans la vie" dit Hilberg, "mais je crois qu'il est possible que deux personnes aient entendu la même chose. Il est aussi possible que ce soit une répétition Il est même possible que deux personnes utilisent à peu près les mêmes mots les mêmes mots, parce que la nature de ce qui est dit ici est typique de ce qu'un juif religieux peut dire en de telles circonstances, la langue de la de résignation."

Comment expliquez-vous le fait que ces deux témoins décrivent une situation dans laquelle l'autre témoin n'était pas présent ?, demanda Christie.

⁴ Note de l'Aaargh: 2. Dans la version française du livre de Muller, le terme employé est *dajan*.

Bien sûr, je ne sais pas qui était présent et qui était absent. Je ne peux pas exclure, que des années plus tard, une personne écrive un récit de son vécu et y mélange accidentellement des éléments qu'il se rappelle avoir lu, la chose est possible," dit Hilberg. (5-1157)

Je suggère, dit Christie, que Nyiszli a publié son livre en 1960 et que les traits principaux de cette anecdote furent repris par Muller et attribués à une situation complètement différente en 1979.

"Je ne suis pas sûr qu'il s'agisse d'une situation totalement différente," dit Hilberg, "pas plus que je ne sauterais aux conclusions en disant qu'il ne s'agit que de simples similitudes de langage et d'histoire. Je n'exclut pas le fait que quelqu'un qui écrit des décennies plus tard puisse avoir lu cette histoire ailleurs et utilise les mêmes mots il peut penser les avoir entendus alors qu'il les a lus. Cette hypothèse n'est pas à exclure. Je ne pense pas que ce discours particulier ne fut pas fait. Je ne pense pas qu'il soit fictif dans le récit de Muller parce que c'est un cas commun en soi.

C'est une chose commune dans la littérature des témoins oculaires pour différentes situations, vrai ?

C'est commun dans différentes situations, et même pour différents camps, que des juifs religieux aient fait des discours prêchant la résignation avec un langage similaire à celui-ci," dit Hilberg. "Je ne pourrais que spéculer à propos des similarités de langage pour ces deux anecdotes différentes." (5-1158)

-Seriez-vous d'accord, demanda Christie, pour dire qu'il s'agit plutôt de récits littéraires dignes d'un roman ?

Je ne suis pas un spécialiste de littérature, mais je ne crois pas qu'on puisse dire que ces récits sont brodés."

Seriez-vous d'accord avec moi pour dire que votre utilisation sélective d'éléments pour Gerstein et Hoess ressemble à la méthode employée par Filip Muller lorsqu'il écrivit son livre ?, demanda Christie.

"Filip Muller est un témoin, une personne remarquablement fiable, pas un individu ordinaire qui aurait écrit. Je pense que dans n'importe quel récit écrit des années plus tard, alors que d'autres livres sont publiés entre temps, il est possible que quelqu'un soit influencé, pas seulement par ses souvenirs mais aussi ce qu'il a lu et que cette personne peut mélanger sans s'en rendre compte des choses qu'elle a lues avec ses souvenirs. Je ne doute pas de l'honnêteté de Muller. Plagia est un mot beaucoup trop fort," dit Hilberg.

Je vous suggère, dit Christie, qu'il n'y a aucune autre façon d'expliquer comment les mêmes mots, les mêmes phrases se retrouvent dans deux livres différents pour deux anecdotes distinctes, sauf s'il y a quelque chose de louche.

"Je ne sais pas si cet élément particulier dans le livre de Muller doit quelque chose ou pas à la description de Nyiszli. Il peut s'agir d'un mélange de souvenirs mais dire qu'il a purement et simplement copié le livre de Nyiszli, c'est autre chose." (5-1159)

Christie prit ensuite un autre passage du livre de Hilberg, *The Destruction of the European Jews*, à la page 626 :

"La plupart des arrivants à Birkenau voyaient d'immenses flammes qui s'échappaient des cheminées"

Croyez vous que ce soit vrai ?, demanda-t-il.

"Oui. En fait, dans ma seconde édition--"

Je suggère, dit Christie, que ça ne peut être vrai, parce que les cheminées de crématoires ne laissent pas s'échapper de flammes. En fait, aucune cheminée ne pourrait laisser échapper de telles flammes sans être endommagée par le feu. Avez-vous pensé à ça ?

"Laissez-moi simplement dire," répondit Hilberg, "qu'il y a plusieurs récits concernant un tel phénomène, pas seulement de la part de survivants, mais aussi de gens qui vivaient dans le voisinage. Je ne peux pas juger ce qu'ils ont vu parce que je ne l'ai pas vu moi-même."

Croyez vous ces récits?, demanda Christie.

"Ils ont été faits par plusieurs survivants. Ils ont été faits par des employés des chemins de fer. Ils ont été faits par du personnel allemand travaillant assez loin de Birkenau," dit Hilberg.

Pourriez-vous nommer ces gens, s'il vous plait ?

Et bien, aujourd'hui par exemple, il y a Wiesel, un survivant qui fait une description similaire dans son livre." (5-1160)

Hilberg confirma que Wiesel était le président du *Holocaust Memorial Council* par désignation du président des Etats-Unis.

Pouvez-vous nommer d'autres gens qui ont vu des flammes s'échapper des cheminées des crématoires ?

"Et bien, il y en a beaucoup. Il me serait difficile de vous donner leurs noms maintenant, mais il y a beaucoup de gens, comme je l'ai dit, qui travaillaient aux chemins de fer," dit Hilberg. -

Je vous demande un nom, dit Christie. Les généralités ne m'intéressent pas.

"Oui. Mais je n'ai pas apporté une liste de ces noms. Il y en a des milliers."

Oui, des milliers, dit Christie.

"Quelques-uns, cependant, sont écrits. Si vous avez l'édition allemande de mon livre, je vais vous les montrer."

Christie déclara qu'il tenterait de se procurer l'édition allemande. Il cita ensuite l'ouvrage de Hilberg à la page 623 :

"Selon Morgen de jeunes juives [étaient tuées] immédiatement après leurs corps étaient coupés en tranches et mélangés à de la viande de cheval avant d'être bouillis et transformés en savon."

Croyez vous cette histoire ?, demanda Christie.

Non. En fait, la rumeur-,"

J'apprécierais une réponse courte, dit Christie. (5-1161)

"La réponse est non." Le juge Locke intervint pour demander à Hilberg de répondre à la question.

"La réponse, pour être bref," dit Hilberg, "est que je ne crois pas que du savon ait été fabriqué systématiquement à partir de graisse humaine, mais cette rumeur était si répandue dans les territoires occupés par les Allemands que j'ai tenté d'en localiser l'origine. Comment cela s'est-il produit ? Pourquoi la rumeur a-t-elle existée en Slovaquie, ou parmi les employés des chemins de fer, en d'autres endroits encore si différents ?... ma réponse est que je considérais l'histoire des usines de savon comme une rumeur. Son origine m'intéressait. Le passage auquel vous réferez est une hypothèse sur l'origine, car il pouvait y avoir plusieurs explications à l'émergence de cette rumeur," dit Hilberg. (5-1162)

Donc vous vous intéressez aux rumeurs afin de déterminer leur origine ?, demanda Christie.

"Je m'intéressais à cette rumeur-là en particulier."

Avez vous trouvé des éléments suggérant qu'elle fût réelle ou vraie ?, demanda Christie.

"Non. Je ne crois pas que sur une base régulière, à Auschwitz ou dans d'autres endroits où l'on tuait des humains, pour ainsi dire, à la chaîne, de la graisse humaine ait servi à fabriquer du savon. Je l'ai dit et je veux le souligner de nouveau. Je n'y crois pas."

Avez-vous la moindre preuve qu'on ait fabriqué du savon ?

"Non. Je n'y crois pas. Le problème de prouver que ça n'a pas existé est limité à un cercle minuscule comme le vôtre.

Parce qu'il existait de telles rumeurs, vous avez essayé de trouver si elles reposaient sur des faits ?

"Oui. J'ai tenté de trouver si elles avaient une origine, quelque chose, n'importe quoi." (5-1163)

Et vous en avez conclu qu'il n'existait pas de preuves les confirmant, dit Christie.

"Non. Je dis que l'on a rapporté des cas, qui sont peut-être à l'origine de la circulation de la rumeur, mais dans mon livre j'en parle comme d'une rumeur et non comme d'un fait," dit Hilberg.

Connaissez-vous d'autres cas, dit Christie, où des détenus de ces camps ont fait sous serment des déclarations absurdes devant un tribunal allemand, par exemple ?

"Je ne suis pas capable de présenter une déclaration absurde comme un fait," dit Hilberg.

Christie demanda à Hilberg s'il lui paraissait vraisemblable que les détenus du camp de concentration Auschwitz-Birkenau aient fait régulièrement des courses de bicyclette autour des chambres à gaz pour rester en forme, pendant les pauses entre les gazages."

"Non," dit Hilberg. (5-1164)

Christie produisit la copie du quotidien de Nuremberg du 11 septembre 1978 où un ancien détenu du camp s'était porté garant de cette histoire.

"Tout ce que je peux dire," répondit celui-ci, "c'est que vous me montrez un article que je vois pour la première fois et où l'on rapporte ce qu'aurait dit un ancien prisonnier politique allemand, et non juif. Christie demanda qu'on enregistre le journal en tant que pièce annexe. Cette demande fut rejetée par le juge Locke qui déclara :

"Nous n'allons pas encombrer le tribunal avec des articles de journaux de troisième main. (5-1165)

Christie s'attaqua ensuite à un autre sujet, le mémorandum de Luther. Hilberg déclara que Luther était responsable au sein du ministère des affaires étrangères d'une division appelée 'Division Allemande' et que le mémorandum qu'il écrivit fut rédigé après le début des gazages massifs à Auschwitz. (6-1167)

Christie lut la dernière page du mémorandum à la cour :

Les déportations envisagées constituent une mesure supplémentaire pour en arriver à une solution totale et sont d'une grande importance en ce qui concerne les autres pays (Hongrie) La déportation vers le Gouvernement général est une mesure temporaire. Les juifs vont être à nouveau déportés plus loin dans les territoires occupés de l'Est dès que les conditions techniques le permettront.

Je demande donc l'autorisation de proroger les négociations et les mesures sur cette base et conformément à l'arrangement convenu.

(Signé) LUTHER.

Hilberg confirma que les territoires occupés de l'Est étaient la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie et l'Ukraine. Auschwitz ne faisait pas partie des 'territoires occupés' et était plutôt "partie intégrante d'un territoire incorporé à l'Allemagne." (6-1169)

Etes vous d'accord, demanda Christie, pour dire que ce mémorandum indique clairement que l'intention des Allemands était de déporter les juifs plus à l'Est ?

"Non," dit Hilberg. "Il y a plusieurs aspects de ce document qui nécessitent une explication. Premièrement, il s'agit d'une histoire. Il ne s'agit pas d'un mémorandum décrivant une situation à une date précise, mais plutôt, d'une récapitulation de la politique allemande entre 1939 et 1942. C'est la première chose importante que l'on doit mentionner Il y a eu une période durant laquelle les juifs étaient déportés vers le Gouvernement général, dans des ghettos, avant l'installation de centres de massacre, avant l'installation des camps de la mort. Maintenant, au moment où il écrit ce mémorandum, ces camps de la mort ont commencé à fonctionner, pour l'un d'entre eux un mois plus tôt, pour les deux autres plusieurs mois auparavant; mais il écrit un mémorandum, nous ne savons pas à quel moment le brouillon fut rédigé, dans lequel il récapitule l'histoire. Pendant l'une des phases de cette histoire, les juifs en provenance d'Allemagne ont été hébergés temporairement dans des ghettos de Pologne en attendant que les chambres à gaz soient construites pour les gazer." (6-1170)

Je vous suggère, dit Christie, que le mémorandum est daté du 21 août 1942 à Berlin, et qu'il porte la mention "Très urgent"; que bien qu'il récapitule l'histoire et évoque le précédent plan de Madagascar, dans les paragraphes que j'ai lus, il parle des étapes à venir et des intentions de l'auteur pour l'avenir.

"Non," dit Hilberg. "L'auteur, comme vous l'avez dit, était au ministère des affaires étrangères. Les informations dont il disposait, à certains moments, étaient un peu en retard sur les informations dont disposait la SS. Il a pris part à la conférence sur la "solution finale" le 20 janvier 1942⁵. On peut penser que ses informations dataient de ce moment-là.

La conférence de Wannsee, suggéra Christie.

"C'est cela. Mais il y a plusieurs domaines dans lesquels ses informations peuvent dater, et comme je l'ai dit, il s'agit d'un mémorandum. C'est un de ces documents qui appellent le commentaire Comme vous l'avez dit, ce document est long de plusieurs pages. Comme je l'ai dit, il s'agit d'une récapitulation qui, comme telle, emploie un certain nombre d'euphémismes. Il se trouve que la déportation au-delà des frontières, sous-entendu les frontières du Gouvernement général et les territoires de l'Est, était un

⁵ Note de l'Aaargh: Rappelons que la prétendue conférence de Wannsee sur la "solution finale" a été qualifiée de *silly story* par l'historien israélien Yehuda Bauer. Cf le dossier de l'Aaargh sur la question.

euphémisme désignant Belzec et Treblinka, qui étaient sur cette frontière." (6-1171,1172)

Hilberg confirma qu'il connaissait le livre *Hitler's Table-Talk*, qui était la transcription, faite deux sténographes, de tout ce que Hitler avait dit durant ses repas. "C'est un document précieux," dit Hilberg, "parce que l'original en allemand n'existe plus. Nous n'avons que la traduction anglaise sous un titre allemand qui semble être une retraduction de la version anglaise.

Doutez-vous de son authenticité ?, demanda Christie.

Compte tenu de ce que je viens de dire, il m'apparaît raisonnablement authentique. Évidemment, dans une retraduction, il faut être prudent, car on ne peut pas être certain (puisque'il s'agit de propos de table enregistrés puis traduits et retraduits) que ce sont les propos exacts tenus par Hitler ou bien une transcription approximative."

Christie lut un paragraphe de la page 471 du livre, concernant la journée du 24 juillet 1942 :

Après la guerre, il affirmait avec vigueur qu'il voulait détruire les villes les unes après les autres à moins que les sales juifs s'en aillent à Madagascar ou dans un quelconque état juif. Hitler disait...

Hilberg n'était pas d'accord avec la traduction.

"Je vais vous donner ma propre traduction," dit-il. "Après la guerre il allait soutenir rigoureusement sa volonté qu'il va démolir ville après ville si ces juifs pouilleux ne s'en vont pas à Madagascar ou tout autre état juif". C'est ce que l'on dit ici qu'il a dit. (6-1174)

Si Hitler a ordonné l'extermination des juifs en 1941, demanda Christie, pourquoi parle-t-il d'émigration juive après la guerre ?

"Il faut se demander à qui il parlait à table," dit Hilberg.

Et bien, avait-t-il oublié, dit Christie, ou bien faisait-il semblant à cause de ses convives ?

"Je ne pense pas qu'Adolf Hitler avait oublié. Je crois, cependant, qu'il présentait les choses différemment selon son interlocuteur. Et il savait évidemment qu'il fallait garder secret ce qui arrivait. Ici j'avance une conclusion mais je la considère comme raisonnable. Ainsi, ces propos qu'il a tenus à table avec des gens dont nous ne savons rien, qui ont été traduits, puis retraduits, dans un sens et dans l'autre, ne doivent pas trop être pris au sérieux." (6-1175)

Christie porta ensuite son attention sur le témoignage à Nuremberg de Hans Lammers, le chef de la Chancellerie du Reich. Hilberg reconnut qu'au procès de Nuremberg Lammers avait affirmé sous serment qu'il n'était au courant d'aucun plan d'extermination des juifs et n'avait jamais entendu Hitler en parler. (6-1176, 1177).

Christie produisit un document qu'Hilberg reconnut comme les résultats d'un questionnaire envoyé à 26.674 hommes politiques en Allemagne après la guerre.

"C'est un document émanant des avocats des chefs politiques du parti nazi," dit Hilberg. (6-1177)

Savez-vous, dit Christie, que ce document indique qu'ils n'avaient jamais entendu parler de camps d'extermination pendant la guerre ?

"C'est, en effet, leur réponse à ce questionnaire," dit Hilberg. "Je dirais que beaucoup d'entre eux ont pu choisir de dire qu'ils ignoraient tout, bien qu'ils en eussent une connaissance plus ou moins grande selon les cas, parce que, bien évidemment, ils étaient dans la ligne de mire et admettre qu'ils étaient courant pouvait être la porte ouverte à des poursuites judiciaires."

Mais n'est-il pas vrai aussi, dit Christie, que plusieurs des nazis poursuivis se firent des témoins très utiles pour l'accusation afin de se tirer d'affaire ?

"C'est vrai," dit Hilberg.

Christie produisit ensuite l'Analyse *des preuves par le ministère public* attachée au document 4055-PS de Nuremberg. Hilberg expliqua que par *Analyse des preuves par le ministère public* il fallait entendre qu'un des membres du ministère public avait étudié la correspondance contenue dans ce document, en ajoutant parfois des renseignements sur l'identité des personnes figurant dans cette correspondance." (6-1178)

Christie fit remarquer à Hilberg que l'Analyse *des preuves par le ministère public* signalait que l'un des documents attachés était une note mentionnant que Hitler avait l'intention de reporter la solution au problème juif après la guerre.

"C'est l'Analyse *des preuves par le ministère public*," dit Hilberg. "Mais il faudrait que je voie ce document."

Oui, voilà le problème, dit Christie. Avez-vous cherché ce document dans les archives ?

Je ne me rappelle aucune note, et je ne sais pas de quelle note voyons, résumons. On dit ici 'Note', sans date. Toutes les autres pièces sont datées. C'est une note sans date et sans signature."

Avez-vous cherché si cette note existe ?, répéta Christie.

"Je ne l'ai pas trouvée," dit Hilberg.

Avez-vous vraiment bien cherché ?, dit Christie.

"J'ai regardé partout où j'ai pu," dit Hilberg, "je n'ai pas trouvé."

Ce serait un document très important pour cette question, n'est-ce pas ?, demanda Christie.

"Pas nécessairement," dit Hilberg. "Cela dépend de l'auteur de la note de sa date et de l'impression qu'avait l'auteur, et, de toute évidence, si quelqu'un d'important avait dit cela, disons en 1942, ce serait important. Mais si c'était une déclaration faite plus tôt par quelqu'un qui n'était pas en possession directe [*sic*], ou quelqu'un qui avait entendu quelque chose, ce ne serait pas important importante." (6-1180)

Luther n'était-il pas quelqu'un d'important ?, demanda Christie.

"Luther, bien sûr, était quelqu'un d'important."

Et bien, il a dit ça en 1942, n'est-ce pas ?

Oui, il a dit ça dans quelque chose de ce genre, mais dans une note récapitulative qui doit être lue en entier pour situer le contexte."

Est-ce que cette note serait significative si elle était datée du mois de mars ou encore avril 1942 ?, demanda Christie.

"Oui, absolument."

Étiez-vous au courant de l'*Analyse des preuves par le ministère public* ?, demanda Christie.

"J'ai essayé de lire ce document plutôt que l'*Analyse des preuves par le ministère public* puisque l'*Analyse* n'était là que pour permettre au lecteur de trouver le document et de lui indiquer s'il vaut la peine de le lire.

Je vous suggère, dit Christie, que ce document, bien qu'il soit mentionné dans l'*Analyse des preuves par le ministère public*, a disparu des archives. Croyez-vous cela possible ?

"Oui, c'est possible, mais c'est au responsable des archives qu'il faudrait poser la question, parce qu'il arrivait qu'un document emprunté ne soit pas remis en place. Il est possible que le document n'ait pas disparu mais soit simplement égaré, et en attendant que tous ces documents soient microfilmés et qu'un ordinateur puisse faire des recherches par noms, ce qui peut prendre encore vingt ans, le document peut ne pas être retrouvé en effet," dit Hilberg. (6-1180)

Il semble donc, dit Christie, qu'encre aujourd'hui certains documents qui pourraient nous permettre de comprendre l'ensemble de l'affaire sont manquants. Êtes-vous d'accord ?

"Oh, bien sûr."

Et certains de ces documents peuvent aller à l'encontre certaines de vos opinions arrêtées, dit Christie.

"Je ne peux pas exclure la possibilité de la contradiction. Après tout, il y a des gens à Stuttgart qui maintiennent qu'Hitler n'a pas donné d'ordre," dit Hilberg.

De sorte que, dit Christie, les gens qui mettent en doute des situations de ce genre peuvent vous être utiles, à vous et à d'autres, en stimulant la recherche.

"Évidemment," dit Hilberg. "Et si je vivais encore cinquante ans, je crois que j'en investirais à nouveau trente-six dans ces recherches."

Parce que c'est une question très importante, n'est-ce pas ?

"Sans aucun doute."

Et nous avons tous quelque chose à apprendre dans la vie, même vous, dit Christie.

"Nous n'arrêtons jamais," dit Hilberg.

Est-il possible, demanda Christie, que lorsque des défendants à Nuremberg se plaignaient, on ait effacé leurs plaintes des transcriptions ?

Suggérez-vous que des déclarations faites pendant les audiences de Nuremberg aient été omises des minutes ?

Oui, dit Christie. (6-1181)

"Non, je n'ai jamais entendu parler de cela, dit Hilberg."

Christie produisit un document daté du 30 avril 1946 qu'il montra à Hilberg.

"Oh, expurgé des minutes ?," dit Hilberg.

J'allais suggérer, dit Christie, que la raison pour laquelle les plaintes de Streicher concernant des mauvais traitements n'apparaissent pas dans les minutes est que celles-ci ont été expurgées.

"J'ai participé à une dizaine de procès et j'ai entendu des ordres du juge comme "ce commentaire ne doit pas être transcrit par le greffier" Je suppose que c'est une pratique courante."

Le juge Locke dit à Hilberg que cela ne se faisait pas dans les tribunaux canadiens.

"Excusez-moi," dit Hilberg, "cela se fait se produit dans les tribunaux américains."

Et cela s'est fait à Nuremberg ?, dit Christie.

"C'est possible."

Cela s'est produit au moins pour les affirmations de Streicher ?

"C'est indubitable mais je n'ai aucun moyen de savoir ce qui a été expurgé," dit Hilberg.

Je vous suggère, dit Christie, que cela fut rapporté dans les journaux d'époque et c'est pourquoi, lorsque je vous ai apporté le journal hier, vous m'avez dit "montrez-moi les minutes." (6-1182)

Tout ce que je vois dans cette chronique est que le président du tribunal a demandé que le commentaire soit effacé parce qu'il n'avait absolument aucun rapport avec l'affaire'. C'est ce qui est écrit ici," dit Hilberg.

Oui, dit Christie. Nous admettons donc que les minutes de Nuremberg ont été expurgées en partie ?

"Oui, lorsque le président du tribunal décidaient que des passages étaient hors sujet."

Hilberg se dit d'accord avec le résumé de Christie du passage suivant (séance du 30 avril 1946) :

Le juge JACKSON : S'il plait au tribunal, je voudrais faire une motion pour le cas Streicher. Je désire que les paroles prononcées par Streicher aux pages 8495 et 8496 pour son témoignage du 26 avril soient expurgées des transcriptions, ainsi que la page 8549 du témoignage de hier.

Le PRÉSIDENT : Dr. Marx, avez-vous quelque chose à dire à ce propos ?

DR. MARX : Excusez moi, monsieur le président. Malheureusement, je n'ai pas complètement entendu la motion énoncée par le procureur en chef, Monsieur Justice Jackson, parce qu'à ce moment j'étais occupé à quelque chose d'autre. Je crois comprendre qu'il s'agit d'effacer quelque chose des transcriptions.

Le PRÉSIDENT : Je peux vous dire ce qu'était la motion. La motion était que des passages aux pages 8494,8495 et 8496 et à la page 8549 soient expurgés des transcriptions.

DR MARX : Je comprend. Je voudrais dire que du point de vue de la défense, j'accepte que ces passages soient expurgés des transcriptions, parce qu'il est de mon point de vue que ceux-ci ne sont pas pertinents pour la défense de mon client.

LE PRÉSIDENT : Les passages sur lesquels le juge Jackson a fait porté notre attention sont, dans l'opinion du tribunal, des propos hautement indésirables faits par le défendeur Streicher. Ils sont, selon le tribunal, non pertinents, et l'avocat du défendant a admis qu'ils étaient non pertinents, par conséquent ceux-ci seront expurgés.

Christie demanda à Hilberg si, bien que les transcriptions des procès de Nuremberg ne mentionnent pas des cas de torture, cela ne voulait en rien dire qu'il n'y en avait pas eu.

"Je ne sais pas si je dois en tirer cette conclusion," dit Hilberg, "parce que je concède que bien des choses sont possibles en ce monde, je maintiens qu'il est hautement improbable que des tortures aient été pratiquées à Nuremberg." (6-1184)

Christie ouvrit alors la brochure, *Did Six Million Really Die ?* et mentionna le paragraphe suivant à la page 4 :

"Le gouvernement de Bonn a déjà déboursé à titre d'indemnités la somme reversante de six milliards de livres sterling, principalement à l'état d'Israël (qui n'existait même pas pendant la deuxième guerre mondiale!) ainsi qu'à des demandeurs juifs individuels."

En réponse à une objection du procureur Griffiths, affirmant qu'Hilberg n'avait pas qualité pour témoigner sur ce point, Christie demanda à Hilberg s'il n'avait pas traité longuement de ce sujet dans son livre aux pages 748 et 749.

"Laissez-moi regarder ces pages," dit-il. "Techniquement, ce sont des indemnités, qu'il ne faut pas confondre avec des réparations. En d'autres termes, il y a un mot que vous avez utilisé, mais techniquement il y a trois cas : restitution, qui concerne la restitution de biens dans la mesure où le véritable propriétaire est identifié, le deuxième est l'indemnisation, qui concerne les survivants et répare le préjudice de perte de liberté et de santé le troisième terme est les réparations, c'est-à-dire l'accord conclu entre le gouvernement d'Israël et celui d'Allemagne de l'Ouest dans les Conférences sur les réparations, qui est une institution privée; et conformément à l'accord sur les réparations, de l'argent fut donné dans l'accord mais s'est finalement transformé en fourniture de biens à Israël destinés à lui permettre d'assimiler les survivants. Donc il y a eu trois programmes différents sous différents auspices." (6-1185, 1186)

Christie montra à Hilberg un document émanant du ministère des finances de l'Allemagne de l'Ouest. Bien qu'Hilberg n'ait jamais vu ce document-là, il déclara qu'il avait déjà vu des documents provenant de la même source concernant des paiements faits par l'Allemagne de l'Ouest. Hilberg indiqua à la cour que ce document était un récapitulatif des paiements faits jusqu'au premier janvier 1983 qui montrait que les compensations totales payées par l'Allemagne de l'Ouest et ses *Länder* à cette date se montaient à 83 milliards de DM. (En dollars canadiens, Hilberg estima que ce montant équivalait à 40 milliards), sur ces 83 milliards, 3,45 avaient été versés au gouvernement d'Israël les autres paiements avaient été faits à des survivants de l'Holocauste. (6-1187 à 6-1189)

"La plus grosse partie a été payée à des particuliers," dit Hilberg, "parce que vous voyez en haut un chiffre de 54 milliards, qui concerne les versements à des individus fondés sur la loi dite d'indemnisation. Ces particuliers sont des juifs et des non-juifs, et c'est la somme totale."

Reconnaissez-vous, demanda Christie, que ces paiements ont augmenté avec le temps ?

"Ils ont augmenté pour de multiples raisons, l'une étant que le gouvernement d'Allemagne de l'Ouest a élargi le champ de la loi afin de mieux respecter les droits

des demandeurs qu'auparavant, parce que des mesures durent être envisagées pour tenir compte de l'inflation. Ces paiements, effectués sur plusieurs dizaines d'années, ne sont pas en monnaie constante." (6-1189)

Christie demanda à Hilberg si des sommes importantes avaient déjà été versées en 1974.

"En fait "importantes" est un terme relatif. Parce que ces sommes peuvent représenter 0,5% ou même 0,33 % du PNB de l'Allemagne de l'Ouest, et parce que ces versements ont été faits pendant longtemps à un grand nombre de bénéficiaires, et il est évident que la victime d'un accident d'automobile recevra des dommages-intérêts." (6-1191)

Christie cita de nouveau *Did Six Million Really Die ?*, à la page 6 :

"Du point de vue allemand, l'internement des Juifs des territoires occupés en Europe avait deux fins essentielles: 1) prévenir l'agitation et la subversion. Le 11 octobre 1942, Himmler fit savoir à Mussolini que la politique allemande envers les Juifs avait changé pendant la guerre uniquement pour des raisons de sécurité militaire. Il se plaignait de ce que des milliers de Juifs des territoires occupés menaient la guerre de partisans, commettaient des sabotages et se livraient à l'espionnage."

Serait-il exact de dire, commenta Christie, que, le 11 octobre 1942, Himmler émit l'opinion que les juifs étaient impliqués dans des opérations de sabotage contre l'armée allemande dans l'ouest de la Russie ? (6-1192)

"Non," dit Hilberg. "Cela ne veut pas dire cela du tout. J'ai vu, bien que je ne l'ai pas mentionné dans mon livre, les microfilms des minutes de cette conférence. Il y en a une copie aux Archives nationales des Etats-Unis.

Lorsqu'on vous a demandé de lire cette brochure, dit Christie, aviez-vous les minutes de cette conférence ou avez-vous vérifié d'une façon quelconque ?

"C'est l'un des nombreux documents que je possède chez moi. Certainement," dit Hilberg. Il confirma qu'il avait vérifié.

Et quand on dit que Himmler pensait que les juifs étaient impliqués dans la guerre de partisans, est-ce exact ? -

"Et bien, d'après le souvenir que j'ai de ce mémorandum, il y eut une discussion entre Himmler et Mussolini ce jour-là et le sujet de discussion était vaste, il portait sur la nature de la guerre et tout le reste."

Suggérez-vous que le sujet que nous avons mentionné n'a pas été discuté ?

"Il a été discuté, et au cours du paragraphe consacré aux juifs dans cette conversation, Himmler déclara que les juifs travaillaient, construisaient des rues et ainsi de suite, et que ceux qui s'agitaient ou rejoignaient les partisans devaient être abattus. Et il est

vrai qu'il déclara qu'un grand nombre d'entre eux devraient être abattus," dit Hilberg. (6-1193)

Il continua : "Je crois que vous m'avez demandé si je croyais que ce qu'Himmler disait ce jour là était vrai," dit Hilberg.

Cette affirmation, dit Christie, que Himmler y ait cru ou non, fut donc bien faite à ce moment ?

"Il a dit quelque chose du genre. C'est approximativement exact," dit Hilberg.

Christie cita un extrait de *Did Six Million Really Die ?* à la page 7 :

Fait reconnu par le Congrès juif mondial dans sa publication *Unity in Dispersion* (p.377) qui précise que: "La majorité des juifs allemands réussirent à quitter l'Allemagne avant le déclenchement des hostilités."

Hilberg indiqua "qu'en substance la publication et les chiffres donnés sont exacts Je dis en substance, parce que comme pour le reste, il y a des précisions. Il est vrai que si vous comptez le nombre d'émigrés avant le 1er septembre 1939, la majorité des 500.000 juifs avaient quitté l'Allemagne. Cela ne rend pas compte de leur destination et de leur sort ultérieur."

J'essaie de vérifier la citation, dit Christie. L'avez-vous fait ?

"Bien sûr, elle ne me pose aucun problème."

Christie sortit la publication *Unity in Dispersion : A History of the World Jewish Congress*, qu'Hilberg déclara connaître. A la page 377 se trouvait le passage suivant :

"La majorité des juifs allemands réussirent à quitter l'Allemagne avant que la guerre éclate et une grande partie s'établît en Amérique du Sud."

"Il est inexact de dire qu'une grande partie s'est installée dans des pays d'Amérique du Sud," dit Hilberg, "parce qu'une grande partie s'est installée en Amérique latine, mais à part de cela l'énoncé est correct⁶." (6-1195)

Christie mentionna ensuite le passage suivant de *Did Six Million Really Die ?* à la page 8 :

"Dans la revue *Collier's* du 9 juin 1945, Freiling Foster parle des juifs d'Union Soviétique et explique que "2.200.000 Juifs s'étaient réfugiés en Union Soviétique à partir de 1939 pour échapper aux Nazis",

-Avez-vous vérifié cette affirmation ?, demanda Christie.

⁶ Note de l'Aaargh: Nous avons vainement cherché le sens de cette déclaration.

"Non. Le magazine *Collier's* n'existe plus. Je n'ai pas vérifié ça Je ne peux pas confirmer ou nier que cette histoire a été rapportée fidèlement, mais il est évident à mes yeux que ce chiffre est démesuré," dit Hilberg. (6-1197)

Christie retourna à *Did Six Million Really Die ?* et cita un extrait de la page 9 :

"La raison pour laquelle ce nombre est si élevé fut soulignée par Albert Maisel dans son article "Nos nouveaux Américains" (*Reader Digest*, 1 janvier 1957). Celui-ci y déclara que "Tout de suite après la guerre, par décret présidentiel, 90 pourcent des quotas de visas pour l'Europe Centrale et l'Europe de L'est furent attribués à des personnes déplacées."

Christie montra le *Reader Digest* de janvier 1957 et l'article de Maisel, où celui-ci écrivit :

"Peu après la deuxième guerre mondiale, par décret présidentiel, 90 pourcent de tous les visas délivrés selon les quotas en vigueur pour l'Europe Centrale et l'Europe de l'Est le furent pour des personnes déplacées qui ne désiraient pas retourner chez-eux derrière le rideau de fer."

Hilberg se montra d'accord pour dire que ce qui apparaissait dans *Did Six Million Really Die ?* était une citation extraite directement du *Reader's Digest*. (6-1198, 1199)

Christie rappela qu'un peu plus tôt, au cours du témoignage de Hilberg on s'était demandé si la première déclaration sous serment signée de Höss le 5 avril 1946 avait été rédigée en anglais. Hilberg confirma qu'"il y a eu une certaine confusion à cet égard." Christie produisit un document daté du 24 avril 1946 et demanda à Hilberg de l'examiner.

"Oui," dit Hilberg. (6-1199)

-A la fin, dit Christie, se trouve une photocopie du document. C'est ce que j'aimerais vous demander.

"Mmm-hmmm."

-Et pourriez-vous nous dire de quoi il s'agit ?, demanda Christie.

"La photocopie ? Et bien, à la troisième page, écrit en anglais comme mentionné précédemment," dit Hilberg.

-Oui, en anglais, dit Christie.

"C'est dactylographié en anglais."

-Donc, je conclus de votre réponse qu'il s'agit de la déclaration sous serment dactylographiée que Höss signa le 24 avril 1946, et qu'elle est rédigée en anglais. Êtes-vous d'accord ?

- "Et bien, la signature, il me semble, est difficile à identifier. Cela ressemble à une signature," dit Hilberg.

- Avez-vous connaissance d'un autre document, ou bien s'agit-il de la déclaration sous serment mentionné au Tribunal International de Nuremberg ?

- "Vous voulez dire un document qui soit antérieur, ou-"

- Connaissez-vous un déclaration sous serment précédent celle-ci ?, demanda Christie.

- "Non. Je ne pourrais pas dire un qui soit antérieur. Plusieurs postérieurs."

- Je vous suggère qu'il s'agit de la déclaration sous serment de Höss, dit Christie.

- Il se peut que ce soit le cas, oui."

- L'avez-vous déjà vue auparavant ?, dit Christie.

- "Oh, bien sûr, répondit Hilberg, "je l'ai déjà vu."

- Existe-t-il une différence avec le document que vous avez déjà vu ?, demanda Christie. (6-1200)

- "Non."

- Donc pouvez-vous confirmer qu'il s'agit bien du document dont je parle ?

- "Oui," dit Hilberg.

Christie retourna à *Did Six Million Really Die ?* et lut un passage de la page 10 :

"Selon Manvell et Frankl (*Heinrich Himmler*, London, 1965), la politique de génocide "semble avoir été décidée" après "des discussions secrètes entre Hitler et Himmler" (p.118), mais ceux-ci n'apportent aucune preuve pour supporter leurs allégations."

Hilberg déclara connaître l'ouvrage sur Himmler que Manvell et Fraenkel publié en 1965 et confirma de surcroît qu'à la page 118 il était dit que la décision d'établir une politique d'extermination semble avoir été décidée après des discussions secrètes entre Himmler et Hitler qui furent dominées par ce dernier.

- Seriez-vous d'accord, dit Christie, que cette citation représente une bonne description de la situation, c'est-à-dire, que ces discussions telles que rapportées dans ce livre semblent avoir été secrètes ?

- "Oh, oui," dit Hilberg. "Ces discussions ne se firent évidemment pas en public." Christie fit ensuite référence au passage suivant de *Did Six Million Really Die ?* à la page 10 :

William Shirer, dans son livre insensé et irresponsable *The Rise and Fall of the Third Reich*, est lui aussi muet au sujet des preuves documentaires.

-Si l'on ne tient pas compte des mots 'insensé et irresponsable' qui constituent un jugement de valeur, êtes-vous d'accord pour dire que Shirer ne parle pas des preuves documentaires ?, demanda Christie. (6-1201,1202)

-"Franchement, il s'agit d'un livre de journaliste," dit Hilberg, "qui se fonde en gros sur des travaux de seconde main. Il s'agit d'un livre de vulgarisation. Il ne prétend pas être scientifique. Je ne le retiendrais pas comme référence."

Reconnaissez-vous, dit Christie, que ce livre, comme plusieurs autres, ne parle pas de preuves documentaires ?

-"En fait, ce livre ignore beaucoup de choses"

-Même nous aujourd'hui, monsieur, vous-même en tant qu'expert considérant les travaux d'autres experts, vous serez d'accord pour dire encore au moment de la conférence de Stuttgart, l'été dernier, qu'il ne semblait y avoir aucun document concernant un tel ordre, dit Christie. [Cette phrase est du charabia, on ne comprend pas exactement ce qu'il veut dire, sinon qu'à la conférence de Stuttgart on n'a produit aucun ordre écrit.]

-"Document au sens d'un ordre écrit," demanda Hilberg.

-Oui, dit Christie, une preuve documentaire. Et je suppose que vous êtes d'accord pour dire qu'il s'agit de la même chose ?

-"Pas nécessairement, parce que voyez-vous il y a une mention d'un ordre de Hitler dans les documents," dit Hilberg. "Ce n'est pas l'ordre de Hitler qui existe sous forme écrite, parce qu'il semble avoir été verbal, mais il y a des documents qui déclarent qu'il y a eu un ordre de Hitler."

-"Oui, il y a le témoignage de quelques personnes," dit Christie.

-"Non, non, il y a des documents. J'insiste, il y a des documents. Même dans le compte-rendu de la conférence de Wannsee vous trouverez une référence à cela," dit Hilberg (6-1203)

-"Aucun de ces documents affirmant qu'il y a eu un document ne sont cités dans votre livre *Documents sur la Destruction*," suggéra Christie.

-"J'ai personnellement traduit la conférence de Wannsee et cela s'y trouve."

-"Et nous avons examiné cette question à fond plus tôt, mais après avoir lu le texte complètement, on n'y trouve pas la moindre référence à un ordre d'extermination," dit Christie.

- "Le document contient une référence car Heydrich parle de l'évolution de la politique allemande jusqu'à la "solution finale" et fait explicitement référence à Hitler à ce propos," dit Hilberg.

- "Donc c'est du lien établi entre Hitler et la 'solution finale' que vous parlez ?"

- "En fait, bien sûr, mais dans ce livre puisque vous avez posé la question, j'ai ajouté le témoignage d'Eichmann à son procès sur la conférence de Wannsee."

- Je vous ai simplement demandé, dit Christie, si lorsque vous parlez d'un ordre dans le compte-rendu de la conférence de Wannsee, vous entendez qu'ils ont parlé de la 'solution finale'.

- "J'entends par là la destruction des juifs d'Europe," dit Hilberg.

- Mais même à la conférence de Wannsee, y a-t-il un mémorandum ou quelque chose avant", commença Christie.

- "Vous voulez parler des mots 'solution finale'?", coupa Hilberg. "On ne les employait pas. Sauf dans le rapport Stroop où ils apparaissent." (6-1204)

- Mais la référence à l'existence d'une `solution finale n'était en rien un secret, puisque Luther utilise les mots 'solution finale' et on leur donne un tout autre sens que le vôtre. L'admettez-vous ?

- Comme je l'ai dit plus tôt, le mémorandum de Luther est un long résumé et qui n'est pas complet en août 1942," dit Hilberg. - "Mais il parle d'une 'solution finale' et ne parle pas d'extermination," dit Christie.

- "Il y a eu, assurément, pendant les mois de janvier, février et mars, dans l'esprit de certains, une incertitude sur de qu'on ferait des juifs. Dans certains cas on rencontre cette incertitude même après mars 1942, et il est parfois difficile de dire si l'auteur connaît bien tous les détails, ou s'il décrit en langage imprécis ce qu'il connaît," dit Hilberg.

Christie montra la page 964 de *The Rise and Fall of the Third Reich*, de William Shirer et lut le passage suivant :

Ce que l'on appela par la suite dans les cercles dirigeants nazis "l'ordre du Führer pour la solution finale" ne fut apparemment jamais consigné sous forme écrite, en tout cas, jamais aucune copie de cet ordre n'a été découverte dans les documents nazis saisis. Tout indique plutôt qu'il fut très probablement donné verbalement à Göring, Himmler et Heydrich qui l'ont retransmis à leurs subordonnés pendant l'été ou l'automne 1941. Un certain nombre de témoins ont affirmé à Nuremberg qu'ils avaient `entendu parler" de cet ordre mais aucun n'a admis qu'il l'avait vu. Lorsque Hans Lammers, le chef têté de la chancellerie, fut questionné là-dessus il répondit : "Je savais qu'un ordre du Führer avait été transmis à Göring et Heydrich Cet ordre s'appelait la "solution finale du problème juif." Mais Lammers, comme tant d'autres témoins, affirma qu'il ignorait de quoi il s'agissait jusqu'à ce que les tribunaux alliés ne le révèlent à Nuremberg.

Hilberg confirma que *Did Six Million Really Die ?* citait correctement le livre *The Rise and Fall of the Third Reich*. (6-1206).

- "Diriez-vous que ce que Shirer dit publiquement est exact ?," demanda Christie.

- "Eh bien, ce n'est pas entièrement vrai. Shirer n'était pas vraiment un spécialiste en la matière. Il a écrit très tôt, au début des années 50, et a adopté certaines conclusions avec lesquelles je suis d'accord dans l'ensemble, mais si je devais les exprimer moi-même, je donnerais une description légèrement différente de ces événements."

- "Alors, est-ce que la description de Shirer est fautive ?," demanda Christie.

- "Elle est correcte jusqu'à un certain point, lorsqu'il dit qu'aucun ordre écrit de la main de Hitler n'a jamais été retrouvé, et si par 'verbal' vous entendez 'oral', alors il a raison de supposer, comme le font d'autres chercheurs, que ces énoncés furent oraux, si un tel ordre fut donné," dit Hilberg. Il refusa d'admettre comme *Did Six Million Really Die ?* que cette politique n'avait jamais existé."

Christie lut ensuite un extrait à la page 11 de la brochure concernant les tribunaux de Nuremberg :

Parmi les juges, bien sûr, se trouvaient les Russes, dont les crimes innombrables comprenaient aussi le massacre de 15.000 officiers polonais, les corps de ceux-ci furent découverts par les Allemands dans la forêt de Katyn, près de Smolensk.

- "Est-il vrai, demanda Christie, que l'acte d'accusation de Nuremberg contre les grands criminels de guerre comprenait aussi le meurtre des officiers polonais à Katyn ?"

- "Oui, ce point figurait dans l'acte d'accusation. Oui, si je me souviens bien." (6-1208)

- "Je vous suggère, dit Christie, que la plupart des gens faisant autorité en la matière vont vous dire que les Russes sont probablement coupables de ce crime."

- "Je ne suis pas spécialiste des Russes, mais ce que je crois, voyez-vous c'est que ce ne sont pas les Allemands qui l'ont fait," dit Hilberg.

Le juge Locke ordonna à Hilberg de ne pas répondre s'il n'était pas spécialiste des Russes.

- "Si les Allemands n'ont pas commis ce crime, dit Christie, l'un des juges au tribunal représentait un pays qui était forcément coupable, vrai ?"

- "Oui," dit Hilberg. (6-1209)

- "Diriez-vous qu'il est vrai, comme le disent la plupart des spécialistes aujourd'hui, que les Russes jugeaient les Allemands pour un crime qu'ils avaient eux-mêmes commis ?"

- "Je ne sais pas si je dois répondre à cette question dans les limites de ce pour quoi je suis qualifié, mais je dirais qu'il s'agit de l'opinion qui prévaut aujourd'hui."

Christie passa ensuite au chapitre de *Did Six Million Really Die ?* intitulé 'Confessions sous la torture'. Admettez-vous, dit Christie, que toutes les affirmations de cette page sont probablement vraies ?

- "Non. J'ai témoigné sans cesse de quelque chose d'entièrement différent. J'ai dit cela de toutes les façons possibles depuis des jours et des jours. Je ne sais pas s'il est nécessaire que je répète à nouveau ce témoignage. C'est dans les transcriptions," dit Hilberg.

- "Je serai plus précis, alors, dit Christie. Pouvez-vous montrer une déclaration de cette colonne, à la page 12, intitulée "Confessions sous la Torture", que vous considérez comme un mensonge ?

- "Je ne peux pas dire que certaines déclarations sont fausses puisque, comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas de connaissance directe du procès de Malmédy qui n'avait aucun rapport avec l'Holocauste, ni, d'ailleurs, du procès de Dachau⁷."

- "Cet article prétend-il que le procès de Malmédy est un procès de l'Holocauste ?," demanda Christie.

- "La brochure entière traite des 6 millions. Aucun des 6 millions n'était en cause au procès de Malmédy. Aucun." (6-1212)

- "Et le pamphlet n'affirme pas le contraire, dit Christie.

"D'accord".

Je dis que la référence aux tortures de Malmédy est placée là pour suggérer, par analogie avec les autres procès, que la torture a pu y être employée aussi. Etes-vous d'accord ?"

- "Il se peut que l'auteur ait eu en vue cette insinuation ou cette implication. Cela je ne le conteste pas."

Christie demanda de nouveau à Hilberg de montrer une seule déclaration fautive à la page 'Confessions sous la torture'.

- "Etes-vous en train de me demander si les citations attribuées sont fausses, ou bien non si, par exemple, le juge Wennerstrum dans son affirmation était dans l'erreur ?" Il lut alors un extrait de *Did Six Million Really Die ?* à la page 12 :

Les enquêteurs "américains" (et qui constituèrent ensuite le ministère public au procès) furent : Lt.-Col. Burton F. Ellis (directeur du Comité sur les crimes

⁷ Note de l'Aaargh: Ville de Belgique, province de Liège; le 17 décembre 1944), au cours d'une avancée, les troupes SS tuèrent une centaine de soldats américains qui s'étaient rendus.

de guerre) et ses assistants, Capt. Raphael Shumacke, Lt. Robert E. Byrne, Lt. William R. Perl, Mr. Morris Elowitz, Mr. Harry Thon, et Mr. Kirschbaum. Le conseiller légal de la cour était le colonel A.H.Rosenfeld. Le lecteur comprendra tout de suite, en voyant les noms, qu'ainsi que le juge Wenersturm le déclara en propres termes, ces gens étaient "de parti-pris en raison de leur race" à savoir juifs, et donc qu'ils n'auraient donc jamais dû être chargés d'une telle enquête.

Hilberg affirma qu'il s'agissait là d'une affirmation fausse. Il admit que Wennerstrum avait fait une telle remarque mais rejetait la pertinence de celle-ci. (6-1214)

- "Donc, dit Christie, vous diriez que Wennerstrum se trompe et vous ne le citeriez pas lorsqu'il se trompe. Est-ce exact ?"

- "Je dirais que Wennerstrum est dans l'erreur et donc je ne peux admettre que le contenu de la citation est exact."

- "Mais il n'est pas douteux que Wennerstrum ait affirmé cela, non ?"

- "C'est indubitable."

Christie suggéra à Hilberg que c'était ainsi qu'on entrait dans des querelles d'opinion.

- "Oh, non," dit Hilberg. "Je ne crois pas que cette question soit discutable. Nous parlons d'un fait, le fait que ces enquêteurs étaient américains. Il s'agissait d'Américains agissant pour la poursuite."

- "Etes-vous en train de dire, demanda Christie, que la majorité des membres du ministère public n'étaient pas juifs ?"

- "Je dis que la majorité des membres du ministère public n'étaient pas juifs," dit Hilberg (6-1216) Christie demanda à Hilberg si les noms énumérés dans la brochure étaient juifs.

- "Pourquoi ne concède-je pas votre point ?," dit Hilberg.

- "Quel point ?," demanda Christie.

- "Le point de vue selon lequel cette affirmation est tout à fait exacte, à tout point de vue," dit Hilberg.

- "Merci, dit Christie. Vous pouvez ne pas vous montrer d'accord avec ce qui est dit, mais vous ne pouvez pas prétendre que c'est faux."

- "D'accord."

- "Pouvez-vous voir quelque chose d'autre sur cette page qui serait faux ?"

- "Non, je ne peux pas me répéter continuellement." (6-1217)

Christie fit ensuite référence à la page 17 de la brochure :

"Même si le chiffre de 6.000 par jour donné par Reitlinger voudrait dire plus de 5 millions en octobre 1944, une telle estimation semble minime si on le compare aux estimés fantaisistes d'Olga Lengyel dans son livre *Five Chimneys* (Londres, 1959). Affirmant être une ancienne détenue d'Auschwitz, elle affirme qu'au moins de 720 corps par heure, ou 17.280 corps par jour étaient incinérés. On y retrouve également une affirmation selon laquelle 8.000 personnes étaient incinérées chaque jour dans des fosses, et qu'en "arrondissant, environ 24.000 corps étaient détruits chaque jour." (p 80-81)

Hilberg confirma avoir cité Lengyel plusieurs fois dans son livre. (6-1217)

- "Je l'ai citée parce qu'il s'agit d'une ex-détenue et qu'elle rapporte, dans certains cas, des choses qu'elle a vues et, dans d'autres, des on-dit." Christie demanda à Hilberg si *Did Six Million Really Die ?* avait cité celle-ci incorrectement.

- "Non," répondit-il. "Il est évident qu'elle a rapporté des on-dit et elle dit qu'elle a entendu raconter certaines de ces choses et les a conservé dans sa mémoire. Elle n'affirme pas avoir elle-même procédé à ce décompte. Elle affirme l'avoir entendu."

Christie produisit le livre *Five Chimneys : The Story of Auschwitz* par Olga Lengyel et cita la page 69 :

"Trois cent soixante corps toutes les demi-heures, c'était suffisant pour réduire la chair en cendre, donnait 720 corps par heure ou 17.280 corps par jour. Et les fours, avec une efficacité prodigieuse, fonctionnaient nuit et jour. Cependant, on doit aussi tenir compte des fosses d'incinération, qui pouvaient détruire 8.000 autres corps par jour. En arrondissant, 24.000 corps étaient détruits chaque jour. C'est flatteur pour l'industrie allemande."

Hilberg admit qu'il s'agissait du passage écrit par Lengyel. (6-1218)

En ce qui concerne cette citation,, dit Christie, vous affirmez qu'il ne s'agit que de ouï-dire ?

- "Oui, parce qu'elle indique clairement dans les phrases suivantes qu'elle a obtenu les détails et les statistiques sur les convois qui arrivaient de quelqu'un qui a fait le calcul. Maintenant, l'organisation polonaise clandestine d'Auschwitz tenait le compte des trains qui arrivaient, et comme le nombre de gens variait à chaque fois, il fallait les compter. Parfois, ces calculs étaient complètement faux, mais ce sont là les statistiques auxquelles elle réfère," dit Hilberg.

- "Comme vous insinuez que j'ai sorti ce passage de son contexte, répliqua Christie, je vais continuer de lire un peu plus loin :"

J'ai obtenu des statistiques très détaillées sur le nombre de convois arrivés à Auschwitz-Birkenau en 1942 et 1943 alors que je me trouvais encore au camp.

- "Cela ne semble-t-il pas indiquer, dit Christie, qu'elle a obtenu des statistiques très détaillées ?"

- "Eh bien, je ne crois pas qu'elle se trouvait au camp en 1942 et 1943, et elle s'est procuré ces statistiques par ouï-dire, mais basées sur des renseignements existant alors à Auschwitz et qui ont disponibles," dit Hilberg. (6-1219)

- "Il y a des registres qui confirment ces chiffres ?," demanda Christie.

- "Non. Je ne dirais pas qu'il y a des registres qui confirment ces chiffres. Il y a un registre qui rend possible un calcul ou un mauvais calcul comme celui-ci.

- "Alors, en qualifiant les chiffres cités ici de pure fantaisie, la brochure *Did Six Million Really Die ?* ne fait que citer les propres termes de cette personne, non ?"

- "Je ne crois pas que ce soit fantaisiste," dit Hilberg.

- "Nous pouvons être en désaccord dans notre appréciation de la chose," dit Christie, mais c'est ce qu'elle a écrit, non ?

- "C'est ce qu'elle a écrit, mais avec le correctif qu'elle ne dit pas avoir fait ce calcul elle-même. C'était fondé, dans le contexte que vous avez décrit, sur une partie d'on-dit," dit Hilberg.

Christie cita alors un passage du livre de Hilberg, *The Destruction of the European Jews*, et cita la page 629 où Hilberg écrivait :

"Durant la période 1942-43, on procédait à la liquidation des fosses communes dans les centres d'extermination. Auschwitz transféra les corps dans les cinq nouveaux crématoires, qui pouvaient brûler 12.000 corps par jour."

- La note pour ce paragraphe se lit comme suit : 63. Sehn, "Oswiecim," p, 87. Lengyel, *Five Chimneys*, pp. 68-69, évalue la capacité quotidienne théorique maximale à 17.280.

Votre citation est-elle approbatrice?, demanda Christie. (6-1220)

- "Non, il est évident que non, puisque j'ai adopté le chiffre de 12.000 et qu'ensuite j'ai ajouté à ce stade de mes recherches il y avait une certaine incertitude quant à la capacité maximale cette-là source, pas nécessairement la plus fiable, celle de Lengyel chiffrant la capacité quotidienne. C'est tout ce qui est dit. Il s'agit d'une référence."

- "Est-ce que vous utilisez des références avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord ?"

- "Pourquoi pas ?," répondit Hilberg. "S'il est possible que le chiffre soit plus élevé que 12.000, je le mentionne ensuite comme une voie possible pour des recherches ultérieures Mais je n'acceptais pas ce chiffre."

- "Vous ne croyez donc pas qu'il s'agisse d'un chiffre possible ?," demanda Christie.

- "Et bien, je crois que c'est un peu trop élevé. Dans le texte je parlais `d'environ 12.000'."

Hilberg confirma qu'à la même page, il affirmait qu'en août 1944 on devait brûler, certains jours, 20.000 corps . (6-1221)

Hilberg assura qu'il connaissait le livre *Six Million Did Die*, publié en Afrique du Sud par le *Board of Jewish Deputies*.

- "Donc il s'agissait d'une publication destinée à réfuter *Did Six Million Really Die ?*, n'est-ce pas ?," demanda Christie.

- "En partie."

- "Et pour fournir les preuves nécessaires à son interdiction en Afrique du Sud, vrai ?"

- "Oui."

- "Affirmeriez-vous qu'il y a eu des chambres à gaz à Dachau ?," demanda Christie.

- "Vous voulez dire une chambre à gaz pour tuer des gens ?, répondit-il.

- "A Dachau," dit Christie.

- "Et bien, ai-je répondu cela comme un peut-être, une possibilité ? [sic]

- "Je désirerais entendre votre réponse," dit Christie.

- "C'est ma réponse," dit Hilberg.

- "Quelle est-elle ?"

- "C'est: peut-être. Selon mes informations il n'y a pas eu un grand nombre de gens gazés à Dachau, une poignée peut-être. Mais même cela n'est pas confirmé.

- "Je vous signale, dit Christie, que le livre *Six Million Did Die* affirme que le contenu d'une pièce entière de victimes de la chambre à gaz de Dachau était empilé jusqu'au plafond dans le four crématoire. Est-ce que je cite correctement ?"

- "Oui, c'est possible."

- "Est-ce que cela ne serait pas une fausse nouvelle ?," demanda Christie.

- "Je n'ai pas dit que cette affirmation était fausse. J'ai dit peut-être. Je n'ai pas moi-même enquêté là-dessus et je n'ai pas écrit cette brochure.

Hilberg confirma que Martin Broszat, qu'il considérait comme un historien sérieux, avait déjà affirmé qu'il n'y avait pas eu de chambre à gaz du tout sur le territoire allemand. (6-1223)

- "Je dis," continua Hilberg, "que parmi les chambres à gaz existant à l'Ouest, pour lesquelles certains chercheurs ont déterminé que deux, à Natzweiler et à Mathausen avaient fonctionné en permanence, mais avec peu de victimes. Ces deux chambres à gaz sont dans les frontières de l'ancien Reich. Broszat faisait référence aux frontières de l'ancien Reich. Il faut savoir ce qu'il entendait par là. Il veut dire les frontières allemandes de 1937."

Christie cita ensuite un extrait de *Did Six Million Really Die ?* à la page 19 :

En premier lieu, Himmler découvrit avec surprise lors de sa visite surprise à Varsovie, en janvier 1943, que 24.000 juifs enregistrés dans les fabriques d'armement travaillaient en réalité illégalement comme tailleurs et fourreurs (Manvell & Frankl, ibid, p.140)

- "Considérez-vous cette affirmation comme vraie ?," demanda Christie.

- "Et bien, vous savez, je peux confirmer en premier lieu qu'Himmler se rendit à Varsovie en janvier 1943," dit Hilberg. "Qu'il a parlé à un colonel du nom de Freter. Il découvrit alors que plus que les trente ou trente-cinq mille juifs enregistrés, il y avait beaucoup de clandestins qui travaillaient illégalement. Il fut exaspéré par le fait qu'autant de gens se trouvent là. C'est le seul souvenir que j'aie de ce document. Dans la mesure où cela exprime ce dont je me souviens, je suis d'accord." (6-1224)

Christie montra le livre *Himmler*, par Manvell et Fraenkel et lut à la page 140 :

"Himmler découvrit que 24,000 juifs enregistrés dans les fabriques d'armement travaillaient en fait illégalement comme tailleurs et fourreurs.

- "C'est ce que ces deux journalistes affirment," dit Hilberg, "mais je cite des documents- pour ce qui concerne la brochure, elle utilise une affirmation un peu bizarre que deux journalistes ont faite dans leur livre."

- "Croyez-vous, dit Christie, qu'il y a des doutes sur l'authenticité de certaines parties, en fait de la totalité du journal d'Anne Frank, ?"

- "Il y a des doutes sur certaines portions de celui-ci, oui."

- "Est-il exact, demanda Christie, que certaines parties ont été écrites avec un stylo à bille, instrument inventé avant 1952 ?"

- "Ma compréhension de ceci, tel que j'ai pu le lire dans les journaux, c'est que le journal d'Anne Frank, que je n'ai d'ailleurs jamais utilisé ni cité dans mon livre, est un journal exact à part quelques corrections qui ont été apportées après la guerre par son père. Il semble donc que son père, comme cela arrive souvent avec les journaux de personnes mortes, eh bien, c'était sa fille et qu'il devait apporter certains changements, ou des corrections, ce qui, d'après ce que j'ai lu, est un fait établi."

Christie retourna à *Did Six Million Really Die ?* et cita un extrait à la page 30 :

En 1965, le nombre de plaignants recevant des réparations avait triplé en dix ans et s'établissait à 3.375.000 (*Aufbau*, 30 juin 1965).

- "Mettez-vous cette affirmation en doute ?," demanda Christie.

- "Je ne sais pas dans quel sens le mot `plaignants est utilisé ici. *Aufbau* est un journal de langue allemande. Laissez-moi expliquer ce que le mot plaignant peut vouloir dire. C'est une personne qui porte plainte. La plainte peut être ou ne pas être acceptée. Le nombre de gens qui réclament est plus élevé que le nombre de gens qui reçoivent. Il y a eu beaucoup de plaignants, beaucoup d'Allemands non juifs, dont les plaintes, pour certaines, n'ont pas été acceptées. Donc, il est possible que plus de 3 millions de personnes aient fait de telles réclamations : mais l'acceptation de la plainte assortie d'un paiement effectif est une autre affaire." (6-1226)

- "Contestez-vous le nombre de plaignants indiqué dans la brochure ?"

- "Ce que je vous dis , c'est qu'il est possible que 3.375.000 représente le total de gens, juifs ou non-juifs, qui affirment avoir fait une réclamation. Cela ne veut pas dire qu'est le nombre de personnes qui ont reçu de l'argent, encore moins de juifs qui ont reçu de l'argent."

- "Contestez-vous les nombres avancés ici ?," demanda Christie.

- "Je ne peux pas le confirmer, mais à mes yeux, il s'agit d'un chiffre qui n'a pas de sens, vraiment hors-contexte. Comme je l'ai dit plus tôt, la plupart des plaintes qui ont été repoussées émanaient de non juifs. Il y avait beaucoup de gens en Allemagne qui disaient avoir été persécutés et qui n'étaient pas juifs. Même parmi ceux qui ont reçu une indemnisation, un tiers n'était pas juifs, et il s'agit d'un chiffre beaucoup moins important que ceux qui ont réclamé." (6-1229)

- "Donc la majorité de ceux qui se virent refuser ces dédommagements n'étaient pas juifs ?"

- "C'est mon opinion."

- "Est-ce que la majorité de ceux qui ont reçu des réparations sont juifs ?"

- "Oui. Environ les deux tiers."

- "Les deux tiers des indemnisés sont juifs ?"

- "Oui."

- "Combien de plaintes ont été acceptées ?"

- "C'est un chiffre difficile à donner, parce que l'on parle d'une période de trente, avec des changements de réglementation et de type de plainte. Si l'on prend comme année de référence 1965, qui est une véritable avalanche à cause de l'élargissement des plaintes, je dirais 300.000 plaignants avant cette année là, mais plusieurs dizaines de

milliers de nouveaux réclamants s'y sont ajoutés. Donc nous parlons de centaines de milliers, mais pas de millions."

Christie retourna à la déclaration sous serment de Höss et cita le paragraphe 6 :

"La solution finale à la question juive veut dire l'extermination complète des juifs d'Europe. Il me fut ordonné d'établir un centre d'extermination à Auschwitz en juin 1941. A ce moment, il y avait déjà dans le gouvernement général trois camps d'extermination : Belzec, Treblinka et Wolzek."

- "Est-ce que Belzec, Treblinka et Wolzek ont été utilisés comme centres d'extermination en juin 1941 ?," demanda Christie. - "Non, non."

- "Donc nous avons un homme qui fait une affirmation dans une langue étrangère, une affirmation que vous savez totalement impossible."

- "Je vais, sans discussion possible, dire que ce document particulier, pour ce genre d'information et beaucoup d'autres, n'est évidemment pas -c'est quelque chose de très court, une page, oui c'est ça. Cela ne peut pas être appuyé par la sorte de fait qui semble avoir été un résumé de ce qu'il a dit ou peut-être dit ou peut-être pensé avoir dit, fait par quelqu'un qui lui a fourré un résumé sous le nez et il l'a signé, ce qui est regrettable." (6-1230) [Note de l'AAARGH: phrase totalement incompréhensible, due probablement à la gêne qu'éprouve Hilberg devant ce faux qu'il est bien obligé de reconnaître comme tel.]

Ainsi s'achève le contre-interrogatoire de Raul Hilberg par l'avocat de la défense Doug Christie. Le procureur Griffiths commença alors à réinterroger le témoin.

III

Réinterrogatoire de Hilberg par l'accusation

Griffiths demanda à Hilberg s'il avait affirmé dans un entretien avec *Le Nouvel Observateur* qu'il était sans préjugé et qu'il était prêt à accepter de réétudier la question si de nouveaux éléments surgissaient.

- "Oui," dit Hilberg.

- Avez-vous déjà vu un seul document allemand qui puisse vous faire changer d'idée en ce qui concerne l'Holocauste ?, demanda Griffiths.

- Aucun jusqu'à maintenant. Griffiths demanda quel était le contenu de la lettre qu'il avait reçue de Robert Faurisson.

- "Je crois qu'il était flatteur. Il disait que j'étais un type bien, contrairement à d'autres."

- Vous avez dit lors du contre-interrogatoire que la dernière référence que vous avez vue pour un document imputable à Hitler faisant référence à Madagascar, la date était le 2 février

- "1941," dit Hilberg, "...un journal tenu par un aide de camp de Hitler, un nommé Engel. J'estime énormément ce journal parce qu'il émane d'un homme qui a vécu dans l'entourage de Hitler pendant cinq ans. Bien que le récit ne soit pas quotidien, il a consigné beaucoup de commentaires remarquables et intéressants faits par Hitler. La discussion rapportée sous la date du 2 février 1941 et je me souviens de la date parce qu'elle m'a paru significative, concernait Bormann, l'un des nazis les plus élevés, a abordé la question juive, comme cela arrivait souvent, et ils discutèrent alors des moyens de la résoudre. Hitler parla alors de Madagascar. Quelqu'un demanda alors comment les juifs pourraient bien se rendre à Madagascar au beau milieu de la guerre. Hitler dit alors: «Vous avez raison. Nous ne pouvons pas les envoyer parce que je ne vais certainement pas mettre en danger la flotte de commerce allemande pour transporter des juifs; elle pourrait même être torpillée par des bateaux de guerre juifs ou des sous-marins juifs.» De toute façon, il dit qu'il avait désormais des idées beaucoup moins amicales concernant les juifs. C'est tout ce qu'il dit à ce moment-là, le 2 février 1941. Il me semble que cela clôt plus ou moins le chapitre Madagascar, que, bien que des références à Madagascar apparaissent encore dans la documentation allemande après cela, le projet avait cessé d'être réalisable à ce stade.

- On vous a posé beaucoup de questions à propos de Rudolf Höss, d'allégations de torture, de plainte de torture devant le tribunal militaire international.

- "Pas à ma connaissance," dit Hilberg.

-Vous rappelez-vous une demande faite à un moment ou un autre pour expurger les transcriptions d'allégations qu'il aurait faites ?

-"Non." (6-1232) Griffiths cita la page 198 du livre *Commandant d'Auschwitz*, où une description des gazages était donnée :

La porte était ouverte une demi-heure après l'introduction du gaz, et on mettait les ventilateurs en marche.

-Vous avez vu des documents à propos de la ventilation à Birkenau?, dit Griffiths.

-"J'ai vu quelques documents qui parlaient de l'installation des chambres à gaz, et où les délais dans la livraison des ventilateurs empêchait le démarrage des opérations de gazage à la date prévue," dit Hilberg.

-Les documents que vous avez vus sont de cette nature ?

-"Oui."

Vous avez utilisé, dit Griffiths, uniquement les passages du document Gerstein qui sont corroborées ?

-"Vrai."

-Pouvez-vous nous dire quelles portions ont été corroborées ?

-"Oui. Il y avait, avec Gerstein, une autre personne qui a aussi déposé sous serment au moins une personne. Il y a des récits fondés sur le rapport d'un diplomate suédois il n'y a peut-être pas cru, mais il a rapporté ce que Gerstein lui a dit dans un train durant l'été 1942 à propos de ces camps de la mort. Le gouvernement suédois possède un mémorandum écrit de ce diplomate. Le point important est que Gerstein, s'est effectivement trouvé dans ces chambres à gaz, les a vues dans deux camps, a rapporté ce qu'il avait vu, et je crois que c'est confirmé de plusieurs façons," dit Hilberg. (6-1233)

-Si l'on ne tient pas compte des statistiques et des chiffres de Gerstein et qu'on se concentre sur les chambres à gaz, dit Griffiths, y a-t-il quelque chose, depuis votre première édition en 1961, qui a reçu une corroboration ultérieure ?

-"Bien sûr ! Depuis lors, spécialement dans les années soixante, le gouvernement d'Allemagne de l'Ouest a tenté de retrouver tous les gardes survivants qui ont été dans ces camps, ces trois camps particulièrement : Belzec, Treblinka et Sobibor, et chacun de ceux-ci fut questionné. Des transcriptions de ces procès existent, et je les ai lues." (6-1234)

Griffiths produisit le livre *I Cannot Forgive* de Rudolf Vrba, publié en 1964. Hilberg confirma l'avoir lu. Griffiths cita le passage suivant :

Je ne lui répondis pas. Je l'entendais à peine. Les moteurs des camions se remirent à gronder et se dirigèrent vers la porte telle une division blindée. Le bruit des engins semblait remplir le camp et m'assourdir les oreilles. Mais soudain, couvrant ce bruit discordant et dominateur, j'entendis un nouveau son très doux. Le son de mille femmes chantant. Et la chanson était l'hymne national tchécoslovaque 'Où est ma maison'.

...Filip Muller avait travaillé toute la nuit. Il avait le visage sale et les yeux fatigués. Avec une indifférence prudente, je lui demandai : "Comment cela s'est-il passé ?".

"Calmement dit-il, très calmement. Ils ont chanté l'hymne national tchèque et l'hymne juif tout le temps et ont marché droit dans les chambres."

Hilberg confirma que Griffiths avait lu correctement le passage. (6-1236,1236a)

Griffiths produisit l'édition de 1968 du dictionnaire anglais/allemand Cassel, qu'Hilberg décrivit comme "le plus largement répandu de ce côté-ci de l'océan" Hilberg confirma que la définition donnée du mot *vernichten* (qui était employé dans le rapport du général Stroop) était "annihiler, détruire, démolir, exterminer, renverser, mettre hors service" avec comme définitions secondaires "annuler, annuler, révoquer, abolir, abroger." (6-1236a) Hilberg confirma que la définition du mot *wesen* dans ce dictionnaire était "réalité, substance, essence, être, créature, chose vivante, organisme, état, condition, nature, caractère, propriété, caractéristique intrinsèque, conduite, maintien, air, façon, porter."

-Aucune vermine ou insecte mentionné ici ?

-"Non," dit Hilberg. (6-1237)

Griffiths renvoya Hilberg à *Five Chimneys* et demanda si Lengyel affirmait que de telles quantités avaient été incinérées ou auraient pu l'être.

-"Eh bien," dit Hilberg. "Le passage auquel il a fait référence est simplement une énumération de capacités : 360 corps toutes les demi-heures, ce qui est le temps qu'il faut pour réduire la chair en cendres, soit 720 corps par heure ou 17,280 corps par jour Ceci sans compter les fosses d'incinération... Il s'agit de capacités théoriques pour les crématoires seulement, les fosses dans lesquelles les corps étaient brûlés ne sont pas comprises. C'est la capacité théorique des crématoires seuls, et cela n'inclut pas les fosses." (6-1238)

Hilberg lut la page 68 de *Five Chimneys* en entier :

"Au début, les condamnés à mort à Birkenau étaient ou bien non abattus dans la forêt de Braezinsky ou bien gazés dans la sinistre maison blanche dans le camp. Les corps étaient incinérés dans une "fosse". Après 1941 quatre fours crématoires furent mis en service et la "production" de cet immense camp d'extermination fut grandement augmentée."

Au début, les juifs et les non-juifs étaient envoyés aux crématoires sans distinction. Après juin 1943, les chambres à gaz et les fours crématoires furent uniquement utilisés contre les juifs et les Gitans. A l'exception de représailles

ou d'erreurs, les Aryens n'étaient pas envoyés là. Mais le plus souvent, les Aryens étaient abattus, pendus ou tués par injection. Des quatre crématoires à Birkenau, deux étaient gigantesques et incinéraient une énorme quantité de corps. Les deux autres étaient plus petits. Chaque unité comprenait un four, une très grande pièce et une chambre à gaz. Chacune avait une grande cheminée, généralement alimentée par neuf feux. Les quatre fours étaient chauffés par trente feux. Chaque four avait de grandes ouvertures. Il y avait donc cent vingt ouvertures ou bouches, et on mettait dans chacune trois corps à chaque fois. Ils pouvaient donc disposer de trois cent soixante corps par opération. Il s'agissait seulement du début de la 'production nazie prévue'. Trois cent soixante corps toutes les demi-heures, c'était suffisant pour réduire la chair en cendre, donnait 720 corps par heure ou 17.280 corps par jour. Et les fours, avec une efficacité prodigieuse, fonctionnaient nuit et jour. Cependant, on doit aussi tenir compte des fosses d'incinération, qui pouvaient détruire 8.000 autres corps par jour. En arrondissant, 24.000 corps étaient détruits chaque jour. C'est flatteur pour l'industrie allemande."

-Est-ce que Höss fut jamais appelé à témoigner par l'accusation ?, demanda Griffiths.

-"Je n'en ai pas connaissance," dit Hilberg. (6-1239)

-Rien que comme témoin pour la défense ?

-"C'est le souvenir que j'en ai."

-Et on vous a demandé s'il existait un rapport scientifique concernant ce qui s'est déroulé dans les chambres à gaz, et d'après ce que je me rappelle vous avez répondu que vous saviez ce qui s'était passé d'après des sources allemandes mais que ce n'étaient pas des rapports scientifiques.

-"C'est exact."

-Quels sont les documents allemands décrivant ce qui s'est passé dont vous disposez ?

-"Les documents allemands rapportant les opérations dans les camps de la mort sont nombreux, et ils comprennent de nombreux documents des chemins de fer attestant d'une circulation à sens unique vers ces camps," dit Hilberg. "...De plus, il y a une correspondance relative à la construction des chambres à gaz. Ensuite, et là encore je parle de documents, il y a une correspondance abondante pour l'envoi du gaz, parfois sous l'étiquette 'matériel pour traiter le problème juif', et il ne s'agit que d'un exemple des éléments sur lesquels on peut se fonder pour se faire une idée de ce qui s'est produit."

Ainsi s'achève l'interrogatoire de Raul Hilberg.